This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
1030
.B76
1896

[redacted]
B 3 9015 00234 603 2
University of Michigan - BUHR

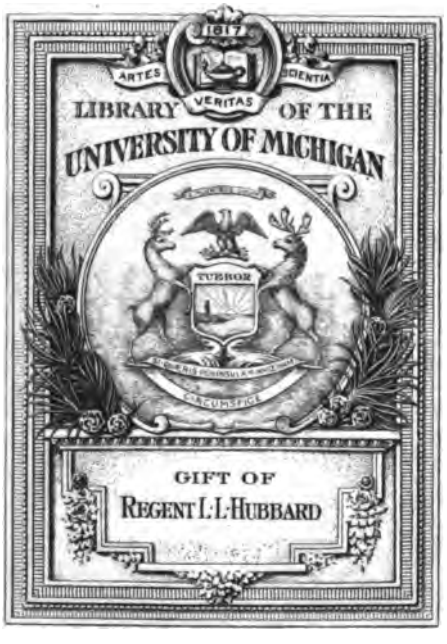
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULA AMOENA CIRCUMSPICE
GIFT OF
REGENT L. L. HUBBARD

F
1030
.B76
1896

95701

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

DEUXIÈME SÉRIE—1896-97

VOL. II SECTION I

Littérature française, Histoire, Archéologie, Etc.

Pierre Boucher et son livre

PAR

M. BENJAMIN SULTE

EN VENTE CHEZ

JOHN DURIE & SON, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO

BERNARD QUARITCH, LONDRES

1896

L. L. Hubbard
Gift
2 23-21

VI.—*Pierre Boucher et son livre,*

Par M. BENJAMIN SULTE.

I.—BIOGRAPHIE.

L'auteur de l'*Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France* n'est pas un de ces personnages effacés qui échappent aux regards des curieux parce qu'ils ont vécu dans l'ombre de la vie bourgeoise, même en écrivant des pages à la fois remarquables et utiles. Sa vie a été toute en dehors, sous les rayons de la pleine lumière. Aussi n'eût-il pas fait son livre, qu'il occuperait encore une place dans les annales canadiennes.

Les biographes ont-ils suffisamment expliqué le concours de circonstances qui a fait naitre ce petit livre si précieux par les renseignements qu'il renferme ? C'est toute une page de notre histoire qu'il faut mettre devant le lecteur, afin de donner la mesure des choses du temps et rendre les textes de Boucher plus explicites. Une simple reproduction de l'écrit ne suffit plus à présent ; c'est pourquoi la Société royale croit faire une œuvre patriotique en chargeant quelqu'un d'annoter l'ouvrage le plus copieusement possible. Voyons d'abord les origines de l'auteur et sa formation à la vie publique.

Gaspard Boucher, cultivateur, de Lagny, au Perche, diocèse de Mortagne, était aussi menuisier, c'est-à-dire que, à l'instar des habitants de cette région, il ne se contentait pas du bénéfice de ses travaux des champs, mais possédait un métier accessoire qui lui permettait de gagner quelque argent pour supplémenter les revenus de sa terre. Au Perche, cette pratique est assez commune ; les femmes elles-mêmes exercent des métiers ou se livrent à des industries profitables, de manière à préserver le ménage d'une foule de dépenses qui vont d'ordinaire au profit des villes ou des gros bourgs. Ces femmes savent toutes lire et écrire ; ce sont elles qui tiennent les comptes et les correspondances de la famille. Elles ont brillé également sous ce rapport, en Canada, au dix-septième siècle. La tradition de cet état de choses remonte à une époque très éloignée ; elle s'est continuée sur les bords du Saint-Laurent. La femme était la maîtresse d'école de la famille. Si Pierre Boucher a su lire et écrire, c'est sans doute à sa mère qu'il le devait, puisque, de son temps, un garçon n'avait guère de chance de s'instruire autrement que par les leçons maternelles.

Gaspard Boucher signait au moins son nom, car j'ai vu son coup de plume sur des documents conservés à Trois-Rivières. Il avait épousé, en 1619, Nicole Lemaire, et en avait cinq enfants lorsque, en 1634, il se détermina à partir pour la Nouvelle-France : Pierre 1622, Nicolas 1627, Marie 1630, Madeleine 1633, Marguerite 1634. C'était le moment où

commençait la toute petite colonie agricole de Québec, qui devait rester trente ans sur ses débuts, par suite des fausses manœuvres des autorités. De 1633 à 1636, il y eut tout d'abord un élan, une sorte d'enthousiasme vers le Canada ; on faisait appel à certaines influences qui répondaient aux vœux de Champlain, si souvent exprimés depuis plus d'un quart de siècle. L'année 1634 marque la date principale de ce mouvement, qui se fit sentir surtout dans le Perche, d'où il vint des colons qui s'établirent à Beauport. Les jésuites avaient des terres dans le voisinage de cette seigneurie, ils s'assurèrent les services de Gaspard Boucher en qualité de métayer. Quatre ou cinq ans après, le jeune Pierre s'engagea aux pères à son tour et partit pour les missions de la baie Georgienne.

On était alors (1639) dans une situation déplorable autour de Québec et de Trois-Rivières. La guerre des Iroquois faisait rage ; il n'y avait pas de troupes pour rassurer les habitants ; les Cent-Associés, affaiblis par des pertes financières, avaient cédé le trafic du Canada à une compagnie de huit marchands de France, qui exploitaient le commerce de fourrures sans s'occuper des obligations qu'ils devaient remplir à l'égard de la colonie sous le rapport de sa défense aussi bien que de son administration générale. Jamais enfant ne fut élevé dans un état de crise publique plus intense que le jeune Pierre Boucher. Il semble que l'impression lui en soit restée toute sa vie, et qu'elle l'ait amené à devenir l'homme d'initiative et de justes conceptions que ses œuvres nous font connaître. En tous cas, il n'était ni d'une trempe ordinaire ni d'un tempérament à servir les intérêts d'autrui. En attendant l'âge qui devait lui révéler sa carrière, il s'exerçait à se rendre utile en apprenant les langues sauvages, et, revenu à Québec en 1641, il entrait comme soldat dans la petite garnison du fort. Vers l'automne de 1645, comme le poste de Trois-Rivières devenait plus important que jamais, on y envoya des interprètes, parmi lesquels Charles Lemoine et Pierre Boucher, dont les deux sœurs (mariées) résidaient déjà dans ce lieu. L'année suivante, Gaspard et sa femme abandonnèrent la ferme des jésuites, près de Québec, pour se fixer à Trois-Rivières ; ils y vécurent encore une douzaine d'années. Nicolas y mourut en 1649.

François Marguerie, interprète en chef de Trois-Rivières, s'étant noyé en 1648, on donna son emploi à Pierre Boucher, et celui-ci, la même année, épousa Marie-Madeleine Chrétienne, sauvagesse élevée par les ursulines de Québec. Le seul enfant issu de ce mariage mourut au berceau.

Les sœurs de Boucher, son père, sa mère et certaines parentés, formaient dix-huit personnes de sa famille, à Trois-Rivières, sur une population de 100 âmes.

L'heure allait sonner où l'attention publique devait s'attacher à lui. Il était commis général du magasin de Trois-Rivières, le plus important comptoir de traite de la colonie. A la création d'une église paroissiale, le 13 mai 1651, il fut élu marguillier. Le 6 juin suivant, il devint capitaine de la milice locale, une institution nouvelle, le début de nos milices, quoi-

que l'histoire n'ait pas enregistré ce fait important. Etant devenu veuf, il se remaria, le 9 juillet 1652, avec Jeanne Crevier, d'une famille de Rouen établie au Canada depuis treize ou quatorze ans.

La guerre devenait plus terrible que jamais. Tout le Haut-Canada était aux mains des Iroquois. Chaque jour de l'année les colons de Montréal et de Trois-Rivières se voyaient en butte aux attaques des bandes qui infestaient les abords du fleuve. Il était plus souvent question de retourner en France en abandonnant le Canada que de chercher à reprendre les territoires perdus. Les habitants de tout le Canada ne dépassaient pas le chiffre de 600 âmes, pour la bonne moitié victimes des tromperies des Cent-Associés, puis de la compagnie marchande Cheffault-Rosée, de France, enfin trompés encore par le syndicat canadien qui avait arraché (1644) aux deux sociétés en question presque tout le monopole du commerce de la colonie. Nous n'avions pas de troupes pour protéger les habitants ou les magasins. Il ne venait plus d'immigrants. Les *Relations* des jésuites répandaient en France des descriptions d'un Canada désolé par la guerre, inhabitable à cause de son climat, sans ressources par lui-même, bon tout au plus pour des sauvages. C'est à peine s'il y avait soixante familles cultivant chacune un peu de terre.

Voilà sous quels auspices Pierre Boucher, à l'âge de trente ans, contractait un second mariage et fondait ses espérances en l'avenir.

Cinq semaines plus tard, le 19 août 1652, les habitants de Trois-Rivières perdirent quinze hommes et leur gouverneur (Guillaume Duplessis-Kerbodot) dans un combat contre les Iroquois. Boucher prit le commandement du poste et le garda jusqu'au 8 septembre, alors qu'il fut remplacé par Jacques Leneuf de la Poterie. Ce dernier, principalement adonné au commerce, s'absentait sans cesse, et alors Boucher lui servait de substitut, ce qui produisait un cumul d'emplois assez curieux, ainsi que le montre une pièce du 16 juillet 1653, dans laquelle Boucher agit comme gouverneur, juge de la juridiction, capitaine de milice et commis du magasin des Cent-Associés. On pouvait dire que Trois-Rivières, c'était lui. Sur 153 âmes que renfermait la bourgade, il y en avait vingt-sept de sa parenté. Jean Godefroy de Tonnancour était le chef d'une famille à peu près aussi nombreuse, de sorte que toutes les affaires de la petite ville se trouvaient aux mains de ces deux hommes. M. de la Poterie était beau-frère de Godefroy. Les deux premiers Canadiens annoblis furent Boucher et ce même Godefroy.

Le siège de Trois-Rivières en 1653 est raconté dans divers ouvrages ; c'est pourquoi nous ne ferons que le mentionner. Les mois de juillet et août ne furent qu'une série d'escarmouches qui se terminèrent le 22 août, par un assaut à la place, mais Boucher (qui agissait alors comme substitut de la Poterie) et ses quarante-six soldats et miliciens firent subir de telles pertes aux Iroquois que ceux-ci, bien qu'au nombre de cinq ou six cents, s'écartèrent complètement d'un voisinage aussi dangereux.

M. de la Poterie se retirant pour vaquer à ses affaires personnelles, M. Jean de Lauzon, alors gouverneur général, fit dire à M. Boucher de garder le commandement du district de Trois-Rivières. Il le conserva cinq ans et fut une seconde fois remplacé, en juillet 1658, par Jacques Leneuf de la Poterie. Souvenons-nous que le Bas-Canada était alors divisé en trois provinces, avec un gouverneur et un juge dans chacune d'elles. Le gouvernement de Trois-Rivières avait plus d'importance que celui de Montréal.

Un acte du 9 février 1655 cite Pierre Boucher avec la double qualité de juge et de gouverneur. Jusque-là, il est partout nommé "le sieur Boucher", même dans la concession de l'île Saint-Joseph que M. de Lauzon accorde, le 20 octobre 1655, "au sieur Boucher, gouverneur des Trois-Rivières" ; mais le 31 juillet suivant, il se désigne lui-même avec un nouveau nom, celui de Grosbois : "Nous, Pierre Boucher, escuyer, sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, lieutenant-général civil et criminel de Monsieur le grand sénéchal de la Nouvelle-France, en vertu du pouvoir à nous donné..." Dans cette pièce, il accorde à Jean Sauvaget la seigneurie de la Pointe-du-Lac. Huit jours plus tard, M. de Lauzon concède un fief dans la banlieue de Trois-Rivières à Pierre (âgé de trois ans), fils de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. C'est le fief Boucherville, qui porte encore ce nom.

Il se trouvait, sur le plateau où la ville est située, une étendue de terre appartenant à M. de Champflour, ancien gouverneur de Trois-Rivières, repassé en France, et que celui-ci avait vendu à Jacques Leneuf de la Poterie en 1649 ; M. Boucher l'acheta de ce dernier par acte du 7 avril 1660, et, depuis ce moment jusque vers 1880, ce fief Champflour ou Niverville est resté dans la famille Boucher. Vers 1730, on y construisit une grande maison de pierre encore aujourd'hui très solide, située entre les rues des Champs et Bonaventure, assez près de l'église paroissiale.

Urbain Baudry dit Lamarche, taillandier, vendit, le 7 novembre 1652, à son beau-frère Pierre Boucher, "commis au magasin", une terre qu'il possédait au cap de la Madeleine ; Boucher revendit cette propriété, le 20 mai 1656, à Pierre Lefebvre (mon ancêtre maternel), qui, plus tard, la donna à l'église de la paroisse à charge de dire des messes pour le repos de son âme.

Considérons maintenant quelle était la situation du pays à cette époque.

S'il fallait prendre à la lettre certains passages des *Relations* des jésuites et des écrits de la mère de l'Incarnation, on serait porté à croire que le Canada, de 1650 à 1663, subsistait du bénéfice de la traite des fourrures, et cette fausse impression est visible dans plus d'un ouvrage rédigé de notre temps. La vérité est que les habitants vivaient fort bien de l'agriculture, ne faisaient aucun commerce, et se passaient de presque tous les articles que l'Europe aurait pu leur fournir. La situation n'avait rien de lamentable : loin de là ! Mais la guerre des Iroquois gâtait tout.

Jusqu'à 1665, il a manqué à la colonie une force armée suffisante pour empêcher ces énergiques sauvages de faire la maraude et de commettre des massacres dans le Bas-Canada. A qui la faute? Aux trois compagnies qui *vivaient de la traite*, qui s'étaient engagées à donner de la sûreté aux colons, et qui ne voulurent jamais encourir la dépense nécessaire à cette fin. Or, ces hommes de mauvaise foi furent punis par où ils avaient péché ; car leur avarice amena la guerre qui ruina la traite, et, vers 1655, les six ou sept familles qui exploitaient ainsi le Canada à son détriment se voyaient tomber dans la banqueroute et la misère.

Ce groupe s'était affublé d'un singulier nom : il s'appelait *Compagnie des Habitants*, parce que ses membres demeuraient dans la colonie ; mais pas un seul d'entre eux n'avait qualité d'*habitant*, c'est-à dire de cultivateur. Les écrivains ont cru, en voyant ce nom, que nos défricheurs et nos fermiers jouissaient du privilège de la traite et que, en fin de compte, c'était bien leur faute s'ils ne faisaient pas venir des soldats pour se protéger contre l'ennemi. Hélas ! les prétendus *Habitants* travaillaient à l'encontre de l'habitant véritable.

Les *Relations*, le *Journal* des jésuites, les lettres de la mère de l'Incarnation, tout ce qui s'est écrit avant 1660, constitue à cet égard un chapitre embrouillé comme à dessein. Personne n'y a vu clair, ni en ce temps-là, ni par la suite. Je comprends bien que ceux des vrais habitants qui ont eu connaissance des *Relations* ne prenaient pas des vessies pour des lanternes ; mais, que pouvaient-ils faire pour arrêter le mal ? Ce n'est qu'en 1661 que M. Boucher eut occasion d'en parler au roi, ce qui amena un sérieux examen de toutes les affaires du pays, et le changement de régime qui eut lieu en 1662-65 régla la situation.

Le malentendu dans lequel les historiens sont tombés s'explique d'une certaine manière. Presque toujours les jésuites et les ursulines peignent l'état de leurs communautés comme s'il s'agissait du pays tout entier, et lorsque, d'un autre côté, il est question de la colonie, on croirait entendre l'écho de leurs communautés. Ainsi, ils diront que la nourriture va manquer et qu'il faudra mourir de faim ou retourner en France ; mais cette phrase est mêlée à celles qui parlent de la guerre des Iroquois, et par conséquent elle semble dépeindre la pénurie de vivres dans laquelle se trouve la population rurale, tandis qu'elle a trait uniquement aux ursulines. Ailleurs, on déclare que les habitants sont mécontents des modifications apportées à la vente des pelleteries, tandis que les vrais habitants n'y sont pour rien, puisqu'il s'agit de la compagnie dite des Habitants, dont j'ai indiqué le rôle il y a un instant. M. Parkman, appuyé sur ces textes incompris, n'hésite pas à écrire au sujet de cette époque (1650-1663) : "Le pays qui, jusque là, s'était soutenu avec le castor, se trouva privé de cette ressource, son seul moyen d'existence, et il s'en allait mourant depuis que la guerre avait commencé ". Ce qui dépérissait, on le voit bien, c'était le groupe composé des marchands et des religieux, tous gens

nourris par le commerce. Si la situation de l'habitant cultivateur était critique de son côté, il fallait s'en prendre à la guerre, que ces mêmes marchands s'étaient engagés à faire cesser et qui manquaient à leur promesse.

Les communautés religieuses avaient d'abord calculé que les personnes charitables de la France subviendraient à leurs besoins ; mais on s'aperçut bientôt que cela n'irait pas loin, et le syndicat des marchands devint à peu près la seule ressource de ces institutions à partir de 1644 et même 1640. Le syndicat, périclitant par suite de sa rapacité, entraînait dans la gêne les communautés, en même temps qu'il livrait les colons sans défense à la férocité des Iroquois.

La puissance des Iroquois n'a paru grande qu'à cause de l'absolu dénuement où nous étions de toute force militaire, en dépit des engagements solennels des marchands qui devaient nous fournir des troupes. Les hommes qui voyaient clair dans la situation ne demandaient que soixante soldats, tout au plus cent, pour contenir les bandes de pillards et de massacreurs dont on parle à tout moment dans les écrits de ces jours néfastes. Si, parfois, on a vu se jeter sur Trois-Rivières jusqu'à cinq ou six cents de ces barbares, c'était pour porter un coup final que l'impunité des attaques antérieures les encourageait à entreprendre. Nous leur tenions en quelque sorte le chemin ouvert. Il eût fallu les punir sévèrement en deux ou trois occasions ; cela pouvait les arrêter à jamais. On a dit que l'habitant était soldat et savait se battre ; c'est absolument faux. Les Canadiens de cette époque n'entendaient rien au fait des armes, n'étaient point munis de ce qu'il fallait pour combattre, étaient forcés de rester sur leurs terres ; et d'ailleurs, ils n'étaient pas venus ici pour faire la guerre, mais bien pour cultiver le sol et s'y créer une patrie nouvelle sous la protection des lois et des troupes des Compagnies.

Cette falsification persistante de toutes les données véritables est l'une des tristes curiosités que présente notre histoire écrite. La vérité faisait horreur : on l'a voilée. Que personne ne soit donc plus complice d'un faux aussi condamnable. Nous n'avions pas de colons, mais seulement des victimes offertes aux coups des Iroquois. Pour cinq ou six jésuites tués par ces sauvages, et dont on parle toujours, nous avons eu deux ou trois cents Français pris et torturés par ces derniers. N'est-il pas temps de le dire et de blâmer qui de droit ?

Au milieu de cette grande crise, voyons ce qu'était devenu M. Boucher. Il était toujours juge de Trois-Rivières et cultivait probablement quelque coin de terre, tout en se préparant à faire mieux lorsque la guerre serait terminée. Je le soupçonne aussi d'avoir traité du castor, car outre ses antécédents au magasin des Compagnies, qui lui avaient procuré l'expérience de la chose, nous savons que, plus tard, à Boucherville, il eut des intérêts dans ce commerce. En 1683, il est mentionné au nombre des six ou sept traiteurs qui envoyaient des canots sur les grands lacs à la recherche des pelleteries.

M. de Lauzon étant retourné en France (1657), et voyant en 1659 que M. Boucher n'était plus au gouvernement de Trois-Rivières, il voulut faire reconnaître les services d'un homme de si grand mérite ; c'est pourquoi il s'adressa au marquis Isaac de Pas de Feuquières, vice-roi de l'Amérique française, lequel obtint des lettres de noblesse et les envoya à M. Boucher en 1661, accompagnées d'une missive flatteuse. Louis XIV prenait en main, cette même année, la conduite des affaires du royaume et des colonies ; ce fut son acte de début en faveur du Canada.

L'honneur d'être le premier Canadien anobli désignait tout naturellement M. Boucher pour une mission qui se préparait depuis quelques mois dans l'esprit de bien des personnes. La paix signée avec toute l'Europe, Mazarin disparu de la scène, les Cent-Associés réduits à néant, les faux habitants perdus de dettes, les démêlés du gouverneur et de Mgr de Laval, la guerre des Iroquois, formaient autant de sujets de méditation. Un homme d'énergie et de haute intelligence pouvait espérer d'être entendu à la cour en exposant l'état de la colonie.

Quand on sut que l'ancien gouverneur de Trois-Rivières allait à Paris, il y eut, cela va sans dire, cabale et démarches pour nuire à sa mission. Les conflits d'intérêts personnels ou de communautés existeront toujours en ce monde. A quel parti appartenait donc M. Boucher ? Au parti des vrais habitants, d'après tout ce que nous voyons de lui. Il y en avait deux autres : les marchands qui espéraient tirer avantage d'une refonte du système commercial, et les jésuites, dont la politique est sans cesse en éveil pour profiter des changements qui surviennent. M. Boucher n'était l'homme ni de l'une ni de l'autre de ces deux combinaisons. Depuis longtemps déjà, les jésuites lui témoignaient leur sentiment en parlant de lui dans les *Relations*, mais sans jamais le nommer. Les marchands savaient parfaitement que les projets de colonisation et d'industrie du délégué des vrais habitants, amèneraient l'abolition des monopoles sur les pelleteries et les marchandises. Pour la première fois un Canadien allait se faire ouvrir la porte du ministre des colonies. Il y a cinquante ans, nous faisions des efforts pour obtenir la même faveur en Angleterre afin de mettre un terme aux abus de l'administration. L'histoire se répète, on le sait.

M. d'Avaugour, gouverneur général, écrivit un rapport très remarquable sur la défense de la colonie et l'ensemble de ses affaires. M. Boucher, qui avait toute sa confiance, se chargea de plaider cette cause en haut lieu. M. d'Avaugour demandait trois mille soldats pour en finir avec les Iroquois. Il est malheureux que ce projet n'ait pas été exécuté dans son ensemble. M. Boucher aurait voulu pouvoir transporter aux frais du roi six cents colons qu'il savait être en état de trouver parmi les bons cultivateurs du Perche. Tous deux avaient raison et se montraient plutôt modérés qu'extravagants dans leurs calculs ; néanmoins, ils ne gagnèrent pas la moitié de ce qu'ils demandaient, et ce fut Boucher qui emporta le plus gros morceau.

Il trouva la France glorieuse, se reposant dans la paix depuis quelques mois, après une série de guerres qui avaient duré trente-quatre ans. On fêtait la naissance du premier enfant de Louis XIV. Mazarin venait de mourir, ce qui, tout grand ministre qu'il eût été, ne causait aucun chagrin au Canada. Le changement de ministère qui en résulta fut pour le mieux, en ce qui nous concernait. Le roi prenait en main la conduite des affaires, et, à vingt-deux ans, se révélait digne d'une aussi noble tâche. Colbert, l'un de ses conseillers, esprit vaste, préparé de longue main aux grandes œuvres du gouvernement, tenait déjà une place marquante auprès de lui. Les anciens abus financiers que le pompeux Nicolas Fouquet personnifiait encore sous Mazarin, étaient attaqués de front par Colbert, qui, en cette année 1661, abattit Fouquet et lui imposa une prison perpétuelle. Un esprit nouveau soufflait autour du trône ; l'ère des réformes commençait ; le moment était donc propice à la tentative qu'allait faire l'envoyé de M. d'Avaugour, dans l'espoir d'obtenir du souverain quelque protection pour le Canada. Depuis vingt-huit ans que la colonie comptait un certain nombre d'habitants stables, elle n'avait en quelque sorte été connue ni du pouvoir, ni de la cour, ni de la ville, parce que, livrée à des marchands qui formaient le cercle autour d'elle, la connaissance de sa situation et de ses ressources était systématiquement reléguée dans l'ombre. Seules les *Relations* des jésuites circulaient librement en France, déroulant le tableau des horreurs de la température, des grandes forêts et des guerres sauvages de cette contrée perdue au delà des mers. C'était un autre Fouquet à détruire.

Le roi écouta M. Boucher avec une curiosité sympathique. Il manifesta du chagrin en apprenant qu'un pays très propre à devenir une belle et riche province avait pu être si longtemps négligé. Ces révélations lui inspirèrent l'idée de ne point perdre de vue désormais ce qui se passerait sur le Saint-Laurent, et, comme l'envoyé parlait des besoins de la colonie, de ce qu'elle pourrait rendre en échange de l'aide qu'elle recevrait, de l'excellent esprit qui animait les habitants, de l'honneur de la couronne, de l'avantage d'occuper cette belle portion de l'Amérique du Nord, il en conclut qu'il devait prêter main-forte à cette entreprise. La science, la sagacité, le patriotisme du Canadien avait touché l'esprit de ce monarque qui fut si remarquable par sa vaste ambition, et qui entrevoyait le développement de son pouvoir à mesure que, par l'imagination, il remontait avec l'orateur le cours du fleuve et les grands lacs sur les bords desquels se dresserait un jour un nouvel empire français.

Cette décision entraînait l'envoi d'une force armée pour contenir les Cinq-Nations, puis la retraite des Cent-Associés, de la compagnie de Rouen et du syndicat dit des Habitants, afin de laisser la place libre au pouvoir royal. Par suite le recrutement des colons pouvait commencer en France. Ces trois sujets importants une fois expliqués et entendus, le roi demanda à M. Boucher d'écrire un livre exposant les ressources natu-

relles du Canada, pour aider aux opérations qui allaient avoir lieu, en donnant au public un aperçu de la Nouvelle-France absolument vrai.

Durant l'hiver 1661-62, M. Boucher engagea cent colons à partir avec lui pour le Canada. D'autres personnes en trouvèrent une centaine dans le Poitou et vers la Rochelle. Le roi donna ordre d'embarquer cent soldats au printemps, et promit d'en envoyer trois cents l'année suivante. On entama des négociations avec les Cent-Associés dans le but d'abolir leur privilège et de rendre à la couronne les terres du Canada.

Avant que de quitter Paris, M. Boucher prit des arrangements avec M. de Lauzon pour se faire mettre en possession de la seigneurie de Saint-François-du-Lac et Yamaska, dont il reçut le titre le 20 avril 1662. Ceci montrerait que, dans le cas où la guerre des Iroquois se terminerait, il aurait voulu s'établir à proximité du lac Saint-Pierre.

L'heure de partir étant arrivée, deux vaisseaux prirent les deux cents colons et les cent soldats. Si l'on songe que toute la population blanche du Canada ne dépassait guère 2,000 âmes, colons, traiteurs, engagés, religieux et religieuses compris, on peut se faire une idée de la valeur de ce secours.

Malheureusement, il n'y avait à bord des vaisseaux, des provisions que pour deux mois ; la traversée dura du milieu de juin au milieu d'octobre 1662, quatre mois, pendant lesquels quarante personnes moururent de maladie et de misère. En passant à Terre-Neuve, M. Dumont, commissaire du roi, ayant la surveillance de l'expédition, y laissa un ecclésiastique et trente soldats, pour la protection des pêcheries, ce qui réduisit d'autant le nombre de bras dont le Canada avait besoin. MM. Dumont et Boucher arrivèrent à Québec le 27 octobre, après avoir été retenus à Tadoussac par les difficultés de la navigation.

Malgré ces contretemps, cet envoi fit renaître l'espoir dans le pays, surtout lorsque l'on sut que le roi entendait continuer son aide, et que la compagnie des Cent-Associés allait remettre ses privilèges pour faire place à une administration plus appropriée aux besoins du moment. Tout un monde nouveau s'ouvrait aux yeux des Canadiens.

Dans sa séance du 17 octobre de l'année suivante (1663), le Conseil souverain de Québec, examinant les papiers de cette expédition, trouve que sur les cent hommes amenés de France en 1662 par le sieur Pierre Boucher, il en est décédé trente-trois, soit dans le passage, soit dans les douze premiers mois après leur débarquement. Le Conseil déclare que si le roi ne rembourse pas le sieur Boucher des dépenses encourues pour ceux-ci, la compagnie des Cent-Associés devra le faire. Quant aux soixante et sept autres, les habitants qui les ont pris à gage devront acquitter la part de chacun de ces hommes. Je cite ces faits pour montrer à peu près comment débuta le nouvel état de choses, en ce qui concerne les immigrants.

Sur les deux navires de 1662 vinrent Louis Garneau, du Poitou, et

Marie Mazoué, de la Rochelle, c'est à dire pays voisins ; leur mariage eut lieu à Québec l'année suivante. Garneau était cultivateur. Je me demande si cet ancêtre de notre historien national avait été personnellement induit par Boucher à partir pour le Canada. Quoi qu'il en soit, ce dernier fut l'âme de l'entreprise en question, laquelle marque un point de départ absolument nouveau dans l'administration de la colonie et je me plais, vu la circonstance, à rapprocher deux noms si bien faits pour aller ensemble.

Parlant de M. Dumont, la mère de l'Incarnation dit : " Après que ce gentilhomme eut examiné toutes choses, il est tombé d'accord sur tout ce que M. le gouverneur (d'Avaugour) avait mandé au roi, et que M. Boucher lui avait confirmé de bouche, que l'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que celui de France. C'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître ".

Il n'y a pas de trace d'un arrivage de troupes ou de colons en 1663, avant le 15 septembre de cette année, jour où monseigneur de Laval revint de France amenant le nouveau gouverneur, M. Saffray de Mézy, et M. Gaudais Dupont, commissaire chargé par le roi de s'enquérir de l'état des affaires du pays. Avec ces personnages étaient cent familles et quelques officiers, tant militaires que civils.

Aussitôt revenu de France, l'automne de 1662, M. Boucher fut rétabli dans sa charge de gouverneur de Trois Rivières, et c'est de ce lieu que, le 8 octobre 1663, il signe la préface de son *Histoire naturelle de la Nouvelle-France.*

Le 29 octobre 1664, il se démet de sa charge de juge qui passe à Michel Leneuf du Hérisson, puis, au mois de septembre 1667, il abandonne son poste de gouverneur de Trois-Rivières pour aller se fixer à Boucherville. Il venait de marier sa fille ainée à René Gauthier de Varennes, officier du régiment de Carignan, qui lui succéda et conserva le gouvernement de Trois-Rivières jusqu'à 1689, date de sa mort.

De l'union que je viens de mentionner naquit Pierre Gauthier de Varennes sieur de la Vérendrye, découvreur du Nord-Ouest.

La famille de M. Boucher se composait en 1667 de six garçons et trois filles ; elle atteignit le chiffre de quinze enfants en 1676 ; sur ce nombre il y eut deux prêtres, une religieuse, quatre filles mariées et cinq chefs de famille, trois seigneurs et militaires. Ces derniers, ainsi que leurs descendants, ont porté les noms de Boucherville, Grandpré, Grosbois, Labroquerie, Labruyère, Laperrière, Montbrun, Montarville, Montizambert, Niverville et Verchères, dont plusieurs subsistent de nos jours. On les rencontre dans les voyages, la guerre, la littérature, la politique, sans interruption depuis deux siècles.

Pour son fils aîné, M. de Boucherville, comme on l'appelait, se fit concéder en 1672 la seigneurie de Grosbois ou Machiche. En 1673, il passa les terres de Saint-François-du-Lac à son beau-frère, Jean Crevier,

qui, sans retard, y attira des colons de Trois-Rivières et mit ces propriétés en valeur. En 1673 également, M. Boucher vendit à Michel Leneuf de la Vallière la seigneurie d'Yamaska, qui fut encore de longues années sans recevoir de colons.

La seigneurie de Boucherville se recruta, comme Saint-François, des colons de Trois-Rivières. Au recensement de 1681, on voit que les travaux avaient marché avec une certaine rapidité, si on les compare aux autres domaines du district de Montréal. Par exemple, M. de Sorel possédait 150 arpents de terre mis en valeur ; mais il en tenait une bonne partie du roi, qui avait fait opérer des défrichements par les soldats avant que de donner la seigneurie à cet officier. Ensuite viennent MM. de Repentigny et de Boucherville avec chacun 100 arpents en valeur, puis M. de Contrecœur avec 80 ; les autres tombent dans les 40 et 30 arpents.

Après 1681, M. Boucher vécut encore trente-six ans sur ses terres, conservant ses facultés mentales, comme le prouve le recueil d'avis et recommandations qu'il adresse à sa famille durant les derniers mois de son existence, et qu'il intitule ses *Adieux*.

Ayant vécu vingt ans sous Louis XIII, soixante-treize ans sous Louis XIV, il dépassa ce dernier règne de deux ans, et mourut sous Louis XV, âgé de quatre-vingt-quinze ans, l'année 1717 ; son épouse le suivit dans la tombe en 1727, âgée de quatre-vingt-seize ans, ayant vu son petit-fils devenir grand-père.

Les trois hommes les plus remarquables qu'ait produits le Canada au dix-septième siècle, sont peut-être Boucher, d'Iberville et la Vérendrye : un colonisateur, un officier de marine, un découvreur.

Boucher contribue puissamment à l'abolition d'un régime qui tenait la colonie dans les langes, et il prêche ensuite d'exemple lorsqu'il s'agit de se mettre à l'œuvre pour établir le pays. Ainsi, outre le rôle politique qu'il joue, on le trouve parmi les trois ou quatre plus grands cultivateurs de la période de Colbert.

D'Iberville promène sur les côtes de l'Amérique du Nord son pavillon victorieux, et balance à lui seul la fortune militaire dans les postes de la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie, le Maine. Il prépare des plans d'action qui pouvaient livrer tout le continent à la France, s'ils eussent été suivis par le roi. Il découvre les bouches du Mississipi et fonde la colonie de la Louisiane.

La Vérendrye gagne ses éperons par une conduite héroïque dans les batailles de l'Europe, revient au Canada, s'enfonce dans l'Ouest, devine le Nord-Ouest, le parcourt en vingt années de voyages inouïs, place des forts dans la moitié de ces territoires, nous révèle les Montagnes-Rocheuses et l'étendue du continent dans sa largeur.

La Vérendrye était le petit-fils de Boucher, et Boucher était le parrain de d'Iberville et de la Vérendrye. Cette double coïncidence est digne d'une mention dans l'histoire.

II.—NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

La présente édition du livre de M. Boucher est la cinquième qui s'imprime, comme nous allons voir :

Le *fac-simile* de la page de titre de la première édition reproduit avec cette notice parle par lui-même. Ce volume renferme 168 pages, à part 24 pages comprenant le titre, une épitre à Colbert, un avant-propos et une table des chapitres, le tout sur papier commun, bonne encre, beau caractère, format petit in-12. En tête de chaque page, au verso, on lit *Histoire Naturelle* et au recto, en regard, *de Canadas*. Dans le texte on ne voit qu'une seule fois Canada avec un *s*.

Le livre devait avoir ses ennemis, dès qu'il peignait sous des couleurs favorables l'entreprise lointaine du Canada que, de leur côté, les exploiteurs représentaient tout en noir. Le moyen que prennent d'ordinaire les gens incapables de répondre à la vérité consiste à faire acheter le plus d'exemplaires possible de l'ouvrage et de les brûler. C'est ce qui eut lieu ; aussi, le petit livre devint-il presque aussitôt après sa sortie des presses, d'une rareté extrême. Aujourd'hui, les cinq ou six exemplaires connus qui en restent se vendent au delà de 100 piastres. Il y en a un à la bibliothèque fédérale qui a appartenu à Charles Gayarré, l'historien de la Louisiane, et un autre qui porte l'*ex-libris* de la fameuse *Sunderland Library*, *Blenheim-Palace*, en très bon état de conservation, avec reliure du temps en cuir brun fort. C'est la propriété du docteur J. G. Bourinot, notre digne collègue à la Société royale et travailleur infatigable. Il m'a permis de copier l'ouvrage ; c'est grâce à lui par conséquent que je le donne au public.

Il y a cinquante ans, l'éditeur de *l'Album du Canadien* de Québec résolut de populariser ce travail méritoire tombé dans l'oubli. Il le publia tout entier en feuilleton, l'année 1849, mais, faute de renseignements historiques à sa disposition, il se contenta d'y ajouter une courte notice empruntée au *Catalogue d'ouvrages sur l'Histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux connus sous le nom de Nouvelle-France*, imprimé à Québec en 1837 par George-Barthélemi Faribault, de qui on peut dire qu'il fit ce catalogue et devint un grand homme sans beaucoup de peine.

Cette seconde édition renferme 73 pages sur papier commun mesurant 8½ pouces par 5½, imprimées d'une encre pâle. L'épellation des mots est moderne, ce qui rend la lecture plus facile. Voici la notice en question :

" L'auteur de ce petit ouvrage n'est pas le père Pierre Boucher, jésuite, comme l'ont cru le père Le Long et M. l'abbé Lenglet, mais le sieur Boucher qui a été gouverneur des Trois-Rivières et un des premiers habitants de la Nouvelle-France : il est mort âgé de près de cent ans. Il avait été député à la cour pour représenter les besoins de la colonie, et ce fut lors de ce voyage en France qu'il fit imprimer cette relation, qui ne

comprend qu'une notice assez superficielle, mais, fidèle, du Canada, dit le père Charlevoix." (*M. de Fontette.*)

Examinons ces quelques lignes :

Jacques Lelong érudit, né à Paris en 1665, mort en 1721, bibliothécaire de la congrégation de l'Oratoire, fut un grand travailleur, qui publia ses ouvrages après l'âge de quarante-cinq ans. Dans sa *Bibliothèque historique* il confond notre Pierre Boucher avec un religieux français du même nom.

Nicolas Lenglet du Fresnoy, né en 1674, mort en 1755, quitta la théologie pour l'histoire et la politique, eut une vie agitée et publia de nombreux ouvrages. Il était savant, malin, franc gaulois, pas toujours de bonne foi, indépendant, et grand tireur de ficelles, comme on dit aujourd'hui.

Charles-Marie Fevret de Fontette, né à Dijon en 1710, fut conseiller au parlement de Bourgogne dès 1736 et consacra ses loisirs à préparer une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* du père Lelong ; il mourut en 1772. Son ouvrage fut terminé par J.-L. Barbeau de la Bruyère, 5 volumes in-fol. Fontette avait aussi formé une collection d'estampes qui est aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Paris.

Le livre de Boucher, écrit à Trois-Rivières en 1663 fut imprimé à Paris en 1664, et non pas au cours du voyage de l'auteur en France, puisque ce voyage avait eu lieu en 1661-62.

On voit maintenant ce que signifie la notice de Fontette. Eh bien ! elle n'est pas de lui. Il a copié Charlevoix, qui avait dit, en 1744, parlant du même livre : " L'auteur de ce petit ouvrage n'est pas le père Pierre Boucher, jésuite, comme l'a cru M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, mais le sieur Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, un des premiers habitants de la Nouvelle-France où, imitateur de la simplicité et de la piété des patriarches, il a participé aux bénédictions que Dieu a répandues sur eux, ayant vu sa nombreuse et florissante postérité jusqu'à la cinquième génération. Il est mort âgé de près de cent ans et sa veuve, qui lui a survécu de quelques années, a vu les petits-fils de ses petits-fils. Il avait été député à la cour pour représenter les besoins spirituels et temporels de la colonie et ce fut dans ce voyage qu'il fit imprimer la petite relation dont il s'agit, et qui ne comprend qu'une notice assez superficielle, mais fort fidèle du Canada." Charlevoix avait connu Boucher vers 1705 à Boucherville.

Le dictionnaire Larousse est superbe : " Pierre Boucher, historien français du xviie siècle. Il se rendit au Canada, alors appelé Nouvelle-France, et fut gouverneur des Trois-Rivières. Il a publié sur ce pays un ouvrage intitulé.....in-12, en 1665."

L'ouvrage reparut une troisième fois en 1882, par les soins de Godefroy Coffin, chez Bastien & Cie, Montréal. C'est une brochure de 6 pouces sur 4½, renfermant 164 pages d'un papier commun, encre

pâle et caractère typographique assez frais. L'épellation primitive est conservée. Les deux pages d'introduction ne disent absolument rien, sauf que la première édition date "de 1663" et qu'elle eut " un beau succès ", tandis qu'elle est de 1664 et qu'elle fut supprimée sans retard par la cabale qui avait intérêt à la faire disparaître.

Une quatrième fois, en 1883, chez George Desbarats, à Montréal, le petit livre fut réimprimé sous un format de 8 pouces par 5, avec belle encre et bon papier, et un excellent portrait de Pierre Boucher que l'on dit très authentique. C'est une traduction en anglais faite par Edward Louis Montizambert, rédacteur des lois au Sénat. Le tout comprend 85 pages avec table. En deux pages, le traducteur y donne une biographie aussi exacte que possible de l'auteur de ce livre, qui est son ancêtre. Il ajoute (est-ce une erreur typographique ?) que, en 1661, Niverville de Montizambert s'embarqua à la Rochelle pour le Canada, ce qui produit une confusion regrettable puisque en 1661, aucun des jeunes enfants de Pierre Boucher ne portait encore les noms de Niverville ou de Montizambert. Le chevalier Boucher de Niverville et de Montizambert était passé en France l'automne de 1760 ; il revint en 1761 avec la croix de Saint-Louis. Ceci corrigé, disons que le traducteur utilise à son tour la notice de Fontette sans y changer un mot.

Les éditeurs de ces quatre éditions ont négligé d'y joindre des notes explicatives du texte même. Je vais tâcher de remplir cette lacune.

Reste à examiner ici d'autres considérations d'un ordre plus élevé.

Le livre n'ayant pas été contredit par d'autres publications, mais supprimé subrepticement, on peut dire qu'il ne rendit aucun service à la colonie. Toutefois, ce qu'il cherchait à faire comprendre était déjà entré dans la politique de Louis XIV, de Colbert et de Talon : les résultats ne se firent pas attendre. Les plus perdants dans cette affaire, furent les adversaires du livre, car ils durent bientôt abandonner la trop large part qu'ils étaient parvenus à prendre dans la direction du pays. Tout d'abord, le roi retira aux marchands syndiqués le monopole du commerce ; tous les terrains non concédés en seigneuries retournèrent à la couronne ; un régiment fut envoyé pour mettre fin à la guerre des Iroquois ; grand nombre de colons arrivèrent de France ; enfin les *Relations* des jésuites cessèrent de paraître. De 1663 à 1673, tout cela eut lieu, tant et si bien que la colonie devint une importante possession française, en place d'un simple comptoir de traite qu'elle était auparavant.

Dans cette notice bibliographique pourquoi ne pas parler des *Relations*, puisque le sujet s'en présente si à propos ? Le lecteur entendra bien mieux maintenant ce que nous avons à en dire que si la chose était rattachée à une étude distincte de celle du livre de Boucher.

Les Canadiens se montraient, depuis des années, mécontents des *Relations*, dans lesquelles les faits étaient presque toujours dénaturés. M. François d'Allet, prêtre de Montréal, qui avait habité le pays de 1657 à 1664,

et qui revint de France en 1668, raconte que : " Dès que ces Relations étaient imprimées en France, on (des amis du séminaire de Saint-Sulpice) avait soin de les envoyer aux ecclésiastiques qui étaient à Montréal, et ils gémissaient de voir que les choses étaient rapportées tout autrement qu'elles n'étaient dans la vérité. M. de Courcelles en ayant donné avis à la cour, on donna ordre aux pères jésuites de ne plus faire de Relations."

Il faut noter, toutefois, que, avant la plainte du gouverneur général, des défenses avaient été formulées, et que, en 1664, déjà ne figure plus sur ces imprimés l'approbation des jésuites de France. Ceci coïncide singulièrement avec les résultats connus du voyage de Pierre Boucher et l'apparition du livre de celui-ci. De 1664 à 1669, Sébastien Cramoisy, l'éditeur de ces feuilles depuis 1632, publie sous son nom, joint à celui de son neveu. En 1670, par suite de la mort de Sébastien, arrivée l'année précédente, on ne voit plus que le nom du neveu. Remarquons bien que, si l'approbation du père provincial n'apparaît plus, ces écrits n'en sont pas moins mis en circulation, ce qui n'est pas d'une obéissance exemplaire aux ordres du roi.

Ces ouvrages étaient écrits d'après un calcul politique facile à comprendre, afin de ne pas gêner les marchands français et d'assurer la domination des jésuites sur la colonie.

L'exclusivisme qui règne dans ces narrations et que certains fervents ont voulu excuser sous prétexte qu'elles sont consacrées aux affaires religieuses, n'est que trop réel et, par suite, condamnable. Elles nous font souvenir des rapports que les marchands de bois répandaient dans la presse publique et qu'ils faisaient insérer dans les annuaires du gouvernement canadien, il y a moins de cent ans, pour faire croire que les vallées du Saguenay et de l'Ottawa ne répondraient jamais aux espérances de ceux qui seraient tentés d'y introduire la colonisation. Ces livres noirs prêchent dans l'intérêt des gens qui les écrivent. Les jésuites savaient bien ce qu'ils faisaient en colorant d'une teinte lamentable les choses du Canada, puisqu'ils détournaient d'autres influences de l'idée d'y prendre part.

Ce n'est point que les jésuites n'aient renfermé dans ces lettres annuelles de précieux renseignements sur l'histoire de la colonie. A titre de pièces de ce genre, elles sont de toute valeur, seulement il faut les lire avec précautions et contrôler les faits. Le parti pris de n'envisager le Canada que comme un pays de missions évangéliques trompe le lecteur. Et puis, il y a des sous-entendus nuisibles aux personnes. Par exemple, on y mentionne ceux qui ne veulent pas le bien de l'Eglise ; ceux qui sont opposés à la vérité ; ceux que l'esprit d'insubordination inspire ; ceux qui résistent aux ministres du Seigneur. Qui sont ceux-là ? De mauvaises gens. On ne les désigne pas autrement. Nous savons qu'il s'agit de ceux qui défendaient leurs intérêts contre un ordre de choses cent fois répréhensible. Sous le couvert de la religion ce pays fut exploité

jusqu'au temps de M. d'Avaugour et même jusqu'à dix années plus tard. Le fait est patent : il n'y a pas d'injure qui puisse le renverser ; cependant, lorsque nous signalons ces abus on nous répond avec des gros mots et même en proférant des menaces !

Qui ne se moquerait, comme l'a fait le père le Clercq, récollet, de ce nombre prodigieux de sauvages convertis qui ont disparu du moment où les *Relations* ne furent plus admises en France !

Relativement à la population stable du Canada, il y avait eu, de 1640 à 1660, dix hommes de l'ordre des jésuites (serviteurs compris) pour trente âmes. Il est vrai que les missions sauvages en réclamaient une forte partie et que l'*habitant* n'était pas le préféré de ces pasteurs nomades.

De 1665 à 1730 il n'y eut pas de jésuites à Montréal. En 1670, ils quittèrent pour toujours le district de Trois-Rivières. Cette dernière année les récollets revinrent, protégés par Courcelles et Talon.

Il paraîtrait que M. de Courcelles fut celui qui porta les plus rudes coups au système de falsification des lettres des missionnaires jésuites. Rome avait déjà reçu des plaintes de plus d'une colonie asiatique ou autres, touchant des Relations analogues. Le 6 avril 1673 une mesure générale confirma les défenses antérieurement promulguées à cet égard, et il n'y eut plus d'équivoque possible car il y était dit que la publication de telles lettres devait cesser " même celles des jésuites ". Il fallut se soumettre.

Une fois frappés par les mots : " même celles des jésuites ", ceux-ci rendirent les armes. La critique n'en continua pas moins à s'exercer sur leur compte, car les *Relations* existaient toujours. Plus d'une fois des écrivains se sont vu qualifier d'âmes peu charitables pour avoir averti leurs lecteurs de se tenir en garde contre les tableaux des conversions des sauvages et autres descriptions fallacieuses dont ces livres sont bourrés ; mais les jésuites, au temps de leur puissance, étaient-ils justes envers les hommes qu'ils attaquaient et le pays qu'ils dénigraient ! N'ayant pas voulu souffrir que d'autres eussent le même droit qu'eux dans la colonie, ils doivent s'attendre à voir le jour se faire sur leur conduite passée. D'ailleurs, leurs récriminations n'attendrissent que les badauds, puisque les jésuites sont libres comme nous, et qu'ils ne se gênent pas de publier, d'année en année, des volumes remplis de phrases colères contre les critiques en question, témoin cet étrange plaidoyer que j'ai sous les yeux, tout fraîchement imprimé et qui porte pour titre : *Les Jésuites et la Nouvelle-France au* XVIIe *siècle*, par le père Camille de Rochemonteix,—une thèse où l'auteur commence par écarter comme indignes d'attention ceux qui n'ont pas approuvé tout ce qu'ont fait les jésuites. Cela promet beaucoup de vérité ! C'est dans cet ouvrage que le père de Rochemonteix, me taxant d'ignorance, raconte, avec plus de détails que je ne l'avais osé dans mon *Histoire des Canadiens-Français* (IV, 107) que les missionnaires de l'Orient, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, mêlant à leurs Relations des inexactitudes dommageables, le souverain pontife

supprima d'un seul coup toutes ces publications en 1673. Je savais fort bien tout cela, mais, comme je l'ai dit, je n'en demandais pas tant. Deux noirs ne feront jamais un blanc. Les affaires du Canada suffisent pour prouver ce que je dis. Mais c'est le vieil esprit de l'intimidation qui inspire encore le père de Rochemonteix. A lui le bénéfice de sa sortie, car la religion qu'il compromet le laissera seul responsable d'un pareil acte. Après avoir dit que je dépasse la limite du vrai, il prouve que je suis resté de beaucoup en dedans. J.-C. Taché avait pilé sur cette herbe en 1883 : quelqu'un l'a arrêté à temps, car j'allais raconter au public ce que le père de Rochemonteix, lui, divulgue aujourd'hui dans sa candeur naïve.

On s'est étonné qu'un si petit nombre d'exemplaires de ces livres aient été retrouvés dans notre pays : selon toutes les apparences, on ne les y répandait pas, dans la crainte de soulever de justes réclamations. L'objectif des pères c'était la France, ou plutôt cette classe du peuple français disposée à subventionner les missionnaires. A ce compte, le moins il était fait mention de la colonie agricole, le mieux valait.

Soixante et douze ans après 1673, le père Charlevoix, jésuite, publia son *Histoire de la Nouvelle-France*, qui va jusqu'à 1720, et dans laquelle il verse à pleines mains les textes des *Relations*. De là est sortie la légende des "jésuites bienfaiteurs du Canada", et Dieu sait si elle a été faite et refaite avec adresse depuis lors, afin d'amener les Canadiens à admirer ce que leurs pères auraient volontiers fait disparaître comme obstacle majeur à la prospérité du pays.

Sans faire le moindre tort aux jésuites, on pourrait tirer de leurs *Relations* un gros volume composé des passages purement historiques, en ayant le soin d'annoter les phrases vagues, et ce livre leur ferait honneur aux yeux des hommes instruits aussi bien que chez le menu peuple, car, je le répète, il s'y trouve des renseignements uniques dont l'histoire doit tirer parti.[1] Même chose pour les lettres de la mère de l'Incarnation, pour La Hontan et Bacqueville de la Potherie.

BENJAMIN SULTE.

---

[1] On imprime en ce moment aux Etats-Unis une édition de grand luxe renfermant, outre les *Relations* des jésuites publiées à Québec en 1858, d'autres lettres des mêmes sources et des écrits du temps par divers auteurs, tels que Lescarbot, les pièces de la série Carayon, celles réunies par O'Callaghan, etc. Le tout est éclairé de notes savantes qui en augmentent la valeur.

HISTOIRE VERITABLE ET NATVRELLE DES MOEVRS ET PRODVCTIONS DV PAYS DE LA NOVVELLE FRANCE, VVLGAIREMENT DITE LE CANADA

A PARIS,
Chez FLORENTIN LAMBERT, ruë Saint Iacques, vis à vis Saint Yues, à l'Image Saint Paul.

M. DC. LXIV.
Auec Permission.

A Monseignevr

COLBERT,

Conseiller

du Roy en fon Confeil Royal, Intendant des Finances, & Sur-Intendant des Baftimens de fa Majefté, Baron de Seignelay, &c.

Monseignevr,

Ayant fait vne Hiftoire Naturelle fuccinte, mais veritable, de la Nouuelle France, qui eft arrosée du grand Fleuue S. Laurens, & des Lacs & Riuieres qui s'y vont rendre ; i'ay creu que cét Ouurage vous

eftoit deu, Dieu vous ayant donné pour ce pays vn amour particulier, qui sans doute ira croiffant, lors que vous aurez efté plus amplement informé de la bonté & de la beauté de toutes nos contrées. C'est le sentiment commun de tous ceux qui vous connoiffent, que l'vnique chofe qui ayt pouuoir fur voftre efprit, eft de vous faire bien connoiftre, qu'il y va de la gloire du Roy, et des interefts de la France ; & qu'en fuite l'on peut tout fe promettre de vos foins & de voftre credit. Cela eftant, i'ay creu, Monseignevr, que ce narré pourroit contribuer quelque chofe aux inclinations que vous auez déja, de faire fleurir noftre Nouuelle France, & d'en faire vn monde nouueau : lors que vous verrez dans la fimplicité de mon ftile, qui eft fans artifice, que vrayment elle merite d'eftre peuplée, & qu'elle peut aisémeñt receuoir les décharges de l'ancienne France, qui eft fi abondante en homẽs, que les Royaumes et les Colonies eftrangeres s'en peuplent de iour en iour. Ne vaut-il pas mieux que le Roy conferue fes fujets, les faifant paffer dans la Nouuelle France, & que le nom François foit également floriffant en l'vn & en l'autre Monde, dans l'Amerique & dans l'Europe. I'aurois fujet de craindre que cét Ouurage ne fuft pas bien receu de ceux qui recherchent les ornemens de noftre Langue, fi ie ne me reffouuenois qu'ayant eu l'honneur l'année derniere de parler à fa Majefté, & de luy répondre à plufieurs queftions qu'il me faifoit fur le Pays de la Nouuelle France ; tant s'en faut qu'il fe rebutaft de mes reponfes fimples & naïues, qu'au contraire il eut la bonté d'en témoigner de l'agréement ; I'ay creu, Monseignvr, que vous n'auriez pas moins de bonté pour moy, & que receuant ce petit prefent, que ie vous offre d'vn grand cœur, vous le protegerez, & vous me permettrez de me dire,

Monseignevr,

De la Ville des Trois-Riuieres, en la Nouvelle France, le 8. Octob. 1663.

Voftre tres-humble & tres-obeiffant feruiteur,
Pierre Bovcher.

AVANT-PROPOS.

Mon cher Lecteur, vous fçaurez que deux raifons m'ont porté à faire ce petit Traité. La premiere eft, que i'y ay efté engagé par quantité d'hoñeftes gens,[1] que i'ay eu l'honneur d'entretenir pendant que i'ay efté[2] en France, & qui ont pris vn grand plaifir d'entendre parler de ce pays

[1] Hommes de bien, qui ont du mérite et de la probité ; hommes exerçant de l'influence dans leurs cercles : gens de bonne société, de manières polies et d'esprit cultivé. Aujourd'hui, être honnête c'est être probe et vertueux.

[2] La plus ancienne coutume consistait à ajouter la lettre *s* après une lettre qui devait être accentuée, les caractères appelés *accents* n'existant pas alors. Ainsi : estait pour était, mesme pour même, fresne pour frêne. Du temps de M. Boucher il y avait progrès ; au lieu d'écrire : eftes pour été, on se servait d'un accent dans la dernière syllabe de ce mot, néanmoins la première syllabe suivait encore la vieille routine.

icy, & de fe voir defabufez de quantité de mauuaifes opinions qu'ils en auoient conceu : [1] en fuite dequoy ils m'ont prié de leur enuoyer vne petite Relation du Pays de la Nouuelle France, c'eft à dire ce que c'eft du Pays, & ce qui s'y trouue, afin de le faire fçauoir à leurs amis.[2] Le nombre de ceux qui m'en ont prié eftant grand, ie n'aurois pû que malaifément y fatisfaire ; c'eft pourquoy ie me fuis refolu de faire imprimer la prefente Defcription, & les prier d'y auoir recours.

La feconde raifon, c'eft qu'ayant veu l'affection que fa Majefté témoignoit auoir pour fa Nouuelle France, & la refolution qu'il a prife de détruire les Iroquois nos ennemis, & de peupler ce pays icy ; i'ay pēfé [3] que i'obligerois beaucoup de monde, de ceux qui auroient quelques deffeins d'y venir, ou d'y faire venir quelques-vns de leurs alliez, de leur pouuoir faire connoiftre le pays auant que d'y venir.

Il y a long-temps que i'auois cette penfée, & i'attendois toûjours que quelqu'vn mift la main à la plume pour cét effet : mais voyant que perfonne ne s'en eft mis en deuoir, ie me fuis refolu de faire la prefente defcription, en attendant que quelqu'autre la faffe dans vn plus beau ftile : car pour moy, ie me fuis contenté de vous d'écrire fimplement les chofes, fans y rechercher le beau langage ; mais bien de vous dire la vérité auec le plus de naïueté qu'il m'eft poffible, & le plus briévement que faire fe peut ; obmettant tout ce que ie crois eftre fuperflu, & ce qui ne feruiroit qu'à embellir le difcours.

Ie ne vous diray quafi rien qui n'aye déja efté dit par cy-deuant, & que vous ne puiffiez trouuer dans les Relations des RR. PP. Iesuites, ou dans les Voyages du Sieur de Champlain : mais comme cela n'eft pas ramaffé dans vn feul Liure, & qu'il faudroit lire toutes les Relations, pour trouuer ce que i'ay mis icy ; [4] ce vous fera une facilité, fur tout pour ceux qui n'ont autre deffein que de connoiftre ce que c'eft du pays de la Nouuelle France, & qui ne fe mettent pas en peine de ce qui s'y eft paffé, ny de ce qui s'y paffe. C'eft la raifon pour laquelle ie n'en parleray point, quoy qu'il y ayt eu quelque chofe cette année de bien extraordinaire, dont ie n'auois rien veu de femblable, depuis enuiron trente ans qu'il y a que ie fuis dans ce Pays icy ; qui eft vn tremble-terre qui a duré plus de fept mois, fur tout vers Tadouffac, où il s'eft fait fentir extraordinairement ; il s'eft fait là des remuëmens admirables. Nous en auons eu dans les

[1] Il n'en pouvait être autrement puisque, sauf Champlain, tous ceux qui écrivaient ou parlaient du Canada étaient intéressés à le noircir.

[2] En France, on pensait que le Canada était un pays d'animaux à fourrures pour le bénéfice des marchands, et qu'il s'y trouvait aussi des Sauvages à convertir à la foi chrétienne. On ne savait rien de plus.

[3] Ceci n'est pas une faute du typographe mais simplement une abréviation très commune autrefois. Le mot " pefé " doit se lire " penfé " ou plutôt " pensé."

[4] Ceci est tellement vrai que si l'on détachait des *Relations* des jésuites ce qui concerne seulement l'histoire naturelle et les ressources du Canada, on en ferait à peine un chapitre.

cõmencemens des atteintes aux Trois-Riuieres, & mefme iufques au Mont-Royal. Mais ce qui eft de plus aymable en tous ces boulcuerfemens, & ces fecouffes épouvantables;[1] c'eft que Dieu nous a tellement conferué, que pas uve feule perfonne n'en a receu la moindre incommodité. Ie n'en diray pas dauantage, les Peres Jefuites en font la Defcription, auec tous les effets qu'il a produit, dans leur Relation, que vous pourez voir auec bien plus de plaifir, le tout y eftant mieux d'écrit que ie ne le pourois pas faire. Vous verrez cy-apres les auantages que l'on peut tirer de ces pays pour le temporel, ie veux dire pour les biens de la terre.

Pour le Spirituel, l'on ne peut rien defirer de plus. Nous auons vn Euefque dont le zele & la vertu font au delà de ce que i'en puis dire : il eft tout à tous, il fe fait pauure pour enrichir les pauures, et reffemble aux Euefques de la primitiue Eglife. Il eft affisté de plufieurs Preftres feculiers, gens de grande vertu ; car il n'en peut fouffrir d'autres. Les Peres Iefuites fecondent fes deffeins, trauaillant dans leur zele ordinaire infatigablement pour le falut des François & des Sauvages.

En vn mot, les gens de bien peuuent viure icy bien contens ; mais non pas les mefchans, veu qu'ils y font éclairez de trop prés : c'eft pourquoy ie ne leur confeille pas d'y venir ; car ils pourroient bien en eftre chaffez, & du moins eftre obligez de s'en retirer, comme plufieurs ont déja fait : & ce font ceux-là proprement qui décrient fort le Pays, n'y ayans pas rencontré ce qu'ils penfoient.[2]

Ie ne doute pas que ces gens-là, qui ont efté le rebut de la Nouuelle France, quand ils entendront lire cette mienne Defcription, ne difent que j'aioufte à la verité : & peut-eftre encore quelques autres perfonnes diront le mefme, non pas par malice, mais par ignorance : Ie vous affeure, mon cher Lecteur, que i'ay veu la plus grande partie de tout ce que ie dis. & le refte ie le fçay par des perfonnes tres-dignes de foy.

Ie fçay bien que vous trouuerez d'autres fautes, & quantité mefme contre l'ordre de la narration ; mais ie crois que vous me les pardonnerez bien volontiers, quand vous confidererez que ce n'eft pas mon meftier de compofer ; que d'ailleurs ie n'ay fait ce petit abregé de la Nouuelle France, que pour obliger diuerfes perfonnes, en attendant que quelque meilleure plume le faffe plus exactement & dans vn plus beau ftile ; c'eft en partie pour cela que i'ay obmis quantité de belles chofes dignes d'un Lecteur curieux, & n'ay cherché qu'à eftre le plus bref poffible, & cependant donner à connoiftre ce qui eft abfolument neceffaire.

---

[1] Le point-virgule et la simple virgule semblent avoir une valeur identique aux yeux de M. Boucher, et on peut dire la même chose de tous les hommes de son temps.

[2] Ceci montre combien, jusque-là, on avait surveillé la conduite des immigrants.

TABLE

DES CHAPITRES.

Chap. I. De la Nouuelle France en general.
Chap. II. Briefue defcription de Quebec, & de quelques autres lieux.
Chap. III. Defcription des terres dont nous auons connoiffance.
Chap. IV. Des Arbres qui croiffent dans la Nouuelle France.
Chap. V. Noms des Animaux qui fe rencontrent au Pays de la Nouuelle France.
Chap. VI. Noms des Oyfeaux qui fe voyent en la Nouuelle France.
Chap. VII. Noms des Poiffons qui se trouuent dans le grand Fleuue faint Laurens, & dans les Lacs & Riuieres qui defcendent, dont nous auons connoiffance.
Chap. VIII. Noms des Bleds & autres grains apportez d'Europe, qui croiffent en ce pays.
Chap. IX. Des Sauuages de la Nouuelle France, & de leur façon de viure.
Chap. X. Continuation fur le mefme fujet.
Chap. XI. La maniere que les Sauuages font la guerre.
Chap. XII. De la façon qu'ils traitent les Prifonniers de guerre.
Chap. XIII. Réponfes aux queftions qui ont efté faites à l'Autheur lorsqu'il eftoit en France.
Chap. XIV. Suite du mefme fujet.
Chap. XV. Remarques qui ont efté obmifes aux Chapitres precedens.

HISTOIRE NATVRELLE DE CANADAS.

De la Nouuelle-France en general.

Chapitre premier.

Parlant de la Nouuelle-France en general, ie peux dire que c'eft vn bon Pays, & qui contient en foy vne bonne partie de ce que l'on peut defirer. La terre y eft tres-bonne, y produit à merueille, & n'eft point ingratte ; Nous en auons l'experience. Le Pays eft couuert de tres-belles & épaiffes forefts, lefquelles font peuplées de quantité d'Animaux, & de diuerfes efpeces ; & ce qui eft encor plus confiderable, c'eft que lefdites forefts font entre-coupées de grandes & petites riuieres de tres-bonnes eaux, auec quantité de fources & belles fontaines ; de grands & petits lacs, bordez auffi-bien que les riuieres de belles & grandes prairies, qui produifent d'auffi bonnes herbes qu'en France : Dans ces lacs & riuieres, il

s'y trouue grand nombre de toutes fortes de Poiffons, tres-bons & delicats ; Il s'y rencontre auffi grande quantité de Gibier de riuiere : le Pays eft fort fain ; les Animaux qu'on amene de France fe nouriffent fort bien ; on y void plufieurs plantes rares qui ne fe trouuent point en France ; il y a peu de plantes qui foient nuifibles à l'homme ; & au contraire, il y a beaucoup de fimples qui ont des effets merueilleux. Il y auffi peu d'Animaux mal-faisans ; on a découuert des fontaines d'eau falée, dont l'on peut tirer de tres-bons fel, & d'autres qui font Mineralles. Il y en a vne au Pays des Iroquois, qui jette vne eau graffe, qui eft comme de l'huile, et dont on fe fert en beaucoup de chofes au lieu d'huile.[1] Il y a aussi plufieurs mines, à ce que l'on dit ; ce dont ie fuis affeuré, c'eft qu'il y en a de fer & de cuiure en plufieurs endroits ; diuerfes perfonnes dignes de foy m'ont affeuré qu'il y en a vne de plomb fort abondance,[2] & qui n'eft pas bien loin de nous : mais comme c'eft fur le chemin par où paffent nos Ennemis, on n'a encore ozé y aller pour en faire la découuerte : Les climats y font differens felon les lieux ; mais ie puis toufiours dire en gros, qu'aux lieux les plus froids, l'Hyuer y eft plus guay qu'en France. Ie donneray vne plus parfaite connaiffance, quand ie traitteray de chaque chofe en particulier, comme j'efpere faire pour la fatisfaction du Lecteur.

La Nouuelle-France eft vn tres-grand Pays, qui eft coupé en deux par un grand fleuue nommé le Fleuue saint Laurens : Son emboucheure commence à Gafpé, & a cinquante lieuës[3] de large : pour fa longueur, nous n'en sçauons autre chofe, finon qu'il prend fon origine du lac des Hurons, autrement appelé la Mer-douce, que l'on tient auoir enuiron trois cents lieuës de contour : de forte qu'il fe trouue que depuis Gafpé jufques audit lac, il y a prés de cinq cens lieuës, par le circuit qu'elle fait.

Dans cedit lac ou mer-douce, fe décharge vn autre lac appelé le lac Superieur, lequel ne lui cede gueres, felon le rapport qui nous en a efté fait par les Sauuages de ces Pays-là, & mefme par des François qui en font venus depuis peu[4].

Tout ce grand Pays nous demeure inconnu, à caufe de la guerre des Iroquois[5], qui nous empefchent d'en faire la découuerte, comme il feroit fouhaitable.

---

[1] C'est du pétrole.

[2] En 1613 on connaissait les mines de cuivre du lac Supérieur ; en 1621 on montrait à Québec des échantillons de cuivre et de plomb du pays ; en 1660 les mines de fer de Batiscan étaient signalées ; en 1662 la mère de l'Incarnation parle de mines qui se rencontrent en divers endroits.

[3] Pourquoi un tréma sur l'*e* dans le mot "lieue" ? Ce signe ne répond à aucun besoin de prononciation.

[4] Radisson et son beau-frère Chouart des Groseilliers.

[5] Par la vallée de l'Ohio les Iroquois étaient parvenus, avant 1663, à terroriser le pays des Illinois ; par le lac Huron ils allaient frapper coup dans le Wisconsin. Tout le Haut-Canada était en leur pouvoir. Ils envoyaient des bandes ravager les campements sauvages entre la rivière Ottawa et le lac Saint-Jean, au Saguenay, sans compter leurs pointes sur Montréal, Trois-Rivières et aux environs de Québec.

Il eft vray que ce Pays de la Nouuelle-France a quelque chofe d'affreux à fon abord : car à voir l'Ifle de Terre-neufve, où eft Plaifance, les Ifles Saint Pierre, le Cap de Baye, l'Ifle Saint Paul, & les autres Terres de l'entrée du Golfe, tout cela donne plus d'effroy et d'ennuie de s'en éloigner, que de defir d'y vouloir habituer[1]; c'eft pourquoi ie ne m'eftonne pas fi ce Pays a demeuré fi long-temps fans eftre habitué[2]. Ie trouue, apres tout confideré, qu'il ne lui manque que des Habitans. C'eft la raifon qui m'a obligé à faire ce petit Traité[3], pour informer auec verité tous ceux qui auroient de l'inclination pour le Pays de la Nouuelle-France, & qui auroient quelques volontez de s'y venir habituer, & pour ofter[4] la mauuaife opinion que le vulgaire en a, & que mal-à-propos on menace d'enuoyer les garnemens en Canadas[5] comme par punition ; vous affeurant tout au contraire, il y a peu de perfonnes de ceux qui y font venus, qui ayent aucun deffein de retourner en France, fi des affaires de grande importance ne les y appellent ; & ie vous diray fans déguifement, que pendant mon séjour à Paris & ailleurs[6] l'année précédente j'ay fait rencontre de plufieurs perfonnes affez à leur aife, qui auroient efté par cy-devant Habitants de noftre Canada, & qui s'en eftoient retirez à cause de la guerre[7], lefquels m'ont affeuré qu'ils eftoient dans vne grande impatience d'y reuenir : tant il eft vray que la Nouvelle-France a quelque chofe d'attrayant pour ceux qui en fçauent goufter les douceurs.

Pour vous rendre la fuitte de ce Traitté plus intelligible, ie vous diray la diftance qui fe trouue de lieux à autres qui font habitez, ou qui font remarquables pour leur[8] Havres, ou pour autres chofes.

Nous lairons[9] donc toute l'entrée du Golfe, dont j'ay parlé cy-deffus, comme d'vn Pays qui ne vaut pas la peine qu'on en écriue rien ; Nous dirons feulement que depuis l'Ifle Percée jufques à Gafpé, il y a fept lieuës, de Gafpé à Tadouffac quatre-vingt-trois lieuës ; de Tadouffac iufques à Quebec, trente- lieuës ; de Quebec iufques aux trois Riuieres

[1] Habituer se disait alors pour habiter.

[2] Personne, si ce n'est Champlain, n'avait cherché à faire comprendre ce que valait le Canada, pour des colons sédentaires, une fois la porte du golfe Saint-Laurent franchie. M. Boucher connaissait fort bien les manœuvres qui étaient constamment employées dans le but d'en gêner la colonisation, mais il préfère, évidemment, n'en rien dire.

[3] Voilà la clef du livre : faire venir des cultivateurs.

[4] Ôter.

[5] Est-ce M. Boucher ou l'imprimeur qui écrivait "Canadas" au lieu de "Canada" ?

[6] L'hiver de 1661-62. Outre son séjour à Paris, Boucher avait dû en effet visiter la province, le Perche notamment, son lieu de naissance, puisqu'il recruta cent colons pour sa part, tandis que d'autres personnes en engageaient cent également qui me paraissent être venus du Poitou et de la Rochelle.

[7] La mère de l'Incarnation, vers 1653, laisse entendre que certaines personnes voulaient retourner en France à cause de la guerre des Iroquois.

[8] *Sic.*

[9] L'auteur avait dû mettre "laifferons".

trente lieuës, des trois Riuieres au mont-Royal trente lieuës, des trois Riuieres iufques aux Iroquois d'en-bas, nommez Anieronnons [1], qui font proche de la Nouvelle-Hollande, il y a enuiron quatre-vingt lieuës ; du mont-Royal iufques aux Iroquois du milieu, nommez Onnontagueronnons, il y a pareillement euuiron quatre-vingt lieuës : du mont-Royal iufques au Pays où demeuroient autrefois les Hurons [2] ; il y a deux cens lieuës : tout ce grand fleuue & ces grands lacs font remplis de belles ifles de toute forte de grandeurs.

La grande Riuiere vient du Couchant au Leuant. L'eau en eft falée [3] iufques au Cap Tourmente, qui eft fept lieuës au deffous de Quebec ; l'on compte de Quebec fur le grand Banc de Terre-neufve, où l'on va pefcher les Moluës [4], trois cens lieuës.

Aux enuirons de l'Ifle Percée [5], il fe trouue grand nombre d'huitres en écailles, qui font parfaitement bonnes. Il y a auffi en ces quartiers-là vn cofteau de charbon de terre [6] ; il y a pareillement vn peu plus deca vne Platriére ; il me refte à vous dire par quelle hauteur font nos habitations, pour vous rendre le tout plus intelligible.

Vous fçaurez donc que Gafpé eft par les quarante-neuf degrez & dix minuttes ; Tadouffac par les quarante-huit degrez & vn tiers ; Quebec par les quarante-fix trois quarts ; les trois Riuieres par les quarante-fix ; Mont-Royal par les quarante-cinq ; les Irroquois du Milieu, où on auoit habitué cy-deuant [7], nommez Onnontagueronnons, par les quarante-deux & vn quart.

Briefue defcription de Quebec, & de quelques-autres lieux.

Chapitre second.

Comme ie feray obligé dans la fuitte de mon difcours, de parler fouuent de Quebec, qui eft la principale habitation que nous ayons en la Nouuelle-France, & le lieu qui a efté le premier habité par les François ; I'ay creu qu'il eftoit à propos que j'en fiffe dés le commencement vne groffiere defcription, afin de donner plus d'intelligence au Lecteur.

Quebec est donc la principale habitation où refide le Gouuerneur General de tout le Pays, il y a vne bonne fortereffe et vne bonne gar-

[1] Les Agniers ou Mohawks dont les villages étaient assez près d'Albany, poste hollandais alors nommé Orange.

[2] A la baie Georgienne, au lac Simcoe ou Toronto et à Penetanguishine.

[3] Salée depuis la mer jusqu'au cap Tourmente.

[4] *Morhua* et *molua*, disent les dictionnaires. Jusqu'au XVIIIe siècle nous disions "molue" ; ensuite on a adopté "morue". Le nom scientifique est encore *morrhua*.

[5] Au large de Gaspé.

[6] On connaissait les dépôts de charbon du cap Breton dès cette époque.

[7] En 1656. Cette tentative de former une mission et une colonie chez les Onnontagués n'avait pas réussi. C'était à peu près où est la ville de Syracuse.

nison : comme auffi vne belle Eglife qui fert de Paroiffe, & qui eft comme la Cathedrale de tout le Pays : le Seruice s'y fait auec les mefmes ceremonies que dans les meilleures paroiffes de France [1]; c'eft auffi dans ce lieu que refide l'Euefque. Il y a vn College de Iefuites, un Monaftere d'Vrfelines qui inftruifent toutes les petites filles, ce qui fait beaucoup de bien au Pays ; auffi bien que le College des Iefuites pour l'inftruction de toute la jeuneffe dans ce Pays naiffant. Il y a pareillement vn Conuent [2] d'Hofpitalieres [3], qui eft vn grand foulagement pour les pauures malades. C'eft dommage qu'elles n'ont dauantage de reuenu. Quebec eft fitué fur le bord du grand fleuue faint Laurens, qui a enuiron vne petite lieuë de large en cet endroit-là, & qui coule entre deux grandes terres éleuées ; cette fortereffe, les Eglifes & les Monafteres, & les plus belles maifons, font bafties fur le haut ; plusieurs maifons & magazins font baftis au pied du cofteau, fur le bord du grand Fleuue, à l'occafion des Nauires qui viennent jufques-là ; car c'eft là le terme de la Nauigation pour les Nauires ; l'on ne croit pas qu'ils puiffent paffer plus auant fans rifque.

Vne lieuë au deffous de Quebec la riuiere fe fepare en deux, & forme vne belle Ifle, qu'on appelle l'Ifle d'Orleans,[4] qui a enuiron dix-huit lieuës de tour, dans laquelle il y a plufieurs Habitans : les terres y font fort bonnes ; il y a auffi quantité de prairies le long des bords.

Quebec eft bafty fur le roc ; & en creufant les caues, on tire de la pierre dequoy faire les logis ; toutesfois cette pierre n'eft pas bien bonne, & elle ne prend pas le mortier : c'eft vn efpece de marbre noir ; mais à vne lieuë de là, foit au deffus ou au deffous, on en trouue qui eft parfaitement bonne fur le bord du dit fleuue, qui fe taille fort bien. On trouue dans Quebec de la pierre à chaux, & de la terre graffe pour faire de la brique, paué, thuile, & autres chofes femblables, quatre ou cinq cens pas au deffous de la fortereffe, la terre eft coupée par vne belle riuiere nommée la riuiere faint Charles, qui a près d'vne lieuë de large en fa décharge dans la grande riuiere, quand la marée eft haute ; car de marée baffe, elle eft prefque toute à fec, ce qui eft vne belle commodité pour bien prendre du poiffon, qui eft vn bon rafraîchiffement aux Habitans de ce lieu-là ; fur tout, le Printemps qu'il s'y pefche vne infinité d'alozes. Au deffous de cette riuiere, le pays deuient plat, & eft habité jufques à fept lieuës en bas ; [5] les marées y font parfaitement reglées, elles defcendent

[1] Le décorum suivi de tout temps dans les églises et chapelles du Bas-Canada est digne de remarque. En 1819, Mgr Plessis, voyageant en France et en Italie, déplorait la mauvaise tenue des personnes et l'allure banale de toutes les choses du culte dans ces contrées ; il ajoutait que le Canada serait, sous ce rapport, un modèle avantageux pour l'Europe.

[2] Faute typographique : il faut lire "Couuent".

[3] Le collège des jésuites date de 1637 ; les établissements des ursulines et des hospitalières sont de 1639.

[4] La colonisation y était commencée depuis 1648. En 1665 on y comptait 452 âmes réparties en 96 ménages.

[5] C'est la côte de Beaupré qui renfermait 718 âmes en 1665, y compris Beauport.

fept heures, & montent cinq, & chaque fois retardent de trois quarts d'heure.

Quebec eft fitué du cofté du Nort, & eft habitué affez auant dans les terres, qui s'y font trouuées bonnes : Il eft habitué auffi trois lieues en montant ; [1] mais les terres n'y font pas fi bonnes : comme pareillement du cofté du Sud,[2] les terres quoy que bonnes, y femblent vn peu plus ingrates.

La pefche eft abondante en tout ces quartiers-là de quantité de fortes poiffons, comme Efturgeons, Saumons, Barbuës, Bar, Alozes, & plufieurs autres; mais je ne puis obmettre vne pefche d'anguille qui fe fait en Automne, qui eft fi abondante, que cela eft incroyable à ceux qui ne l'ont pas veu. Il y a tel homme qui en a pris plus de cinquante milliers pour fa part. Elles font groffes & grandes, & d'vn fort bon gouft, meilleures qu'en France de beaucoup, on en fale pour toute l'année qui fe conferuent parfaitement bien, & font d'vne excellente nourriture pour les gens de trauail.

La chaffe n'eft pas fi abondante à prefent proche de Quebec, comme elle a efté : le Gibier s'eft retiré à dix ou douze lieuës de là. Il refte feulement des Tourterelles ou des Bifeaux qui font icy en abondance tous les Eftez, il s'en tuë jufques dans les Iardins de Quebec, & des autres habitations ; elles durent feulement quatre mois de l'année.

On y feme de toutes fortes de chofes, tant dans les champs que dans les jardins, tout y venant fort bien, comme ie diray cy-apres, nonobftant la longueur de l'Hyuer.

Puifque ie fuis tombé fur l'Hyuer, ie diray vn petit mot en paffant des Saifons : on n'en compte proprement que deux, car nous paffons tout d'vn coup d'vn grand froid à vn grand chaud, & d'vn grand chaud à vn grand froid ; c'eft pourquoy on ne parle que par Hyuer & Efté ; l'Hyuer commence incontinent apres la Touffaints ; [3] c'eft à dire les gelées, & quelque-temps apres les neiges viennent, qui demeurent fur la terre jufques enuiron le quinziéme d'Auril pour l'ordinaire ; car quelquesfois elles font fonduës pluftoft, quelquesfois auffi plus tard ; mais d'ordinaire, c'eft dans le feiziéme que la terre fe trouue libre & en eftat de pouffer les plantes & d'eftre labourée.

Dés le commencement de May, les chaleurs font extrémement grandes, & on ne diroit pas que nous fortons d'vn grand Hyuer : cela fait que tout auance, & que l'on void en moins de rien la terre parée d'vn beau verd : & en effet, cela eft admirable, de voir que le bled qu'on feme dans la fin d'Auril, & jufques au vingtiéme de May, s'y recueille dans le mois

[1] Le recensement de 1665 donne à Québec 547 âmes, aux côtes Saint-Jean, Saint-François et Saint-Michel, 153, à Sillery, 140, à Notre-Dame des Anges, rivière Saint-Charles et Charlesbourg, 112.

[2] Du côté du sud du fleuve il n'y avait point d'habitants, sauf deux ou trois ménages à Lauzon.

[3] Tout ceci est pour Québec et Trois-Rivières.

de Septembre, & eft parfaitement beau & bon : & ainfi toutes les autres chofes auancent à proportion ; car nous voyons que les choux pommez, qui fe fement icy au commencement de May, fe replantent dans le vingt ou vingt-quatriéme de Iuin, se recueillent à la fin d'Octobre, & ont des pommes qui pezent des quinze à feize liures.

Pour l'Hyuer, quoy qu'il dure cinq mois, & que la terre y foit couuerte de neiges, et que pendăt ce temps le froid y foit vn peu afpre, il n'eft pas toutesfois defagreable : c'eft vn froid qui eft guay, & la plufpart du temps ce font des iours beaux & ferains, & on ne s'en trouue aucunement incommodé : on fe promene par tout fur les neiges, par le moyen de certaines chauffures faites par les Sauuages, qu'on appelle Raquettes,[1] qui font fort commodes. En verité, les neiges font icy moins importunes, que ne font les bouës en France.

Les Saifons ne font pas égales par tout le Pays : aux trois Riuieres il y a prés d'vn mois moins d'Hyuer :[2] au mont-Royal enuiron fix semaines, & chez les Iroquois il n'y a qu'enuiron vn mois d'Hyuer. Quebec, quoy que moins fauorable pour les faisons & pour l'afpect du lieu qui n'a pas tant d'agrément, a toutefois vn tres-grand auantage à caufe du nombre d'Habitans. & qu'il eft l'abord des Nauires qui viennent de France.

Tadouffac, eft vn lieu où les Nauires abordoient autrefois, & où ils faifoient leurs décharges auant qu'on ozaft les faire monter jufques à Québec : tout ce qu'il y a de confiderable, c'eft vne belle anfe en cul de fac, où les Nauires font bien à l'abry, l'anfe y eftant profonde & de bon ancrage.

Il y a vne belle riuiere nommée le Saguené, qui paffe tout à trauers : on y fait baftir vne Chapelle, vn Magazin, & vne petite Fortereffe, à l'occafion de plufieurs Sauuages qui y pafsĕt l'Efté : mais il n'y a perfonne qui y habite, le Pays n'eftant pas propre, tant pour les terres que pour la faison, quoy que la pefche y foit fort bonne.

Mais difons vn mot de l'habitation des trois Riuieres :[3] c'eft vn fort beau Pays à voir, vn Pays plat, point montagneux, qui a de fort beaux bois : plufieurs riuieres & lacs entrecoupent fes terres, qui font toutes bordées de belles prairies ; ce qui fait qu'il y a quantité d'Animaux, & fur tout des Elans, Caribous, & Caftors, & tres-grand nombre de Gibier & de Poiffon.

---

[1] Parce qu'elles imitent la raquette du volant, un jeu très répandu en France lorsque le Canada fut découvert.

[2] L'hiver est le même, à peu près, à Trois-Rivières et à Québec. Boucher a voulu dire que, à Trois-Rivières, cette saison dure trois semaines de moins qu'à Québec, et à Montréal trois semaines de moins qu'à Trois-Rivières. L'imprimeur a dû sauter une ligne de son manuscrit. Dans le pays des Iroquois il n'y a qu'un mois d'hiver en tout ; c'est la région d'Albany, Oswégo et Syracuse.

[3] Depuis Batiscan jusqu'au cap de la Madeleine il y avait quelques habitants, lesquels, joints à ceux de la bourgade de Trois-Rivières, formaient en 1665 une population de 455 âmes comprenant 69 ménages. C'était un mince résultat après trente ans de fondation.

Les terres que l'on a commencé à deferter font fablonneufes, mais qui ne laiffent pas de produire à merueille, eftant vn fable gras au deffus. On s'eft bafty feulement du cofté du Nort.[1]

Il y a comme deux habitations feparées par vne grosse riuiere,[2] on l'appelle les Trois-Riuieres, à caufe qu'eftant entrecoupée par des Ifles, elle fait comme trois riuieres en ce lieu-là, qui vient de dedans les terres du cofté du Nort.

Mont-Royal, qui eft la derniere de nos habitations Francoifes, eft plus auancée dans les terres.[3] Elle eft fituée dans vne belle grande Ifle nommée l'Ifle du mōt-Royal, les terres y font fort bonnes. C'eft terre noire ou pierreufe, qui produit du grain en abondance : tout y vient parfaitement bien ; mais fut tout les melons & les oignons : la pefche et la chaffe y eft tres-bonne : tout le Pays d'alentour eft parfaitement beau, & tant plus l'on monte en haut du cofté des Irroquois, plus le Pays y eft agreable : c'eft vn Pays plat, vne foreft où les arbres font gros & hauts extraordinairement : ce qui monftre la bonté de la terre, ils y font clairs & point embaraffez de petits bois : ce feroit vn Pays tout propre à courir le Cerf, dont il y a abondance, s'il y auoit en ce Pays des Habitans qui euffent des cheuaux pour cela,[4] & que l'Iroquois euft efté vn peu humilié, ou pour mieux dire dompté : la plufpart de ces arbres font des chefnes.

Mais ne nous amufons pas fi long-temps fur les chemins, & entrons tout d'vn coup dans le grand lac des Iroquois[5], apres auoir paffé au trauers de plus de deux cens Ifles qui sont à l'entrée[6], dont les deux tiers ne font que prairies, & l'autre tiers des rochers en pain de fucre. Laiffons à droite & à gauche, & dans les Ifles, vn grand nombre de beftes qu'on y rencontre, qui font quelquesfois plus de cinq cens tout d'vne bande.

Ce Pays des Iroquois[7] dont ie veux parler, & qui eft fur le bord de

[1] Au nord du Saint-Laurent.

[2] C'est-à-dire le fort du Platon, portant le nom de Trois-Rivières, et quelques colons placés au cap de la Madelaine, côté nord de l'embouchure de la rivière dite des Trois Rivières, laquelle porte le nom de Saint-Maurice depuis 1720 à peu près.

[3] Entre Trois-Rivières et Montréal il n'y avait aucun colon, soit au nord soit au sud du fleuve.

[4] Les premiers chevaux sont venus en 1665.

[5] Le lac Ontario. Il a porté quelque temps le nom de Frontenac. Champlain, 1615, l'appelle Enthouhonorons et le baptise du nom de Saint-Louis. Vers 1650 le père Ducreux écrit Ouentaronius parce que sa coutume était de latiniser les noms. Il est évident que "Ontario", ou quelque terme approchant, était dans la circulation commune pour désigner ce lac. Hennepin, en 1680, met "Kanadario". Les Entouhoronons (Tsonnontouans et Ouentouoronons), l'une des cinq nations iroquoises, ont toujours été regardés comme ayant donné leur nom à cette nappe d'eau.

[6] C'est la plus ancienne mention que je connaisse des Mille-Iles. Champlain, en 1615, dit seulement qu'il y a de belles îles en cet endroit.

[7] Tout le littoral est du lac Ontario. Les Hollandais étaient établis sur la rivière Hudson depuis Orange jusqu'à Manhattan. En 1666 la contrée passa aux Anglais qui firent d'Orange Albany et de Manhattan New-York. Cela ne dérangeait en rien les Iroquois qui continuaient de se tenir dans le voisinage du lac Ontario.

noftre grand Fleuue, puifqu'il paffe au trauers de leur grand lac, eft vn fort bon Païs & bien agreable : la terre en est parfaitement bonne, & la meilleure que l'on puiffe rencontrer ; ainfi qu'on peut juger par les arbres. Il ne s'y rencontre quafi point de fapinieres, mais au contraire rien que beaux bois, qui font chefnes, chaftagniez, noyers, heftres, bois blăc, meuriers, & quantité d'autres beaux arbres dont nous n'auons point de cõnoiffance en ces quartiers [1], ce qui eft caufe que ie n'en fçay point les noms ; Les arbres fruitiers font plus en abondance. Comme auffi la chaffe des beftes fauues, & du Gibier. Il y a plufieurs fontaines d'eau falée [2], dont l'on fait de tres-beau & bon fel. La quantité des prairies eft admirable : & les quatre Saifons y font comme en France, finon que l'Hyuer n'y eft pas fi long ; la pefche y eft abondante, fur tout de Saumon, Efturgeon, Barbuë, & Anguille, dont il y a des quantitez prodigieufes : tous ces grands Pays-là font de mefme.

Je ne parleray point du pays des Hurons, puifqu'il eft abandonné [3], tant des François que des Sauuages, qui ont efté obligez de le quitter, à caufe des Iroquois : le Pays eft tres-beau & bon, prefque tout deferté [4] comme en France, fitué fur le bord du grand Lac [5], qui a trois cens lieuës de circuit, & qui eft remply d'vn nombre infiny d'Ifles de toutes façons, beau bois, bonne terre, abondance de chaffe et de pefche en toute faifon, l'Hyuer y dure quatre mois. I'y ai veu [6] une pefche qui eft fort agreable, qui fe fait auffi-bien l'Hyuer fous les glaces, que pendant l'Efté ; c'eft celle du Haran dont il y a abondance. Ce qui eft encore de beau à voir en ce Pays-là, ce font plufieurs petits lacs d'vne lieuë & de deux lieuës de tour, qui fe voyent au milieu de ces terres deffrichées [7], bordées de prairies tout à l'entour, & en fuitte d'vn petit bois, d'ou fortent quantité de Cerfs qui viennent paiftre ; de forte qu'allant à l'affuft, on ne peut manquer de faire coup ; & à la faifon vous les voyez tous chargez de Gibier de riuiere. Les Coqs-d'Indes et autres oyfeaux fe trouuent dans les champs. Mais ie veux & ie ne puis pas faire le defcription de tous les beaux lieux de ces Pays-là, ny des commoditez qui s'y rencontrent, & eftre bref comme ie pretens.

---

[1] C'est-à-dire à Québec ou à Trois-Rivières.

[2] Voir *Relations* des jésuites, 1657, p. 33.

[3] Depuis 1649-50, comme aussi toute la rivière des Algonquins (à présent l'Ottawa) à la même date.

[4] Mis en désert, défriché.

[5] Le nord du lac Huron.

[6] Il y était allé en 1639.

[7] Les Hurons, comme les Iroquois, cultivaient la terre et avaient des villages infiniment mieux bâtis que ceux des Algonquins du Bas-Canada, gens nomades vivant surtout de chasse et de pêche et sans aucune forme de gouvernement. Les Hurons et les Iroquois étaient, relativement aux Algonquins répandus depuis le Saguenay jusqu'au lac Nipissing, des gens civilisés.

Defcription des Terres dont nous
auons connoiffance.

Chapitre III.

Ie crois qu'il n'eft pas hors de propos de vous faire icy vne petite defcription des Terres dõt nous auons connoiffance, comme elles font differentes en diuers lieux, foit pour la forme, la bonté & la nature de la terre.

Ie ne vous parleray point des premieres qu'on rencontre venant de France, puis qu'elles ne valent pas la peine que l'on en parle, en comparaifon des autres : à proprement parler, ce ne sont pas des terres, mais de grands rochers horribles à voir.

Depuis l'Ifle Percée, qui eft l'emboucheure du fleuue, jufques vis-à-vis de Tadouffac du cofté du Sud, que les Nauires frequentent quand ils montent à Quebec, toutes les terres paroiffent hautes, & la plufpart grandes montagnes : c'eft ce qui a donné le nom aux Monts Notre-Dame, qui tiennẽt vne partie de ce chemin-là ; & l'on dit qu'ils ne font quafi iamais découuerts de neige, & par confequent inhabitables : ce n'eft pas qu'il n'y ait entre lefdites Montagnes & le bord du grand Fleuue, quatre, cinq, & quelquefois huit lieuës de plat-pays, & que tout ce pays ne foit coupé d'efpace en efpace par de belles riuieres. Je le juge toutefois fort mal-propre pour eftre habité, finon Gafpé que j'eftime fort propre à faire vne habitation ; c'eft une Baye qui entre dans les terres affez auant, & qui fait vn baffin propre à mettre des Nauires à l'abry.

Dans le fond de la Baye, les terres paroiffent fort propres à habiter. D'ailleurs, il y a grande pefche de Moluë en ces quartiers-là.

Il y a auffi trois autres beaux Havres dix ou douze lieuës au-deffous ; fçavoir l'Ifle Percée, Bonauenture, & Mifcou, où toutes les années des Nauires vont à la pefche de la Moluë en tous ces Havres. Ce feroit vn lieu tres propre pour auoir correfpondance auec Quebec, puis qu'on y va facilement auec des Barques et des Chalouppes.

Là au droit fe voit l'Ifle d'Anticofti, dont ie ne vous parleray pas n'y ayant point efté, feulement ay-je ouy dire que c'eftoit une fort belle terre, auffi-bien que la cofte du Nort, depuis Tadouffac defcendant en bas, dans laquelle on rencontre quantité de belles riuieres, bien profondes & grandement poiffonneufes; mais fur tout, abõdantes en Saumons ; il y en a des quantitez prodigieufes, felon le rapport que m'en ont fait ceux qui y ont efté.

Depuis Tadouffac jufques à sept lieuës proche de Quebec, que l'on nomme le Cap-Tourmente, le Pays est tout à fait inhabitable, eftant trop haut, & tout de roche, & tout à fait efcarpé. Ie n'y ay remarqué qu'vn seul endroit, qui eft la Baye faint Paul, enuiron fur la moitié du chemin, & vis-à-vis l'Ifle aux Coudres, qui paroift fort belle lors qu'on y paffe,

auffi-bien que toutes les Ifles qui fe trouueut depuis Tadouffac jufques à Quebec, lefquelles font toutes propres à eftre habitées. Ie n'en fais point de defcription en particulier, n'ayant deffein que de vous donner vne briefue connoiffance de tout le Pays, & de quelques lieux principaux.

La cofte du Sud depuis Tadouffac jufques à Quebec eft fort belle, & vne terre plus baffe & qui paroift par les arbres dont elle eft chargée, eftre fort bonne. Il y a plufieurs belles riuieres toutes remplies de poiffons et de gibier dans la faifon : il fe trouue de belles prairies le long de la cofte, ce qui fait qu'il y a quantité de beftes fauues.

Depuis Quebec jufques aux trois-Riuieres du mefme cofté du Sud[1], les terres font affez belles, & il y a d'affez beau bois, mais elles font eleuées jufques à fix ou fept lieuës au deffous des trois-Riuieres, où elles commencent à eftre baffes, vnies : & cela continuë jufques dans le pays des Iroquois. Ces terres font parfaitement bonnes, entrecoupées de riuieres, garnies de lacs par endrois. Quantité de prairies fe rencontrent non feulement le long du fleuue, à l'entour des lacs dans ces petites riuieres, mais encore dans les terres : ce qui fait que la chasse y eft abondante, tant d'Oyfeaux que d'Animaux.

Du cofté du Nort depuis le Cap-Tourmente, qui eft fept lieuës plus bas que Quebec, jufques au Cap Rouge, qui eft trois lieuës au deffus ; cela eft habité le long du grand Fleuue : depuis le Cap Rouge jufques à la riuiere fainte Anne, qui font enuiron dix-fept lieuës de pays en montant, les terres y font affez belles ; mais l'abord n'en eft pas fi agreable, à caufe que la plufpart de la cofte eft pierreufe. Il ne laiffe pas de s'y trouuer de belles riuieres, & des prairies par endroits. Depuis la riuiere fainte Anne jufques aux Trois-Riuieres, qui contient enuiron dix lieuës de pays, les terres y font tres-belles & baffes ; le bordage le long du grand Fleuue eft fable ou prairies ; les forefts y font tres-belles & bien-aisées à défricher.

Depuis Quebec lufques aux trois-riuieres, il n'y a point d'Ifles, finon deux petites d'enuiron vne lieuë de tour chacune, & qui font proche de la terre ferme du cofté du Nort ; elles fe nomment l'Ifle fainte Anne, & l'Ifle faint Eloy.[2]

Depuis les trois-Riuieres jufques au mont-Royal, il y en a quantité & de fort belles, & la plufpart n'ont pas encore de noms ; quelques-vnes des principales s'appellent l'Ifle faint Ignace, auprés de laquelle il y en a

[1] La rive sud du Saint-Laurent était encore sans colons depuis la pointe Lévis jusqu'au lac Saint-François. Quelques chasseurs algonquins s'y montraient quelquefois au-dessous du lac Saint-Pierre, mais n'y demeuraient pas longtemps. Les Iroquois infestaient tout le territoire compris entre le lac Champlain, le lac Saint-François et le lac Saint-Pierre.

[2] L'île Sainte-Anne me paraît avoir imposé son nom à la rivière et à la seigneurie de Sainte-Anne de la Pérade. En 1603, Champlain mentionne l'île Saint-Eloy. Vers 1680, Jacques le Marchand demeurait vis-à-vis, sur la terre ferme, et ce lieu est appelé Saint-Eloy ; c'est là que fut construite l'église de Batiscan.

prés d'vne vingtaine, que l'on appelle les Ifles de Richelieu. Ie ne diray rien de leur beautez, ny de la grande chaffe & pefche qui s'y rencontre ; je ferois trop long fi à tous les endroits j'en voulois faire vne deduction ; ie me contenteray feulement de dire que les prairies font abondantes.

Il croift dans les bois vne quantité prodigieufe d'ortyes propres à faire du chanvre ; les Sauuages, Hurons & Iroquois s'en feruent pour faire diuers ouurages, comme des facs, rets, colliers & armures ; il s'en trouue grande quantité en beaucoup d'endroits de ce Pays icy.

En fuite fe void d'autres Ifles, qu'on nomme les Ifles Bouchard ; [1] plus haut font les Ifles faint Iean, en fuite les Ifles Percées,[2] l'Ifle de sainte Therefe,[3] l'Ifle faint Paul [4] & plufieurs autres qui n'ont point encore de nom, toutes tres-belles & bien commodes pour eftre habitées, & qui d'ailleurs font abondãtes en chaffe, pefche, & prairies.

Suiuant la cofte du Nort, le Pays eft tres beau, & tout le long du fleuue fe font prairies ; beaucoup de petites riuieres arroufent ces terres.

La riuiere des Prairies eft vne grande riuiere qui fe joint au fleuue faint Laurent fix lieuës au deffous de l'habitation de mont-Royal,[5] vingt-quatre lieuës au deffus des trois Riuieres ; l'on prend cette riuiere pour aller au pays des Hurons, quoy que le chemin en foit beaucoup plus long & plus mal aisé que l'autre, pour euiter les Iroquois qui habitent fur le bord du grand lac qu'on appelle le lac des Iroquois, par où paffe cette grande riuiere.[6]

Ie ne feray point la defcription des Terres qui fe rencontrent des deux coftez de cette riuiere [7] qui tire au Nort, veu qu'il eft mal-aisé d'y pouuoir habiter à caufe des fauts ou cafcades d'eaux qui s'y rencontrent, qui empefchent la riuiere d'eftre nauigable à d'autres baftimens qu'aux petits Vaiffeaux dont fe feruent nos Sauuages, qui peuuent eftre transportez d'vn lieu à vn autre, fans autres machine que les épaules d'vn hõme, ou de deux au plus. C'eft bien dommage ; car il y a de très-beaux

---

[1] Entre Verchères et Contrecœur. Elles doivent probablement leur nom au chirurgien Etienne Bouchard, né à Paris mais demeurant à Epernon, qui s'établit à Montréal en 1653, s'y maria en 1657 et y mourut en 1676.

[2] Iles de Boucherville.

[3] En bas de l'île de Montréal.

[4] Vis-à-vis Montréal.

[5] Le bras de la rivière Ottawa qui passe au nord de Montréal et entoure l'île Jésus a porté le nom de Saint-Jean à cause de l'interprète Jean Nicolet. Un homme appelé Des Prairies s'y noya vers 1615, et depuis lors on trouve la "rivière des Prairies" ainsi désignée jusque vers le Long-Sault en remontant l'Ottawa.

[6] Il faut lire : "par où passe le fleuve Saint-Laurent", car c'est lui qui sort du lac des Iroquois (l'Ontario), et non pas l'Ottawa.

[7] L'Ottawa, nommée "rivière des Algonquins" jusqu'à 1650, où cette nation en fut chassée par les Iroquois. Les Outaouais de la Grande baie (Grand-Bay ensuite, puis Green-Bay par corruption et baie Verte par traduction) du lac Michigan étant venus après cela traiter à Montréal, on prit l'habitude, vers 1668, de dire : "le chemin des Outaouais", ou bien "la rivière des Outaouais", nom qui est resté, bien que ces sauvages n'aient jamais habité les bords de cette rivière.

Pays, & qui meriteroient bien d'être habitez : mais fur tout, vn endroit appellé la petite Nation,[1] qui eft enuiron vingt ou trente lieuës au deffus du mont-Royal, & qui contient prefque vingt lieuës de pays le long du fleuue,[2] le plus beau qui fe puiffe voir pour un Pays non-habité ; car les Iroquois en ont chafsé les Sauuages qui y habitoient. C'eft un beau bois remply de petits lacs & de prairies, auec vn fort grand nombre de petites riuieres : tout cela fi plain de chaffe & de pefche, qu'il n'eft pas croyable, mais ce qui eft le plus admirable, c'est le grand nombre de beftes fauues qui s'y rencontre ; car ie fçay qu'il y a eu de nos Francois qui en defcendant des Hurons, ont fait rencontre de bandes de ces animaux, qu'on appelle icy Vaches fauuages, qui font proprement de grands Cerfs, où ils eftimoient qu'il y en auoit bien huit à neuf cens, fans parler des vrais Cerfs, des Ours, Elans, Caftors, Loutres, Rats mufquez, & plufieurs autres fortes d'animaux : mais la porte en eft fermée, par vn grand fault qui a pour le moins trois lieues de long :[3] quand je dis fermée, c'eft pour le prefent ; car quand le Pays fera habité, & que les Iroquois feront foubmis, on trouuera bien l'inuention de s'en rendre l'entrée facile : & puis on ne maqũe pas de beaux lieux à habiter, qui ne peuuent pas eftre occupez d'icy à bien long-temps. En voila ce me femble affez pour cõnoiftre le Pays ; difont feulement vn petit mot du terroir :[4] il s'y trouue de la terre-glaife par endroits. La terre eft noire, fablonneufe, rouge, pierreufe en d'autres endroits ; mais toutes font affez fertiles : & pour preuue de cela, ie feray le Chapitre fuiuant des arbres qu'elle produit.

Des Arbres qui croiffent dans la Nouuelle-France.

Chapitre IV.

Ie vois bien que le Lecteur curieux demande defia[5] quels fortes d'arbres croiffent dans ces grãdes forefts, & fi ce font toufiours[6] les mefmes par tout ; à quoy font-ils bons ? S'en peut-on feruir à quelques chofes ? Sont-ils gros ? Sont-ils hauts ? Le bois eft-il fain ? A toutes ces queftions, mon cher Lecteur, ie vous y répondray, vous en faifant la defcrip-

[1] Groupe algonquin de beaucoup moins nombreux que celui de l'île des Allumettes, appelé les Grands-Algonquins.

[2] Rivière des Algonquins, à présent l'Ottawa.

[3] Le Long-Sault, que l'on évite aujourd'hui en passant par le canal Grenville et d'autres écluses. Au pied du saut, à l'endroit appelé à présent Carillon, avait eu lieu, en 1660, le fameux siège soutenu par Dollard et ses compagnons. L'endroit ne portait alors aucun nom qui nous soit connu. Vers la fin du siècle, on le trouve désigné comme "Carillon", probablement d'après un traiteur du nom de Carrion, qui le fréquentait en 1675.

[4] Du terroir du Canada en général.

[5] Defia, desia, déjà.

[6] Ailleurs il écrit "toujours".

tion la plus naïfve que ie pourray, & auec toute la fincerité poffible, tâchant de fuyr toutes exagerations, comme j'ay fait, & comme j'efpere de faire dans tout le refte de mon difcours : en fuitte vous jugerez à quoy ils font propres, & ce qu'on en pourra faire. Ie n'y garderay point d'ordre : je les nommeray comme ils me viendront en la memoire ; ie commenceray par vn, qui eft le plus vtile icy, que l'on nomme Pin, qui n'apporte pas de fruit comme ceux de l'Europe ; il y en a de toutes groffeurs & grandeurs ; ils viennent ordinairement de la hauteur de cinquante à foixante pieds, fans branches : l'on s'en fert pour faire de la planche, qui eft fort belle & bonne ; & l'on dit que ces arbres feroient bien propre à faire des mafts de Nauires. Il s'en trouue d'affez menu & haut pour cét effet : ces arbres font fort droits : il y a de grands Pays qui n'en portent point, mais les lieux où ils naiffent font appellez Pinieres.

Ces arbres rendent quantité de gomme ; les Sauuages s'en feruent pour brayer leurs canots, & on s'en fert heureufement pour les playes, où cette gomme eft fort fouueraine.

Il croift auffi des Cedres, le bois en eft fort tendre, il a la feuille platte, et le bois eft quafi comme incorruptible : c'eft pourquoy on s'en fert icy pour faire les cloftures des jardins,[1] & les poutres des caues : il fent affez bon ; mais d'ordinaire les arbres ne sõt pas fains : cependant il s'en trouue plufieurs gros qui pourroient fervir à faire du meuble : il rend vne gomme, qui eftant brûlée, a vne tres-bonne odeur comme de l'encent. Ie ne fçache pas qu'elle aye d'autre qualité.

Il y a des fapins comme en France : toute la difference que j'y trouue, c'eft qu'à la plufpart il y vient des bubons à l'écorce, qui font remplis d'vne certaine gomme liquide qui eft aromatique, dont on fe fert pour les playes comme de baûmes, & n'a pas gueres moins de vertu, felon le raport de ceux qui ont fait l'experience : on en dit plufieurs autres chofes, mais ie laiffe cela aux Medecins.

Il y a vne autre efpece d'arbre, qu'on nomme Epinette : c'eft quafi comme du fapin, finon qu'il eft plus propre à faire des mafts de petits Vaiffeaux, comme de chalouppes & barques, eftant plus fort que le fapin. Ie parle de l'Efpinette verte : car il y a en deux fortes ; l'vne verte, & l'autre rouge.

L'Epinette rouge est d'vn bois plus ferme & plus pefant, & fort propre à baftir ; elle fe dépouille de fes feuilles en Automne, & les reprend au Printemps : ce qui n'arriue point aux autres fapinages. L'efcorce en eft rouge ; il ne rend point quafi de gomme, tout au contraire de l'Epinette verte qui en a quantité.

Il y en a encore vne autre efpece que l'on appelle Pruffe ; ce font ordinairement de gros arbres qui ont trente ou quarante pieds de haut fans branches : ils ont vne groffe écorce & rouge : ce bois ne pourrit pas

[1] Est-ce que les champs en culture n'étaient point clôturés à cette époque en Canada ?

fi facilement que les autres ; c'eft pourquoy on s'en fert ordinairement pour baftir. Ce qu'il y de mal dans ce bois, c'eft qu'il s'en trouue quantité de roüillé, ce qui le fait rebuter. De celuy-là il en vient par tout, en bonne et mauuaise terre ; il ne produit point de gomme.

Il faut remarquer que tous les fapinages ne croiffent que dans des lieux humides, à la referue des Pins et Pruffes, qui viennent auffi bien aux lieux fecs qu'aux lieux humides.

Il y a vne autre efpece d'arbre, qu'on appelle Herable, qui vient fort gros & haut : le bois en eft fort beau, nonobftant quoy on ne s'en fert à rien qu'à brûler, ou pour emmancher des outils, à quoy il eft tres-propre, à cause qu'il eft extremémët doux & fort. Quand on entaille ces Herables au Printeps, il en degoute quantité d'eau, qui eft plus douce que de l'eau détempée dans du fucre ; du moins plus agreable à boire [1].

L'arbre appellé Merifer, deuient gros & haut, bien droit. Son bois fert à faire du meuble, & à monter des armes. Il est rouge dedans, & eft le plus beau pour les ouurages qu'il y ait en ces quartiers. Il ne porte aucun fruit.

On l'a nommé Merisier, parce que fon écorce eft semblable aux Merifier de France.

Il y a auffi du bois de heftre, fort beau & bon, qui porte de la fayne comme en France : mais l'on ne s'en fert qu'à brûler.

Il fe trouue de deux fortes de chefnes ; l'vn est plus poreux que l'autre. Le poreux eft propre pour faire du meuble, & autre trauail de menuzerie & de charpente : l'autre eft propre à faire des vaiffeaux pour aller fur l'eau : ces arbres viennent hauts, gros, & droits, & fur tout vers le Mont-Royal.

Il y a auffi de deux fortes de Fresne, l'vn appellé franc-Frefne, & l'autre Frefne baftard : Ces arbres viennent bien hauts & bien droits, le bois en eft fort beau & bon.

Il y a des Ormes qui viennent fort gros et hauts, le bois en eft excellent, & les Charrons de ce Pays s'en feruent fort.

Il y a des Noyers de deux fortes, qui apportent des noix : les vns les apportent groffes & dures ; mais le bois de l'arbre eft fort tendre, & l'on ne s'en fert point, finon à faire des fabots, à quoy il eft fort propre : de celuy-là il y en a vers Quebec, & les trois-Riuieres en quantité : mais peu en montant plus haut ; l'autre forte de Noyers apporte des petites noix rondes, qui ont l'écale tendre comme celles de France ; mais le bois de l'arbre eft fort dur, & rouge dedans : on commence d'en trouver au Mont-Royal, et il y en a quantité dans le pays des Iroquois. Les Sauuages mefme fe feruent des Noix à faire de l'huile, laquelle eft excellente.

---

[1] Les sauvages étaient trop ignorants pour s'aviser de faire bouillir l'eau d'érable afin de recueillir la substance sucrée qu'elle renferme. Les Français eux-mêmes ne commencèrent à faire de la *trempette* et du sucre solide que vers 1695, probablement sous la direction du docteur Michel Sarrasin.

Vne autre efpece d'arbre, que l'on appelle de la Plaine, eft quafi comme l'Herable, mais vn peu plus tendre, qui fert à brufler.

Il y a du Boulleau, dont les arbres viennent fort gros & hauts ; nos Sauuages fe feruent de l'écorce pour faire leurs canots, & pour couurir leurs cabanes portatiues ; cela fe roulant comme vn tableau, on le déroule & on l'étẽd fur deux ou trois perches plantées en terre, & on fe met à l'abry là deffous, comme on feroit fous vne tente ; [1] les Sauuages en font encore des plats & autres petits vaiffeaux à leurs vfages ; le bois en eft fort beau & bien fain, mais on ne s'en fert à rien icy.

Il fe trouue auffi du Tremble de toutes façons ; c'eft à dire, gros & petit, qui fert à la nourriture des Caftors, qui en ayment fort l'écorce.

Il y a d'autres arbres appellez Bois blanc, que quelques-vns appellent Tillot ; le bois en eft blanc & bien tendre, qui pourrit facilement à l'eau : l'efcorce fert à nos Sauuages en beaucoup d'vfages ; car celle des plus gros arbres leur fert à faire vne efpece de tonneau, dans lequel ils mettent leurs grains & autres chofes.

L'efcorce des petits leur sert à lier & mefme ils en font vn chanvre, duquel ils fe feruent pour faire des cordages.

Il y a des Chatagniers & des Meuriers, qui fe trouuent feulement dans le pays des Iroquois : pour les Chattagniers, il y en a en abondance, & qui raportent du fruit auffi bon que ceux de France ; les arbres en font beaucoup plus gros & plus grands.

Il fe void quantité d'autres arbres au dit pays des Iroquois, qui ne font point icy dans nos cartiers, & dont ie ne fçay pas le nom ; feulement fçay-je bien qu'il y en a qui ont le bois rouge & font propre à faire du meuble.

Il y a auffi en ces quartiers [2] abondance de Coudriers, qui raportent force noifettes, fureau, épine blanche, qui apportent des fruits plus gros que ceux de France, & d'vn bien meilleur gouft ; Pruniers qui apportent des prunes rouges de la groffeur du Damas, & qui font d'vn affez bon gouft ; mais non pas toutesfois fi bon que celles de France.

Il y a des Saules & des Aulnes en abondance.

Il s'y trouue des grofeliers qui apportent des grofeilles de deux fortes ; les vnes comme en France, les autres toutes plaines de picquerons.

Il y a des gadeliers ou grofeilles rouges.

Il y a de petits arbres que l'on appelle Merifiers, qui apportent de deux ou trois fortes de petits fruits : le gouft n'en eft pas defagreable ; mais ils font bien petits ; les arbres ne deuiennent iamais gros.

Il y a encore d'autres petits fruitiers femblables, qui ne valent pas la peine d'en parler, pour n'eftre pas confiderables.

---

[1] C'est la hutte de l'Algonquin qui, toujours rôdant d'un lieu à un autre, n'avait pas d'habitation fixe. Les Hurons et les Iroquois habitaient de véritables maisons alignées avec ordre autour d'une place publique.

[2] Dans le Bas-Canada.

Puifque ie fuis fur les fruitiers, ie n'obmettray pas à vous parler des framboifiers & fraifiers, qui font dans tout ce Pays en fi grande abõdance, qu'il n'eft pas croyable ; toutes les terres en font remplies, & cela vient par dépit : cependant, ils produifent vne fi grande quantité de fruits, que dans la faifon on ne les peut épuifer : elles viennent plus groffes & de meilleur gouft qu'en France.

Il fe trouue d'vne autre forte de petits fruits, gros comme de gros pois, ils s'appellent Bluets, & font d'vn excellent gouft : l'arbre qui les produits n'a pas plus d'vn pied de haut : ils ne croiffent pas partout ; mais il y a des endroits où il y en a grande quantité. Les ronces de ce Pays produisent vn fruit qui eft quafi d'auffi bon gouft que nos meures de France ; il n'eft pas fi gros.

Il y a quantité de petits fruits dont ie ne fçay pas les noms, & qui ne font pas beaucoup exquis, mais fe mangent faute d'autres.

Il y a auffi abondance de vignes fauuages qui portent des raifins : le grain n'en eft pas fi gros que celuy de nos vignes de France, ny les grapes fi fournies : mais ie croy que fi elles eftoient cultiuées, elles ne differeroient en rien : le raifin en eft vn peu acre, & fait de gros vin, qui tache beaucoup, & qui d'ordinaire eft meilleur vn an apres, que l'année qu'il eft fait.

Quelques particuliers ont planté quelques pieds de Vigne venuë de France dans leurs jardins, qui ont rapporté de fort beaux & bons raifins.

On n'a point encore planté icy d'arbres de France, finon quelques pommiers[1] qui rapportent de fort bonnes pommes & en quantité, mais il y a bien peu de ces arbres.

Noms des Animaux qui fe rencontrent au Pays de la Nouuelle-France.

Chapitre V.

Pour fatisfaire à la promeffe que j'ay faite dans mon premier Chapitre, de traiter de chaque chofe en particulier : Ie vous feray ce Chapitre du nom des Animaux, & des lieux où ils fe rencontrent d'ordinaire ; car comme vous fçauez, toutes les chofes ne font pas en vn mefme endroit. Par ce moyen, ie vous ofteray la confufion qu'on peut auoir dans l'efprit, prenant les chofes en gros ou en general.

Commençons donc par le plus commun & le plus vniuerfel de tous les Animaux de ce Pays, qui eft l'Elan, qu'on appelle en ces quartiers icy Original ;[2] ils font plus grands d'ordinaire que de grands mulets, & ont à

[1] En 1608, le sieur de Monts avait envoyé à Québec des plants d'arbres fruitiers de la Normandie. Louis Hébert, arrivant en 1617, apporta quelques tiges de pommiers.

[2] Je pense bien que M. Boucher avait écrit "orignal", mais l'imprimeur a pris sur lui de le corriger. "Orignac" est un mot basque qui désigne un grand cerf. Les premiers Canadiens en ont fait "orignal".

peu prés la tefte faite de mefme. La difference qu'il y a, c'eft que les mafles portent des bois fourchus comme celuy des cerfs, finon qu'ils font plats. Ils leur tombent tous les ans, & croiffent tous les ans d'un fourchon. La chair en eft bonne & legere, & ne fait iamais de mal. La peau fe porte en France pour la faire paffer en buffle, la mouëlle eft medecinale contre les douleurs de nerfs. L'on dit que le corne du pied gauche eft bonne pour le mal caduc ; c'est vn animal bien haut fur jambe & bien difpos : il a le pied fendu ; il eft fans queuë ; il fe deffend des pieds de deuant comme les cerfs.

Le Caribou eft vn animal de la hauteur d'un Afne, mais qui eft fort difpos. Le mafle a le pied fourchu, & l'ouure fi largement en courant, qu'il n'enfonce point l'Hyuer dans les neiges quelques hautes qu'elles puiffent eftre. Il porte vn bois fourchu. rond & bien pointu. La chair en eft bonne à manger, et delicate.

L'Ours eft de couleur noire, & n'y en a point de blancs en ces quartiers. La peau des petits eft eftimée pour faire des manchons. Ils ne font point mal-faifans si on ne les irrite : la viande en eft bonne à manger : la graiffe fonduë deuient comme de l'huile, & eft bonne contre les humeurs froides : il eft fix mois fans fortir des lieux où il fe tient caché : il fe retire dans des creux d'arbres pour l'ordinaire : il ayme beaucoup le gland ; de là vient qu'il y en a fi grande abondance allant au pays des Iroquois : il eft carnacier, tuë les cochons pour les manger quand il en attrape à l'écart.

Les Animaux qu'on appelle icy Vaches fauuages, font efpece de cerfs ; les mafles portent des bois tout femblables, & quittent leurs bois tous les ans : ils ont le pied fourchu ; ils font grands comme de grands Cerfs, la viande en eft delicate, & ces Animaux vont ordinairement par bandes, & ne fe rencontrent pas partout. On n'en void point au deffous des trois-Riuieres, mais bien au deffus ; plus on monte en haut vers les Iroquois, & plus il y en a.

Il y auffi des Animaux qu'on appelle Cerfs, qui font de la mefme façon que ceux de France, à la referue qu'ils font plus petits, & d'vn poil plus blanchaftre. De ceux là il ne s'en trouue pas au deffous du Mont-Royal, mais bien au deffus ; montant plus haut, il y en a fans nombre.

Quand eft des Animaux que l'on appelle Bufles, il ne s'en trouue que dans le pays des Outaouax,[1] environ à quatre ou cinq cens lieuës de Quebec, tirant vers l'Occident et le Septentrion.

Il y a des Loups de deux fortes, les vns s'appellët Loups Ceruiers, dont la peau eft excellente à faire des fourures. Ces Animaux abondent du cofté du Nort, & il s'en trouue peu proche nos habitatios ; les autres font Loups Communs, qui ne font pas du tout fi grands que ceux de

[1] En 1663, les Outaouais habitaient la Grande baie du lac Michigan et les environs du saut Sainte-Marie. Ces mêmes sauvages qui, en 1615, demeuraient sur l'île Manitoualin, avaient fait connaître à Champlain l'existence du buffle illinois.

France, ny fi malins, & ont la peau plus belle : ils ne laiffent pas d'eftre carnaciers, & font la guerre aux Animaux dans les bois ; & quand ils trouuent de nos petits chiens à l'écart, ils les mangent. Il y en a peu vers Quebec. Ils font plus communs à mefure que l'on monte en haut.

Il y a auffi quantité de Renards par tout le Pays : Comme ie ne trouue point qu'il y ait de difference auec ceux de France, ie n'en parleray point ; finon qu'il s'en trouue quelquesfois de noirs, mais bien rarement.

Il y a vne forte d'animal, plus petit qu'vn renard, qui monte fur les arbres : on l'appelle Enfant du Diable ;[1] il eft extremément carnacier, & il a l'induftrie de tuer des Elans : la chair en eft bonne.

Il y a auffi quantité de Martres ; mais elles font toutes rouffes, & il ne s'en void point de noires.

Il y a d'autres Animaux que l'on appelle des Chats fauuages, quoy qu'ils ne reffemblent gueres aux autres Chats ; mais c'eft à caufe qu'ils grimpent aux arbres ; ils font plus gros beaucoup que les noftres : ils font d'ordinaire extremément gras, la viande en eft bonne : les Sauuages fe feruent de la peau pour en faire des robes.

Il y a des Porcs-Epics. Les Sauuages fe feruent du poil qui eft fort gros, creux & pointu par les deux bouts, pour faire diuers petits ouurages qui leur feruent d'ornemens, parmy eux, comme les passemens parmy nous : la viande de cet animal eft bonne.

Il y a vn autre animal vn peu plus petit, qu'on nomme Sifleur : il loge en terre, & fait vne taniere comme le renard : la viande en eft auffi bonne.

Il y a quantité de Liévres, ils ne font pas fi grands que ceux de France : Ce qui eft remarquable, c'eft qu'en Efté ils font gris, & l'Hyuer ils font blancs : ainfi ils changent deux fois de couleur l'année.

Il y a d'autres animaux que l'on appelle Befte puante. Cét animal ne court pas vifte : quand il fe void pourfuiuy, il vrine : mais cette vrine eft fi puante, qu'elle infecte tout le voifinage, & plus de quinze iours ou trois femaines apres, on fent encor l'odeur approchant du lieu. Cét animal étrangle les poules quand il les peut atraper.

Il y en a vne autre efpece d'animaux qui leur font la guerre, qui font beaucoup plus petits, que l'on nomme Pefcheurs, parce qu'ils vont dans le fond de l'eau comme à terre.

Il y a quatre fortes d'Efcurieux, les vns font roux comme ceux de France ; d'autres font plus petits, & ont deux barres blanches & noires tout le long du dos ; on les nomme Efcurieux Suiffes : il y en a d'vne troifiéme forte, qui font gros & cendrez, qu'on appelle Efcurieux Volans, parce qu'ils volent en effet d'vn arbre fur l'autre, par le moyen de certaines peaux qui s'eftendent lors qu'ils ouurēt les pates : ils ne volent iamais en montant comme les oyfeaux, mais droit ou en defcendant ; ils font beaux & mignons : la quatriéme efpece font des Efcurieux noirs :

[1] C'est évidemment le carcajou

ils font plus gros que tous les autres : la peau en eft tres-belle, & les Sauuages s'en feruent à faire des robes : cét animal eft joly & curieux ; mais il ne s'en trouue que dans le pays des Iroquois.

Apres cela, nous parlerons des animaux Amphibies, qui viuent & dans l'eau & fur terre, comme Caftor, Loutre, & Rat mufqué.

Le Caftor ou Biévre eft vn animal qui a les jambes fort courtes, vit dans l'eau & fur terre : il a vne grande queuë platte, dont la peau eft en façon d'écaille : vous fçauez que le poil fert à faire des chapeaux, & c'eft le grand traffic de ce Pays-icy.

Ces animaux multiplient beaucoup, la chair en eft delicate comme celle du mouton ; les tefticules font recherchez par les Apoticaires. Cét animal tout groffier qu'il eft, a vne merueilleufe induftrie, non feulement à fe loger dans l'eau & dans terre, mais fur tout à baftir des digues : car ils ont l'adreffe d'arrefter de petites riuieres, & de faire des chaufsées que l'eau ne peut rompre, & font par ce moyen noyer vn grand Pays, qui leur fert d'Eftãg pour fe jouër, & pour y faire leur demeure. Les Sauuages qui vont à la chaffe, ont toutes les peines du monde à rompre ces digues. Les Caftors qui font du cofté du Nort valent bien mieux, & le poil en eft plus excellent que de ceux du cofté du Sud.

Pour les Loutres, ils fe trouuent d'ordinaire dans les lacs ; il y en a quelques-vns qui ont la peau affez belle.

Le Rat mufqué eft vn animal qui vit dans l'eau, & qui eft affeurément eftimé pour les tefticules, qui fentent le mufc pendant deux mois, qui eft le temps qu'il font en chaleur, fçauoir Auril & May : leur peau reffemble à celle d'vn Lapin, tant par la couleur que pour la grandeur ; la chair en eft bonne.

Il y a auffi des Belettes, Mulots, Taupes, & Souris : Voila pour ce qui eft des animaux du Pays. Voicy le nom de ceux que l'on amene de France, des Boeufs & des Vaches : les boeufs feruent à labourer la terre, & à traîner du bois l'Hyuer fur les neiges. Des cochons en grand nombre : des Moutons il y en a peu : des Chiens, des Chats, & des Rats. Voila les animaux que l'on nous a amené de France, qui font bonne fin en ce Pays-icy.

Apres auoir parlé de tous les animaux qui font dans le Pays, difons vn mot des Reptiles qui s'y trouuent.

Il s'y void des Couleuures de plufieurs fortes : il y en a qui ont la peau émaillé de blanc & de noir ; d'autres de jaune et de verd : elles ne font pas malfaifantes, du moins on ne s'en eft pas encore apperceu : les plus longues font enuiron d'vn aulne ; mais il y en a peu de fi longues. Plus on va en haut, plus il y en a.

Dans le pays des Iroquois, il y en a d'vne autre forte qu'on appelle des Couleuures à fonnettes : celles là font dangereufes, elles mordent quelquesfois les Sauuages, qui en mourroient en peu de temps, n'eftoit la connoiffance d'une herbe qu'ils ont, laquelle croift en ce pays, qui eftant appliquée fur la bleffure en forme de cataplafme, en tire tout le venin.

Il y a des Lezards et autres petits animaux femblables : des Crapaux ; mais ie n'en ay iamais veu de fi gros en France.

Il y a des Grenoüilles de plufieurs fortes ; j'en ay vu de trois, fçauoir les vnes auffi groffe que le pied d'vn cheual, qui font vertes, & fe trouuent fur le bord du grand Fleuve ; elles meuglent le foir comme vn Bœuf, & plufieurs de nos nouueaux venus y ont efté trompez, croyans entendre des Vaches fauuages : ils ne le vouloient pas croire quand on leur difoit que c'eftoit des grenoüilles, on les entend d'vne grande lieuë. Les Sauuages, Hurons, les mangent, et disent qu'elles font fort bonnes.

Il y en a d'autres femblables à celles de France, & c'eft de celles-là qu'il y en a plus grand nombre.

I'en ay veu d'vne troifiéme forte, qui font toutes comme les grenoüilles communes, finon qu'elles ont vne queuë : je n'ay iamais veu de celles-là qu'en un seul endroit, le long d'vne petite riuiere ; mais j'en vis plus d'un cent.

Noms des Oyfeaux qui fe voyent en la Nouuelle-France.

Chapitre VI.

En vous mettant le nom des oyfeaux qui font dans ce Païs, je ne vous parleray point de ceux qui fe rencontrent à l'entrée du Golfe, comme Cormorans, Tangueux, Fauquets, Poules d'eau, Grifeaux, & une infinité d'autres, qui font pluftoft oyfeaux de mer que de terre : mais ie vous nommeray feulement ceux qui font proche de nous, & que l'on tuë tous les iours, comme Cygnes, Outardes, Brenefches, Oyes fauuages, Gruës, Canards, Cercelles, Plongeons de plus de dix fortes, Huarts, Butors, Herons, Becaffes, Becaffines, Cheualiers, Pluuiers, Piroüys, Alloüettes de mer : car il n'y en a point des champs. Tous les noms cy-deffus font oyfeaux de riuieres ; veu que s'ils ne se trouuent dedans, ils fe trouuent le long des bords.

Tout ce Pays eft remply de ce Gibier dans la faifon, qui eft le Printemps & l'Automne.

Comme Loutarde n'est pas vn oyfeau commun en France, j'en feray vne petite defcription, à caufe que c'eft le Gibier de riuiere le plus commun d'icy : elle eft faite toute comme vne Oye grize, mais beaucoup plus groffe, elle n'a pas la chair fi delicate que celle des Oyes que nous voyons icy en Canada ; qui en paffant font toutes blanches, à la refcrue du bout des ailes & de la queuë qui eft noire : car pour la chair des oyes de France, il s'en faut beaucoup qu'elles approchent du gouft de celuy de nos outardes.

Le nom des autres oyfeaux font, l'Aigle, le Cocq-d'Inde, des Oyfeaux de proye font plus de quinze fortes, dont ie ne fçay pas les noms, finon de l'Eperuier & de l'Emerillon.

La femelle de l'Aigle a la tefte & la queuë blanche, on l'appelle Nonnette.

Pour le Cocq-d'Inde fauuage, il ne s'en trouve point ny à Quebec, ny aux trois-Riuieres, ny à Monreal : [1] mais dans le pays des Iroquois, & dans le Pays où demeuroient autresfois les Hurons, il y en a des quantitez, & dont la chair eft bien plus delicate, que des Cocqs-d'Inde domeftiques.

Il y a trois fortes de Perdrix ; les vnes font blanches, & elles ne fe trouuent que l'Hyuer, elles ont de la plume jufques fur les argots, elles font fort belles, & plus groffes que celles de France, la chair en eft delicate. Il y a d'autres Perdrix qui font toutes noires, qui ont des yeux rouges : elles font plus petites que celles de France, la chair n'en eft pas fi bonne à manger ; mais c'eft un bel oyfeau, & elles ne font pas bien communes.

Il y a auffi des Perdrix grifes, qui font groffes comme des poules : celles-là font fort communes & bien-aisées à tuer ; car elles ne s'enfuyent quasi pas du monde : la chair eft extremément blanche & feiche.

Il y a d'vne autre forte d'oyfeaux, qui fe nomment Tourtes ou Tourterelles, (comme vous voudrez :) elles font presque groffes comme des pigeons, & d'vn plumage cendré : les mafles ont la gorge rouge, & font d'vn excellent gouft. Il y en a des quantitez prodigieufes ; l'on en tuë des quarante & quarante-cinq d'un coup de fufil : ce n'eft pas que cela fe faffe d'ordinaire ; mais pour en tuer huit, dix ou douze, cela eft commun ; elles viennent d'ordinaire au mois de May, & s'en retournent au mois de Septembre ; il s'en trouue vniuerfellement par tout ce Pays-cy. Les Iroquois les prennent à la pafsée auec des rets ; ils en prennent quelquesfois des trois et quatre cens d'vn coup.

Il y a auffi grand nombre d'Etourneaux qui s'abandent en Septembre & Octobre : quantité de Griues, Merles, Horlotans, & vn nombre infiny d'autres petits oyfeaux dont ie ne fçay pas les noms.

Il y a des Hirondelles, Martinets, Geays, Pies, mais elles ne font pas comme celles de France : car elles font cendrées & mal-bâties.

Il fe void des Hibous & Chats-huans : des Corbeaux & Corneilles, des Piuerts, & autres fortes que l'on appelle Picquebois : de petits oyfeaux qui font tout rouges comme du feu : d'autres font rouges & noirs : d'autres font tout jaunes, & d'autres tout bleus.

Les Oyfeaux mouches, qui font les plus petits de tous, font quafi tout verds, à la referue des mafles qui ont la gorge rouge.

Les oyfeaux qu'on a apporté de France, font Poules, Poules-d'Indes, & des Pigeon.

---

[1] C'est la seule fois que Boucher met Monreal ou lieu de Mont-Royal.

Noms des Poiffons qui fe trouuent dans le grand Fleuue S. Laurens, & dans les lacs & riuieres qui descendent, dont nous auons connoiffance.

Chapitre VII.

A l'entrée du Fleuue, il s'y void des Baleneaux, & l'on dit mefme qu'il y a de groffes Baleines.

Il y a quantité de Moluës, & l'on en pefche jufques à dix lieues de Tadouffac.

Depuis là jufques au Mont-Royal, fe trouve grande quantité de Marfoins blancs, propres à faire de l'huile, fi on les pouuoit attraper. On en void des quantitez admirables, depuis Tadouffac jufques à Quebec, qui bondiffent fur la riuiere. Ils font extremément grands & gros ; & l'on peut efperer du moins vne barique d'huile de chacun. ainfi qu'on a experimenté de quelques-vns qu'on a trouué echoüez.

Il y a auffi quantité de Loups-marins vers Tadouffac. & defcendant plus bas ; l'huile en eft excellente, non feulement à brûler ; mais à beaucoup d'autres chofes : ils font fort aisez à attraper, la peau fert à beaucoup d'vfages.

Il y a quantité de Saulmons & Truites, depuis l'entrée du Golfe jufques à Quebec : il ne s'en trouue point aux trois-Riuieres, ny au Mont-Royal : mais quantité dans le pays des Iroquois.

Il y a abondance de Maquereaux ; mais ils ne fe trouuent qu'à l'Ifle Percée.

Le Haran donne en plufieurs endroits : à l'Ifle Percée, Tadouffac, & autres riuieres, il va par bandes comme en Europe.

L'Efturgeon fe prend depuis Quebec en montant en haut, & dans tous ces grands lacs, où il y en a grande quantitez : il s'en void bien peu de petits, mais tous grãds Efturgeons de quatre, de fix, & de huit pieds de long : j'ay veu qu'il s'en pefchoit en abondance deuant l'habitation du Mont-Royal, pendant qu'ils auoient des hommes affectionnez à la pefche : il eft parfaitement bon falé, & fe garde bien long-temps : j'en ay mangé qu'il y auoit deux ans qui eftoit falé, qui eftoit auffi bon que quatre iours apres la prife.

L'Aloze eft plus abondante à Quebec qu'en aucun lieu ; il y en a des quantitez prodigieufes au Printemps, qui eft la faifon qu'on la pefche.

Le Bar eft vn poiffon d'eau douce : on en pefche quantité à Quebec & aux trois-Riuieres : je n'ay point ouy dire qu'on en prift à Tadouffac, ny au Mont-Royal : c'eft vn poiffon dont la chair eft excellente, & où il y a peu d'arrêtes.

La Barbuë commune en tout ce Pays, & qui abonde par tout, eft vn poiffon sans écaille, qui a la tefte plus groffe que le refte du corps, n'a que la groffe arrefte : la chair en eft blanche & delicate, pour eftre vn

des plus gras de ce Pays-icy : elle a d'ordinaire vn pied & demy ou deux pieds de long : elle fe prend à l'ameçon : elle eft fort bonne falée.

Il y a auffi abondance d'Eplan durant l'Autonne, tant à Quebec qu'à Tadouffac.

Il fe trouue des Loches à Tadouffac, & quantité d'autre forte de Poiffons que j'obmets pour n'en fçauoir les noms.

L'Anguille fe pefche à Quebec, en plus grande abondance qu'en aucun lieu, dans le mois de Septembre & au commencement d'Octobre : elle eft plus groffe & de beaucoup meilleur gouft que celle qui fe voit en France. I'en ay veu d'auffi groffe que la jambe d'vn homme : elle eft delicate : elle fe garde fort bien falée : elle fe prend auec des naffes : on en prend fi grande quantité, que cela n'eft pas conceuable à moins que de l'auoir veu.

Les Poiffons qui fe trouuent dans les petits lacs & les petites riuieres, font Brochets, Carpes de plufieurs fortes ; Perches, Braimes, petites Truites, Poiffons dorez, Ouchigans, vne autre forte de Poiffon plat qui n'a point de nom François, non plus que le precedent, qui eft petit, mais excellent, & vn autre nommé le Poiffon blanc ; Voila les plus communs qui fe rencontrent par tout.

Les Brochets y font ordinairement bien grands. Les Carpes de quelque nature qu'elles foient, ne font pas bien excellentes, à moins que d'eftre frites à l'huile : elles ont la chair molaffe.

De tous ces poiffons, il y a abondance dans tous les petits lacs & petites riuieres.

Dans ces grands lacs, il y a quantité de beaux & grands poiffons, & de diuerfes efpeces, qui n'ont point encore de nom parmy nous autres François, qui cependant font des mangers delicieux. Ie n'en feray point la defcription, ils font encore trop éloignez de nous.

Il feroit bien difficile de dire les noms de tous les Poiffons qui fe prennent dans vn grand Pays comme ceftuy-cy. De temps en temps il s'en prend quelques-vns dont on n'en a point encore veu de femblables. On trouue auffi des Efcreuiffes dans les petites riuieres.

I'oubliois à vous faire la defcription d'vn poiffon, qu'on appelle Poiffon armé : il a enuiron deux pieds & demy de long, & mefme trois pieds ; il eft tout rond, & a fix ou huit poulces de tour ; il eft quafi également gros par tout : il a vne écaille extremément dure, & qu'on ne fçauroit auoir percé d'vn coup d'épée ; fon bec a enuiron huit poulces de long, & eft dur comme de l'os ; armé de trois rangées de dents de chaque cofté, qui font pointuës comme des alefnes : la chair ne vaut pas grand chofe à manger. Il eft fort facile à prendre, mais il eft rare.

Noms des Bleds & autres grains aportez d'Europe, qui croiffent en ce Pays.

Chapitre VIII.

Dans mon voyage de France, ie rencontray quantité de perfonnes qui me demandoient fi le bled[1] venoit en la Nouuelle-France, & fi l'on y mangeoit du pain. C'eft ce qui m'a obligé à faire ce Chapitre, pour defabufer ceux qui croyent que l'on ne vit dans ce Pays-icy que de racines, comme on fait aux Ifles Saint Chriftophle. Ils fçauront donc que le bled froment y vient tres-bien ; & on y fait du pain auffi beau & auffi blanc qu'en France. Les feigles y viennent plus que l'on ne veut : toute forte d'orges & de pois y croiffent fort beaux, & l'on ne void point de ces pois verreux plains de coffon, comme on en void en France ; les lentilles, la voiffe, l'auoine, & mil, y viennent parfaitement bien ; les groffes febves y viennent bien auffi ; mais il y a de certaines années qu'il y a de groffes mouches qui les mangent, quand elles font en fleur. Le bled Sarazin y vient auffi ; mais il arriue quelquefois que la gelée le furprend auant qu'il foit meur. Le chanvre & le lin y viennent plus beaux & plus hauts qu'en France.

Les grains que cultiuent les Sauuages, & qu'ils auoient auant que nous vinffions dans ce Pays, ce font gros Mil ou Bled d'Inde, Faizoles ou Arricots, Citroüilles d'vne autre efpece que celles de France ; elles font plus petites, & ne font pas fi creufes ; ont la chair plus ferme & moins aqueufe, & d'vn meilleur gouft. Du Tournefol, de la graine duquel ils font de l'huile qui eft fort delicate, & de tres-bon gouft. De l'herbe à la Reyne, ou Petun, dont ils font leur Tabac ; car les Sauuages font grands fumeurs, & ne fe peuuent paffer du petun. Voila en quoy confifte la culture des Sauuages.

Toutes fortes de Naueaux & Rabioles, Bettes-raues, Carottes, Panais, Cercifis, & autres racines, viennent parfaitement, & bien groffes. Toute forte de Choux y viennent auffi en leur perfection, à la referue des Choux à fleur que ie n'y ay point encore veu.

Pour des herbes, Lozeille, Cardes de toutes facons, Afperges, Efpinars, Laittuës de toute forte, Cerfüeil, Percil, Cicorée, Pimprenelle, Oignons, Porreaux, l'Ail, les Ciues, Hyfopes, Bouroche, Buglofe, & generalement toutes fortes d'herbes qui croiffent dans les jardins de France ; les Melons, les Cocombres, les Melons d'eau & Callebaces y viennent tres-bien.

Pour des fleurs, on n'en a pas encore beaucoup apporté de France, finon des Rofes, des Oeillets, Tulipes, Lys blancs, Paffes-rofes, Anemones & Pas-d'aloüette qui font tout comme en France.

---

[1] En 1634, le père le Jeune disait que le blé récolté en Canada était comparable au plus beau de France.

Pour les herbes fauuages, ie n'entreprendray pas de vous en décrire icy les noms, finon de quelques-vnes les plus communes qui fe rencontrent icy dans les bois. Ie Cerfüeil a la feuille plus large que celuy de France, a la tige beaucoup plus groffe, & eft d'auffi bon gouft. L'Ail eft plus petit que celuy de France : il y croift force petits Oignons façon de Ciues le long du grand Fleuue. Il y a de la Paffe-pierre & du Percil fauuage, qui reffemble tout à fait au percil de Macedoine : il y a de l'Angelique dans les prairies, & le Pourpier vient naturellement dans les terres defertées fans y eftre femé : mais il n'eft pas fi beau que celuy que nous cultiuons · il fe trouue dãs les prairies d'vne herbe qu'on appelle Voifferon, qui fait d'excellent foin, auffi bien qu'vne autre qu'on appelle Pois fauuages : il n'y [1] en a plus vers les Trois-Riuieres & Mont-Royal, où il n'y a point de reflux, que vers Quebec. Le Houbelon y vient auffi naturellement, & on en fait de tres-bonne biere. La Cicuë y croift à merueille, auffi-bien que l'Elebore : le Capilaire y croift en abondance : il fe trouue de plufieurs fortes de Fougere, des Ortyes dont on fait du fil & de tres-bons cordages, du Melilot [2], des Rofeaux & Ioncs, le long des riuieres.

Il y a auffi quantité de fortes de fleurs, dont les plus confiderables font celles-cy, des Martagons qui font jaunes ; des Rofes fauuages qui ne font point doubles ; vne autre fleur rouge qu'on nomme Cardinalle, vne efpece de Lys, du Muguet, des Violettes fimples & qui ne fentent rien. Ie ne fçay point le nom des autres ; mais ceux qui ont efté aux Iroquois [3] m'ont dit, que c'eft chofe admirable de voir la quantité & la diuerfité des belles fleurs qui s'y trouuent.

Des Sauuages de la Nouuelle-France, & de leur façon de viure.

Chapitre IX.

Tovs les Sauuages de la Nouuelle-France, font quafi tous les vns comme les autres, particulierement pour les habillemens & leurs couftumes : mais comme ils font differens en leurs façons de vie & en leurs langages, nous les diftinguerons en deux, à quoy fe rapportent toures [4] les Nations de ces pays icy : fçauoir l'Algonquins & la Huronne ; toutes les nations qui habitent le cofté du Nort, tant bas que haut, font tous Algonquins, & ne different pas beaucoup de langage, finon comme le Poiteuin differe du Prouencal ou du Gafcon. Du cofté du Sud il y a encore les Abnaquiois,

[1] Ne faudrait-il pas "Il y en a plus" ?

[2] Sorte de plante légumineuse.

[3] Le soin que l'auteur a toujours d'englober le pays des Iroquois dans ses descriptions, montre bien que les Français du Bas-Canada le regardaient comme formant partie de la Nouvelle-France.

[4] Toutes.

les Acadiens, les Socoquiois & toute la nation du Loup,[1] qui tiennent plus de l'Algonquin que du Huron.

En haut les Outaoüac,[2] les Nez percez,[3] & toutes ces autres grandes nations parlent presque tous Algonquin.

D'autre cofté la nation du Petun,[4] la nation neutre,[6] tous les Iroquois, les Andaftoé,[5] parlent la langue Huronne, quoy que les Dialectes foient beaucoup differens, comme l'Efpagnol, l'Italien, le Francois different du Latin. Mais entre la langue Huronne & l'Algonquine, il y a autant de difference que du Grec au Latin.

Les Algonquins font errans, & ne viuent que de chaffe & de pefche, ne fçauent ce que c'eft de cultiuer des terres ; & vniuerfellement toutes les nations qui ont rapport à la langue Algonquine. Au contraires les Hurons, Iroquois, & toutes les nations qui ont rapport à la langue Huronne, font fedentaires, ont des bourgades, font des champs, cultiuent la terre, trafiquent chez les autres nations, font plus policez, ont comme des Officiers parmy eux pour toutes fortes de chofes.

Faifons la defcription de la vie des Algonquins, apres quoy nous parlerons de celle des Hurons.

L'Algonquin, comme i'ay dit, eft errant, & vit de chaffe & de pefche ; & pour cét effet ils ont de petits vaiffeaux, que l'on appelle icy canots, faits d'efcorce de bouleau, & renforcez par dedãs de demy-cercles de bois de Cedre : cela eft fait fi proprement qu'un homme feul porte aifement vn de ces petits vaiffeaux, quand il eft queftion de trauerfer les bois pour aller d'vne riuiere à vne autre ; & cependant il s'y embarque, luy fa femme & fes enfans, fes armes, fa maifon, & le refte de fon bagage. Il y a des canots de deux, de trois, de quatre, & de cinq braffes.

Leurs maifons confiftent d'ordinaire en trois efcorces de bouleau, qui ont enuiron chacune vne aulne de large, & trois à quatre aulnes de long, qui fe plient comme fait vn tableau quand il fort de chez vn Peintre : ils eftendent ces écorces le foir quand ils font arriuez, fur trois ou quatre perches en rond, qui vont en pointe vers le haut, en forte que la cabane est ronde, large par en bas, & retreffiffant par le haut. C'eft d'ordinaire la femme qui fait la cabane, qui defcharge le canot, allume le feu, &

---

[1] Les Mohicans. Il est bien certain que les nations du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Maine étaient algonquines de langue, de genre de vie, de manières, et différaient en tout cela des Iroquois et des Hurons.

[2] Après avoir habité l'île Manitoualin jusq'à 1650, les Outaouais étaient allés se placer dans la Grande baie du lac Michigan.

[3] Les Amikoués ou nation du Castor demeuraient sur la terre ferme, au nord du lac Huron, dans le district d'Algoma aujourd'hui.

[4] Dans le comté de Huron, où se trouvent la ville et le port de Goderich.

[5] Andastes, nation de la Porcelaine, placée sur les bords de la Susquehannah.

[6] Dans les comtés de Middlesex et Elgin, où sont les villes de London et Saint-Thomas. En 1663, les Neutres et les Pétuneux n'étaient pas nombreux dans ces parages, car les Iroquois leur avaient fait de terribles guerres au cours des quinze derniers années.

difpose le fouper, pendant que l'homme allant faire vn tour dans le bois, va voir s'il ne trouuera rien à tuer. La femme doit auffi difposer le lit, allant couper là proche vn paquet de branche de fapin, qu'elles[1] eftendent fur la terre pour fe coucher ; c'eft elle qui doit couper & apporter tout le bois neceffaire pour la maifon. Quand les hommes ont tué quelque animal, c'eft aux femmes à aller querir la viande : car elles leur feruent comme de porte-faix, elles écorchent les animaux, elles en eftendent & font fecher les peaux, elles les paffent apres pour s'en couurir ; car nos Sauuages ne vont pas nuds, comme font ceux qui font du cofté des Ifles faint Chriftophle,[2] feulement ils ne fe couurent point les bras, finon quand il fait grand froid.

Les Sauuages generalement parlant, tant hommes que femmes, font fort bien-faits ; & on en voit fort peu parmy eux qui ayent des defauts de nature, comme d'eftre louches, boffus, baiteux,[3] à moins qu'il ne leur foit arriué par accident.

Ils font bazanez, les enfans qui naiffent font blancs comme des Francois, & cette couleur bazanée ne leur vient qu'auec l'aage. Les hommes n'ont point de barbe, ils ont tous les cheueux noirs & gros, tant hommes que femmes, fe les graiffent fort fouuent. Les Algonquins les portent d'ordinaire fort longs.

Ils font naturellement timides, cruels, diffimulez, complaifans, ingrats, fur tout les Algonquins, hardis demandeurs : mais le plus grand mal que i'y vois, c'eft qu'ils font extremement vindicatifs, & garderont vingt ans le deffein de se vanger, fans le faire paroiftre ; cependant cherchent toufiours l'occafion d'auoir quelque pretexte qui les mette à couvert. Ce n'eft point leur couftume de faire paroiftre leurs rancunes ouuertement, comme de fe battre à la rencontre, ou feul à feul, comme on fait en Europe. Vn homme feroit odieux parmy eux qui l'auroit fait ; & comme ils font heureux d'auoir occafion de faire piece à leurs ennemis & eftre à couvert, C'eft vne des caufes qui les rend fi paffionnez pour s'enyurer, eftimans que quand ils ont frappé ou tué quelqu'vn dans

[1] *Sic.*

[2] Les îles Saint-Christophe, qui reviennent plus d'une fois sous la plume de M. Boucher, sont à 30 lieues au nord-ouest de la Guadeloupe. Elles appartiennent à l'Angleterre depuis 1713 et dépendent du gouvernement d'Antigoa. L'île Saint-Christophe proprement dite se nomme à présent Saint-Kitts. Du temps de M. Boucher, les gouverneurs de ce groupe d'îles furent, entre autres, M. de Poincy et M. de Montmagny, tous deux parents, et les premiers colons du Canada avaient connaissance de ce qui se passait dans ces lieux lointains par les rapports qui arrivaient au gouverneur de Québec. En France, il semble qu'il existait une grande confusion dans les idées au sujet "des Iles", selon le terme usité ; on les prenait souvent pour le Canada, aussi M. Boucher a-t-il le soin d'expliquer en quoi les deux colonies diffèrent l'une de l'autre, mais la lumière se fait lentement dans cet ordre de choses, de sorte que les écrivains français n'ont pas cessé de parler des Iles comme si c'était le Canada et du Canada comme si c'était les Iles. Il en est résulté de graves malentendus parmi les lecteurs.

[3] Faute typographique : boiteux.

leur yureffe, cela ne leur eft point à deshonneur, difans que c'eft la boisson qui l'a fait, & non pas eux ; cependant ils volent de joye dans leurs cœurs de s'eftre vangez : de-là vient que les Sauuages ne boiuent quafi iamais que pour s'enyurer, & en fuite faire piece à quelqu'vn qui leur aura rendu quelque déplaifir, ou pour affouuir quelque-autre passion brutale, comme de violer vne fille ou femme. C'eft ce qu'à fort bien reconnu Monfieur noftre Euefque, & ce qui l'a rendu fi zelé à s'oppofer à ceux qui donnoient de la boiffon aux Sauuages, dōt ils s'enyuroient inceffamment, & d'où naiffoient des defordes funeftes, que la pieté des gens de bien ne pouuait fupporter : Car il eft tres-certain, que les Sauuages ne boivent point par delicateffe, ny par neceffité ; mais toufiours pour quelque mauuais deffein : & cela eft tellement vray—qu'on n'auoit iamais veu, ny entendu parler parmy les Sauuages, des maux qui fe font faits depuis qu'on leur a donné de ces boiffons enyurantes : car les Sauuages de leur naturel ne font point capables de grandes malices, comme font les Europeens ; ils ne fçauent ce que c'eft que de jurer. Quoy qu'il y en ait parmy eux quelques-vns qui foient larrons, ils ne dérobent iamais auec effronterie, ny mefme auec adreffe, du moins les Algonquins, quoy qu'ils ne manquent pas d'efprit.

Ordinairement tous les Sauuages ont l'efprit bon, & il eft bien rare de voir parmy eux de ces efprits bufes & groffiers, comme nous en voyons en France parmy nos payfans : Ils craignent plus vne fimple reprimande de leurs parens ou de leurs Capitaines, que l'on ne fait en Europe les rouës & les gibets : car vous ne voyez point de defordre parmy eux, quoy que les peres et les meres n'ayent point de chaftiment pour leurs enfans, nonplus que leurs chefs pour leurs inferieurs, que des paroles de reprimande ; & i'en ay veu qui fe font empoifonnez ; d'autres qui se font pendus, ou pour auoir receu, ou de peur de receuoir vne correction de leurs parens, ou de leurs Capitaines, & cela pour quelques petites fautes qu'ils auoient fait. C'eft d'où vient que quand il s'eft fait vn meurtre, on ne s'en prend point à celuy qui la fait, mais aux Capitaines, qui font obligez de fatisfaire aux parens du defunt ; & comme la fatisfaction eft confiderable, & que cela donne de la peine au Capitaine, cela donne vne telle confufion à celuy qui a fait le mal, que quoy qu'on ne luy dife rien, il fe bannit ordinairement le refte de fes iours, & cela retient tous les autres en bride.

Ils refpectent beaucoup leurs Capitaines, & leur obeyffent promptement, fur tout quand ils ne font point vicieux : car quand ils le font, ils les méprifent fort, difans, qu'vn homme qui ne peut pas fe commander foy-mefme, eft incapable de commander autruy.

Ils ne font point d'ordinaire auaricieux ; cela vient de ce qu'ils ne fe foucient pas de rien amaffer (particulierement les Algonquins) qui viuent au iour la iournée : ils n'ont point de foin.

La liberalité parmy eux eft eftimée ; c'eft d'où vient que les Capitaines font ordinairement plus pauures que les autres : car quand ils

commencent à paroiftre, ils donnent tout, pour attirer l'affection de leurs gens, qui par apres leur font plufieurs prefens, & les nourriffent quand ils commencent à vieillir.

Ils ne font point plus braues les vns que les autres, les meilleurs chaffeurs font les mieux accommodez.

Ils ne fçauent ce que c'eft de fe faire feruir, chacun fe fert foymefme.

Le meftier des hommes Algonquins, c'eft d'aller à la chaffe, à la pefche & à la guerre, en traitte aux Nations efloignées, & d'efcorter les femmes quand elles vont en des lieux dangereux, faire les canots, & voila tout ; pour le refte ce font les femmes qui le doiuent faire.

Quand ils font en voyage, & que leurs femmes vont auec eux, la femme nâge dans le canot auffi bien que l'homme. En voila affez dit des Algonquins.

Venons maintenant à vne vie & des couftumes bien differentes qu'ont les Nations de la langue Huronne, tels que font tous les cantons des Iroquois. Ils font fedentaires, comme i'ay déja dit, & baftiffent des bourgades. Ce font les hommes qui font les paliffades & les cabanes, qu'ils font en forme de berceau, fort haut & large ; couuert depuis le haut iufques au le Maiftre du festin chante toû-[1] bas de groffe écorce de Frefne ou d'Orme : les meilleures de ces cabanes font couuertes d'écorces de Cedre, mais elles font plus rares.

Ils abbatent du bois, & defertent pour faire des champs. Quand le bois en eft bruflé, c'eft aux femmes à les enfemencer ; car ce font les femmes qui font toutes les femences, cerclent le bled & en font la recolte : ce font elles qui le moulent, autrement le pilent : car les Sauuages n'ont iamais eu l'vfage des Moulins ; l'ayant reduit en farine, elles en font du pain, ou vne efpece de boüillie auec de l'eau & quelque affaifonnement, lors qu'ils en ont, ce qu'ils appellent Sagamité : car les femmes font les Cuifinieres & les Boulangeres.

Les hommes trauaillent encore à faire des canots, des armures & des rets ; mais ce font les femmes qui filent le fil : les hommes tiennent les Confeils, deliberent des affaires, c'eft à dire ceux qui font de naiffance pour cela ; car les Capitaines viennent de peres en fils, & entrent au Confeil lors qu'ils font en aage meur, & qu'ils ont montré auoir l'efprit bien fait.

Ce font les hommes qui vont à la chaffe, à la pefche, & à la guerre : les Iroquois ne vont point en traitte chez les autres nations Sauuages, car ils font haïs de tous : les Hurons y alloient fort, & trafiquoient quafi par tout le pays.[2]

---

[1] Ces mots : "le Maiftre du festin chante toû-" appartiennent à un endroit que nous signalerons plus loin.

[2] Les Hurons obtenaient par les Andastes de la Pennsylvanie ou autres peuples, du tabac de la Virginie. Ils allaient sur l'Ottawa rencontrer les Sauvages du nord avec lesquels ils échangeaient les produits de leur culture.

Les hommes s'occupent encore à faire des plats & des cuilleres de bois. C'eft auffi eux qui font les champs de tabac, & les calumets ou pipes qui leur feruent à fumer : les femmes font les pots de terre, comme auffi quantité de petits ouurages propres à leurs vfages, que ie ne d'écriray point pour n'eftre connus en France. Elles feruent de porte-faix, & il faut que ce foit elles qui portent tout ce qu'il y a à porter.

I'ay appris depuis peu que les Iroquois & Iroquoifes fe font feruir par leurs Efclaues, qu'ils ont en grand nombre,[3] tant d'hommes que de femmes.

Continuation fur le mefme fujet, concernant le Mariage des Sauuages.

Chapitre X.

Difons vn petit mot de leurs Mariages. Lors qu'vn garçon à deffein d'époufer vne fille, il l'a va voir, il la careffe, mais iamais auec indecence, ce feroit vn crime parmy eux : il luy parle en particulier, & quand il l'a enfin gagnée, il lui fait des prefens de ce qu'ils ont de plus rare ; & quand tout eft d'accord, il va demeurer dans la cabane de la fille, car la femme ne va point demeurer chez le mary, mais le mary chez la femme.

Parmy les Hurons vn mariage n'eft pas tenu pour veritable mariage, mais pluftoft pour débauche, fi les pere & mere du jeune homme n'ont efté demander aux parens de la fille celle qu'ils defirent auoir pour femme à leurs enfans ; ce qui fe fait donnant quelque riche prefent aux parens de la fille.

Ils demeurent quelquesfois long-temps enfemble deuant que de confommer le mariage : & l'on dit vne chofe admirable des Algonquins, qui eft, que fouuent ils demeurent vn an & dauantage enfemble, auant que le confommer : il ne fe paffe rien parmy eux qui ne foit dans l'honnefteté, & rien de diffolus dans ces rencontres, quoy qu'ils foient naturellement grands railleurs, & qu'ils ayent plufieurs mots à double entente, mais ils ne s'en feruent pas dans ces rencontres.

Quoy que la polygamie ne foit pas deffenduë parmy eux, rarement voyez-vous vn homme auoir deux femmes, fur tout parmy les Hurons & les Iroquois : car cela fe rencontre quelquesfois chez les Algonquins.

Le diuorce n'eft point vne chose odieufe chez les Sauuages, vn homme pouuant repudier facilement fa femme, & la femme fon mary (i'entends parler de ceux qui ne font point Chreftiens) cela fe fait fans bruit : car quand la femme repudie fon mary, elle n'a qu'à luy dire qu'il forte de fa maison, & il s'en va fans rien dire autre chofe, & y laiffe tout ce qu'il y a apporté, à la referue de fes habits. Tout de mefme, fi le

[3] Les conquêtes étonnantes des Iroquois depuis seize ans permettaient à M. Boucher de mentionner le grand nombre d'esclaves que ce peuple possédait en 1663.

mary veut repudier fa femme, il fe retire, apres luy auoir declaré qu'il la quitte : s'ils ont des enfans ils demeurent tous à la femme. Ces diuorces arrivent rarementm parce que chacun eft fur fes gardes, s'empefchant de de donner du mécontentement à fa partie, crainte de l'obliger à la feparation.

Ils ne font pas beaucoup fujets à la ialoufie, fur tout les Iroquois.

Ils ont des jeux parmy eux de diuerfes fortes, les plus communs font les jeux de paille, & le jeu du plat, & vn troifiéme qu'ils nomment paqueffen.

Ce jeu de paille fe fait en effet auec de petites pailles qui font faites exprés, & qui fe partagent en trois, comme au hazard, fort inégalement. Nos Francois ne l'ont pû encore bien apprendre, il eft plein d'efprit ; & ces pailles font parmy eux, ce que les cartes font parmy nous.

Le ieu du plat font neuf petits os plats & ronds comme des noyaux de pefche, que l'on auroit liffez & applatis, qui font noirs d'vn cofté, & blancs de l'autre, que l'on remuë & que l'on fait fauter dans vn grand plat de bois, qu'enfin on arrefte en frappant la terre, le tenant auec les deux mains : la perte ou le gain dépend d'vn certain nombre qui fe trouue tout d'vne couleur.

Le jeu paqueffen eft presque la mefme chofe, finon qu'on iette ces petits os en l'air auec la main, retombans fur vne robe eftenduë en terre, qui fert comme de tapis ; le nombre tout d'vne couleur fait la perte ou le gain.

Ils fe feftinent auffi les vns les autres, la facon eft telle. Celuy qui veut faire feftin fait mettre vne grande chaudiere fur le feu, ou deux, ou trois, felon le monde qu'il veut traiter : dans lefquelles chaudieres on met de la viande ou du poiffon, & en fuite de la farine de bled d'Inde : quand cela eft cuit, celuy qui fait le feftin enuoye conuier ceux qu'il defire qui y foient : ils y viennent auec vn plat & vne cuillere. Ils entrent dans la cabane fans dire mot, & s'arrangent fur leurs derrieres comme des guenons : cependant le Maiftre du feftin chante toûjours[1] iufques à ce que tous les conuiez foient entrez, car il ne leur fait aucune ceremonie : alors il prend la parole, & dit, Ie fais feftin : que s'il defire gratifier & faire honneur à fon fils ou à quelqu'autre, il le declarera, difant, c'eft vn tel qui fait feftin : alors tous les affiftans répondent vn certain hô, qui eft comme vn efpece de remerciment : il continuë & dit, il y a tant de chaudieres, felon le nombre qu'il y aura : on lui répond encore hô : c'eft d'vne telle viande, & tuée par vn tel : à chaque article on fait toufiours la mefme réponfe hô : & ainsi confecutiuement il declare tout ce qu'il y a dans le feftin, & on répond toufiours la mefme chofe, hô, hô.

En fuite il dit, Ie fouhaitte qu'vn tel nombre de vous autres chante, vn tel, vn tel, & vn tel : & fouuent il commence le premier à chanter, & les vns apres les autres chantent iufques au nombre qu'il a fouhaité.

[1] Ces mots : " le Maiftre du feftin chante toû- " ont déjà figuré dans un endroit que nous signalons plus haut.

La perfonne qui chante fe leue, faifant diuerfes poftures & geftes en chantant. Cette façon de chanter n'eft point harmonieufe, auec douceur, mais elle eft comme de gens qui s'excitent à la colere, & mefme ils font quelquesfois des fignes de fraper : ils raconteront dans ces chanfons martiales leurs proüeffes, & les hommes qu'ils ont tué en guerre, ou les deffeins qu'ils ont d'aller en guerre pour vanger la mort de quelqu'vn de leurs parens, ou de quelque homme confiderable. Ce qui les y engage par honneur ; & fouuent ceux qui fuiuent à chanter, s'engagent en chantant de les fuiure à la guerre, & mourir auec eux.[1]

Apres que tous ont chanté on dreffe la chaudiere, c'eft à dire qu'on prend les plats d'vn chacun, & on met de la fagamité dedans ; s'il y a de la viande on en diftribuë à chacun de ceux qu'on defire honorer & gratifier vn morceau : les morceaux les plus delicats font pour les Capitaines ; celuy qui fait feftin ne mange point, mais il chante pendant que les autres mangent. Si ce font des Algonquins, ils peuuent emporter leurs plats de fagamité chez eux ; mais chez les Iroquois & Hurons, cela n'eft pas permis, il faut tout manger ce qui vous eft feruy ; c'eft d'où vient qu'ils portent des plats fort petits : car on n'ofe pas fortir de la cabane auant d'auoir vuidé fon plat, à moins que de faire quelque petit prefent au Maiftre du feftin, vn coufteau, vne alefne, vn pain de petun. Les femmes y font moins appellées que les hommes, fur tout chez les Iroquois & Hurons.

Il fe fait quelquesfois parmy eux des feftins bien confiderables : il s'en fit vn du temps que i'eftois aux Hurons, de la chair de cinquante cerfs, dans cinquante chaudieres.[2]

Ils ont auffi des danfes parmy eux, qui ne reffemblent en rien aux noftres, car elles ne confiftent qu'à vne certaine façon de fe fecouer le corps, frapans des pieds contre terre, & faifans beaucoup d'autres poftures auec reigle, & à la cadence d'vn petit tambour, ou autre inftrument, qui fait vn petit bruit fourd : ils vont fi bien à la cadence, qu'on ne voit point de confufion ny de defordre, quoy qu'ils foient quelquesfois plus de deux cens à danfer enfemble ; ils frappent tous du pied en mefme temps, & fi à propos, que l'on diroit qu'il n'y a qu'vne perfonne qui danfe.

Ces danfes fe font ordinairement pour quelques réjoüiffances publiques, comme feroit quelques victoires remportées fur l'ennemy, ou vn

---

[1] Ainsi, un personnage habile donnait festin, attirant les chefs qu'il voulait engager à former une expédition, et l'affaire se décidait à table—car c'est par des dîners qu'on gouverne les hommes, a dit Boileau.

[2] Ces chaudières étaient de provenance française. Avant que d'en avoir l'usage, on faisait bouillir l'eau en plaçant dans le cassot d'écorce qui la contenait force cailloux rougis au feu que l'on retirait dès qu'ils avaient communiqué leur calorique au liquide. De cette manière on faisait cuire du poisson, des légumes et même de la viande, déchiquetée préalablement, mais ce bouilli des Sauvages devait être pitoyable. L'apparition des chaudières de métal a dû produire une joie immense depuis Québec jusqu'au saut Sainte-Marie.

traité de paix nouuellement conclu ; il s'en fait bien auffi quelquesfois chez des particuliers entre amis ; mais cela n'est pas bien ordinaire.

Les peuples fedentaires[1] ont des Officiers pour toute forte de chofes, qu'ils appellent Capitaines ou gens confiderables ; les principaux font pour la police, les autres pour la guerre ; il y en a d'autres qui ne font que pour auertir, & qui feruent comme de tambours & de trompettes : les vns vont crier par les ruës du bourg le foir, ou le matin, le nom de ceux qui font morts, ou le iour ou la nuit ;[2] d'autres ont foin de faire les preparatifs pour brufler les prifonniers ; d'autres ont ordre d'auertir de fe trouuer au Confeil quand il fe doit tenir : quelques autres ont charge d'auertir par le bourg quand on doit faire quelques réjoüiffances ou danfes publiques, ainfi de tout le refte, & tout cela fans confufion ny defordre.

Ils n'ont point de Religion, mais ils font fort fuperftitieux, & ajouftent foy à leurs fonges : c'eft ce qui donne plus de peine aux Peres Iefuites qui les inftruifent.

Ils croyent l'immortalité de l'Ame, & difent qu'elle va apres la mort dans vn beau pays, que deuant que d'y arriuer, il faut paffer vne riuiere où il y a vn certain qui perce la tefte à tous les paffans, & leur arrache la ceruelle, ce qui fait qu'ils ne fe fouuiennent plus de rien.

Ils ont quantité de fables qu'ils racontent, & en toutes on y remarque toufiours quelque chofe qui a du rapport à quelques-vnes des hiftoires de l'ancien Teftament.

Ils ont connoiffance des Efprits, ont vne grande auerfion des Sorciers ; & quand quelqu'vn en eft accufé, & qu'on croit qu'il le foit, il eft auffi-toft tué ou bruflé comme vn ennemy.

Ils font fort aumofniers, & logent facilement les Eftrangers & Voyageurs, fans efperance d'aucun falaire, & il y en a plufieurs qui quittent leurs lits, ou pour mieux dire, la place où ils couchent, leur donnant à manger ce qu'ils ont de meilleur, & cela affez fouuent à vn homme qu'ils n'ont iamais veu, & qu'ils ne verront peut-eftre iamais, & qui s'en ira fans leur dire grand-mercy, cela eft particulierement dans les Nations fedentaires.

Quand il y a quelque famille qui eft tombée en neceffité de vivres, il y a des Capitaines qui vont par le Bourg ramaffer du bled pour la fubfiftance de ces pauures gens, chacun donne, qui plus, qui moins, felon fon pouuoir.

Ils ne font pas vilains les vns enuers les autres ; quand ils ont tué ou

---

[1] Andastes, Iroquois, Neutres, Pétuneux, Hurons, ayant des bourgades fortifiées et cultivant une banlieue située dans le voisinage immédiat. A peu près tous les trente ans, le sol ne produisant plus que de maigres récoltes, on recourait à des terres nouvelles et la bourgade se déplaçait en conséquence.

[2] La pratique du cri public existait aussi chez les Algonquins lorsqu'un certain nombre de cabanes se trouvaient réunies, comme la chose se vit à Trois-Rivières lorsque Piescaret annonça qu'il se ferait baptiser.

pefché, ils en font des largeffes, foit en faifant feftin, ou en enuoyant chez les particuliers.

Ils font pitoyables, & fe portent compaffion les vns aux autres.

Ils ayment fort leurs parens & les pleurent long-temps apres qu'ils font morts: quand ils les enterrent, ils mettent auec eux ce qu'ils aymoient le plus pendant leur vie, & ce qu'ils eftiment de plus precieux parmy leurs meubles.

Ils ont prefque tous le fens commun affez bon, & raifonnent fort bien ; cela se void dans leurs confeils, & dans leurs harangues qu'ils font fouvent en toutes fortes d'occafions.

Tous les Sauuages qui font proche des Europeans[1] deuiennent yurongnes, & cela fait bien tort aux noftres[2] : car de quantité qui eftoient fort bons Chreftiens, plufieurs fe font relafchez. Les Peres Iefuites ont fait ce qu'ils ont pû pour empefcher ce mal : car les Sauuages ne boiuent que pour s'enyurer; et quand ils ont commencé à boire, ils donneroient tout ce que l'on voudroit pour vne bouteille d'eau de vie, afin d'acheuer de s'enyurer.

La guerre qu'ils fe font les vns aux autres, ne fe fait point pour conquerir des terres, ny pour deuenir plus grands Seigneurs, ny mefme pour l'intereft, mais par pure vangeance : auffi ne parlent-ils point autrement ; car ils difent, ie m'en vay en guerre pour vanger la mort d'vn tel, & c'est d'où vient qu'ils traitent fi cruellement leurs prifonniers, & ne vifent iamais qu'à détruire & faire perir vne Nation toute entiere.

La maniere que les Sauuages font la guerre.

Chapitre XI.

Ceux qui vont en guerre ne font fouldoyez de perfonne ; chacun y va à fes dépens, & fe doit fournir d'armes, de viures, de munitions, & autres chofes neceffaires pour la guerre.

La façon qu'ils font les leuées, la voicy : Vn Capitaine fait feftin, (on appelle cela pendre la Chaudiere) il inuite à fon feftin tous les jeunes gens de fon bourg, il leur declare qu'il a deffein d'aller en guerre pour vanger la mort d'vn tel ou d'vne telle : il exhorte ceux qui font fes amis de l'accompagner : apres qu'il a dit le mieux qu'il a pû là deffus, & que le feftin eft mangé, chacun s'en va ; apres quoy ceux qui ont enuie de l'accompagner viennent les vns apres les autres luy faire offre de leurs fervices, en luy difant, vn tel mon oncle (car c'eft comme ils traitent

[1] En 1663, les Sauvages qui étaient près des Européens, c'est-à-dire des postes d'Albany et du New-Jersey, ne pouvaient être que les Iroquois. Il s'agit peut-être en même temps des Sauvages du Maine.

[2] Nos Sauvages : ceux qui fréquentent les Français.

d'ordinaire ceux qu'ils eſtiment plus qu'eux) ou bien mon frere (s'ils ſont égaux) ie viens te dire que ie veux riſquer auec toy en ton deſſein de la guerre.

En meſme temps chacun fait diſpoſer ſes viure , & on ſe tient preſt pour le ioúr aſſigné du depart.

Quand ils ont de grandes entrepriſes à faire, cela ſe delibere long-temps auparauant dans le Conſeil des anciens & des principaux Capitaines ; & l'affaire eſtant vne fois concluë, & qu'on a choiſi celuy à qui on veut donner la conduite de l'expedition, vn Officier va crier par le Bourg, que l'on va à la guerre, & que l'on exhorte toute la ieuneſſe à aller dans l'armée. Les Capitaines de tous les Villages qui ont aſſiſté au Conſeil en font faire autant chez eux : à meſure que les ieunes gens ſe deliberent, ils en auertiſſent le Capitaine qui eſt Chef de l'entrepriſe.

Apres cela on enuoye des Deputez auec des preſens chez tous les Alliez les plus proches, pour le prier de les aſſiſter dans leurs deſſeins. Ils tiennent Conſeil là deſſus, ils voyent ce qu'ils peuuent donner de monde, ou plutoſt ils exhortent leur ieuneſſe à aller ioindre le gros.

Quand ils ſont tous aſſemblez, & qu'ils marchent, ils ont toûjours des decouureurs qui vont deuant ; chaque Village qui a fourny du monde, a des Capitaines qui les commandent ; & tous ces Capitaines là s'aſſemblent ſouuent pour tenir conſeil ſur toutes ſortes de choſes : car ils ne negligent rien.

Ils exhortent ſouuent leurs ſoldats à tenir bon à l'occasion, & ne point s'enfuyr, leur repreſentant que les gens de cœur et de courage ne s'enfuyent iamais.

Il n'y a point de chaſtiment chez eux pour ceux qui ſe ſont enfuys, ſinon qu'on les qualifie de poltron, mais encore tout bas.

Quand ils rencontrent l'Ennemy & qu'on eſt aux priſes, les Capitaines ſeruent de tambours & de trompettes, & crient ſans ceſſe, Courage jeuneſſe, courage. ils ſont à nous, que perſonne ne fuye : cela les anime beaucoup ; car ils reſpectent fort leurs Capitaines.

Ils ſont adroits à ſurprendre, & à dreſſer vne embuſcade ; ils ne ſe prennent pas mal à faire vne retraite honorable, quand ils ſe voyent preſſez : ils nous l'ont fait voir par experience.

Ils ſont vigoureux d'abord, mais ils ne ſont pas de longue reſiſtance. Ce ne ſont pas auſſi gens à ſe battre en raze campagne. Ils ne commencent iamais de combats qu'ils ne faſſent auparauant vn cry tous ensemble pour étonner leurs Ennemis d'abord.

Ils ſont adroits à manier les armes à feu, tirent fort bien vn coup de fuſil.

Ils ont des ſimples parmi eux, qui ſont excellens pour guarir les blessures ; ſur tout d'armes à feu.

Ils ſont de grande fatigue & bien diſpos : ils ſont fort bien du pied, & ont une adreſſe toute particuliere à se reconnoiſtre dans les bois, & ne s'y perdent quaſi iamais.

De la façon qu'ils traitent les Prisonniers de Guerre.

Chapitre XII.

QVand ils ont pris des prifonniers, ils leurs coupent quelques doigts d'abord : ils les lient par les bras & par les jambes auec des cordes : finon que lors qu'il faut marcher, ils leur laiffent les jambes libres.

Le foir quand ils cabanent, ils font coucher les prifonniers fur le dos contre terre, & ils plantent de petits pieux en terre, au droit des pieds, des mains, du col, & de la tefte : en fuite ils lient le prifonnier à ces pieux, de forte qu'il ne peut remuer : ce qui est vne peine plus grande que l'on ne pourroit croire, principalement l'Efté, à caufe des Maringoins qui les mangent, car ils sont nuds.

Arrivant à l'entrée des Bourgades, tout le peuple vient au deuant ; il eft libre à vn chacun de leur faire tout le mal qu'ils voudront, à la referue de les tuer : alors vous y voyez les vns armez de coufteaux, foit pour couper des doigts, ou pour faire des incifions le long des bras, du dos, & autres parties charnuës, le prifonnier eftant tout nud ; d'autres ont des baftons dequoy ils le baftonnent. Il y en a qui ont des verges, des ronces et des bouts de corde. Auec tous ces inftrumens, on le careffe à fon entrée ; car c'eft leur façon de parler.

Il faut pendant tout ce temps-là que le prifonnier chante, s'il veut paroiftre homme de coeur & de courage. Et en effet, les Sauuages ne manquent iamais de chanter pendant tout le temps qu'on les tourmente ; (mais ce chant eft vn chant lugubre.)

Apres qu'ils font entrez dans le Bourg, on les mene de cabane en cabane, chez les principaux, & par tout là il faut qu'ils chantent.

Apres vn iour ou deux qui fe font passez dans ces triftes preludes, les Capitaines tiennent Confeil pour le condamner à la mort, ou luy donner la vie : s'il eft condamné à la mort, celuy-là à qui il a efté donné (car c'est leur couftume de les donner pour quelqu'vn qui eft mort en guerre.) Celuy là dis-je fait feftin ; & quand tous les conuiez font affemblez, il leur dit ; Voila mon fils ou mon neveu, (felon le degré de parenté que luy eftoit celuy pour qui le prifonnier a efté donné,) qui vous fait fon feftin d'Adieu. C'eft leur couftume quand ils entreprennent quelque grand voyage, de faire feftin auparauuant que de partir, qu'ils appellent feftin d'Adieu : en fuite le prifonnier chante, & apres luy vne partie des conuiez chantent auffi.

Apres que l'on eft retiré, on difpofe vne cabane pour brûler le prifonnier : on y fait quantité de feux ; on aduertit par le Bourg de l'heure que l'on doit commencer à le brufler, afin qu'on s'y trouue.

Quand l'heure eft venuë, on y mene le pauure patient ; il a les bras liez au corps au deffus du coude, & vne corde aux jambes enuiron de

deux pieds de long, afin qu'il ne puiffe faire de plus grandes éjambées. Tous ces gens font arrangez des deux coftez de la cabane : Vous fçaurez en paffant, qu'ils ne fçavent ce que c'eft que de cheminée, & qu'ils font le feu au milieu de la place.

Ils laiffent donc vn petit chemin entre les feux qui font allumez au milieu de la cabane tout au long, d'efpace en efpace, & entre les hommes qui font rangez des deux coftez, affis sur le cul comme des Singes ; & c'eft par où doit courir le prifonnier.

Chacun a vn tifon bien embrasé, ou vn morceau de fer tout rouge de feu : quand tout eft difposé, quelques Capitaines qui font au bout de la cabane auec le prifonnier, crient tout haut ; Voilà le prifonnier qui va partir, que chacun fe difpofe à bien faire ; mais qu'on ne le brufle que jufques à la ceinture.

En fuite on luy fait commandement de partir : ce qu'il fait courant, ou pour mieux dire trotinant le plus vifte qu'il peut, entre le feu & fes bourreaux, qui tous le bruflent en paffant ; les vns aux jambes, les autres aux cuiffes : mais cela auec vne barbarie qui n'appartient qu'à eux.

Ie vous auouë que c'eft vne vraie reprefentation d'Enfer ; car vous voyez vne grande cabane pleine par le milieu de feu, & toute remplie de fumée, où l'on ne voit goute ; car c'eft d'ordinaire la nuit que cela fe fait : vous y voyez paroiftre vne multitude de monde ; les vns font affis, les autres debout ; les vns feruent de bourreaux, les autres de fpectateurs, qui se mocquent et se rient du pauure patient. Parmy tout cela, vous voyez vn pauure miferable tout nud, et tout grillé, abandonné à la rage de ces barbares.

Apres qu'ils luy ont fait faire le nombre de tours de cabane qui a efté ordonné par les Anciens, qui eft d'ordinaire de dix ou de douze ; la nuit eftant prefque pafsée, tout le monde fe retire, à la referue de quelques vns qui demeurent pour garder le prifonnier jufques au matin, que fe doit faire le refte de l'execution.

Pendant ce temps-là, il eft attaché à vn poteau, & pas bien loin d'vn grand feu, dans lequel rougiffent des haches, dont on fe fert pour le brufler, l'interrogeant de temps en temps de l'eftat de fon Pays, & des chofes qu'ils defirent fçauoir : & s'ils voyent qu'il leur diffimule quelque chofe, ils luy redoublent fes tourmens ; c'eft à quoy fe paffe le refte de la nuit.

Le iour eftant venu, enuiron le Soleil leuant, on aduertit les femmes d'aller faire des feux dans la place où eft drefsé l'Echafaut. I'oubliais à dire que dés qu'vn prifonnier eft arrivé, on luy en dresse vn ; foit qu'on le veüille faire mourir, ou non, fur lequel échafaut on le fait monter plufieurs fois le iour, pour eftre exposé à la veuë du peuple.

Quand tous ces feux font faits, l'on conduit le patient fur cét échafaut, au milieu duquel on a planté une grande perche, ou pluftoft vn pieu fort haut ; on luy fait embraffer ce pieu, luy liant les deux mains

ensemble. La corde pareillement qui luy lië les deux jambes, fait vn cercle autour de ce mefme pieu; de forte qu'il peut tourner tout à l'entour de ce pieu.

Il est là exposé tout nud ; il y a quatre échelles aux quatre coftez de l'échafaut ; & pour lors, il eft libre à vn chacun de monter fur l'échafaut pour le tourmenter. On ne manque pas de bourreaux, car il y en a affez : Nous auons remarqué que les plus cruels, sont certains poltrons qui ne vont iamais en guerre.

Ils le montent donc fur l'échafaut, & ils le bruflent auec des tisons ; mais auec autant de froideur, que fi c'eftoit vn morceau de bois.

Apres deux ou trois heures qu'ils l'ont tourmenté de la forte, & qu'il ne reffemble qu'à vn charbon, ils luy écorchent la tefte, pour luy leuer la cheuelure : c'eft ce qu'ils font à tous ceux qu'ils tuënt en guerre, ou qu'ils bruflent chez eux. En fuite s'il refte de la vie au patient, ils luy coupent le col auec vn coufteau, luy fendent la poitrine, & lui en tirent le cœur; & fi ç'a efté vn homme courageux, qui n'ait fait aucun cry pendant qu'on l'a tourmenté, il y en a qui boiuent de fon sang, pour s'incorporer fon courage.

En fuite on le coupe par quartiers, & on le jette à la voirie ; ou quelquesfois ils le font cuire, & le mangent par rage.

Quand les Capitaines ont refolu de donner la vie au prifonnier, & que celuy à qui il a efté donné y confent (car il y peut plus que pas vn autre) on va auffi-toft le délier, on le publie par le Bourg, & pour lors on le traite bien, perfonne n'oferoit plus luy faire de mal, quoy qu'on ne laisse pas de le regarder comme vn efclaue, & il eft obligé de feuir celuy à qui il a efté donné en cette qualité là. Il eft en feureté pour la vie, pourueu qu'il ne foit pas foupçonné de fe vouloir fauuer, & qu'il ne defobeïffe point à ce qu'on luy commande; que s'il eft foupçonné de fe vouloir fauuer, auffi-toft on lui fend la tefte auec vne hache : on luy en fait tout autant quand il fait difficulté d'obeyr.

Si Dieu nous fait la grace d'eftre vn iour les Maiftres, il fera aisé de leur ofter ces Barbares couftumes, & de les rendre plus policez : car comme j'ay defia dit, ils ont le fens commun fort bon, & il fe laiffent affez facilement gagner à la raisō; & quand ils font vne fois conuaincus d'vne chofe, ils ont peine d'en démordre; témoins ces pauures miferables Hurons & Huronnes, qui ont efté faits captifs par les Iroquois, & qui auoient efté inftruits & baptifez par les Peres Iefuites, qui gardent auec tant de fermeté & de confiance leur Religion, au milieu de leurs Ennemis, & qui font honte à beaucoup de libertins François, qui ne fe font pas comportez fi Religieufement parmy les Ennemis, comme ces pauures gens, qui volent de joye quand ils peuuent rencontrer vn Pere Iefuite, pour fe confeffer & receuoirs leurs Sacramens.

Réponfes aux queftions qui ont efté faites à l'Autheur lors qu'il eftoit en France.

Chapitre XIII.

Pendant mon fejour en France, il m'a efté fait diuerfes queftions par plufieurs honneftes gens, concernant le pays de la Nouuelle France. I'ay creu que i'obligerois le Lecteur curieux de les mettre icy, & d'en faire vn Chapitre exprés, auec les réponses, qui donneront beaucoup d'intelligence et de connoiffance à ceux qui ont de l'affection pour ce pays icy, ou qui fouhaiteroient d'y venir.

Ie commenceray donc par vne affez commune, qui eft, fi la vigne y vient bien. I'ai déja dit que les vignes fauuages y font en abondance, & que mefme on en a éprouué de celle de France, qui y vient affez bien. Mais pourquoy ne faites-vous donc pas des vignes ? Ie répons à cela, qu'il faut manger auant que de boire ; & par ainfi qu'il faut fonger à faire du bled auant que de planter de la vigne : on fe paffe mieux de vin que de pain ; c'eft tout ce qu'on a pû faire que de défricher des terres pour faire des grains, & non autre chofe.

Le vin y eft-il cher ? Ie répons, qu'il y vaut dix fols la pinte ; l'eau de vie y vaut trente fols la pinte, & le vin d'Efpagne y vaut autant : la mefure eft femblable à celle de Paris.

Le bled y eft-il cher ? Le froment y vaut cent fols le minot, pefant foixante liures : & quelquesfois il vaut fix francs.

Les pois y valent vn écu le minot, & quelquesfois iufques à quatre francs.

Les iournées des hommes y font-elles cheres ? Vingt fols eftant nourris pendant l'hyuer, & trente fols eftant nourris pendant l'Efté.

Y a-il des cheuaux dans le pays ? Ie répons que non.

N'y a-il pas des prairies pour faire du foin ? l'auoine n'y vient-elle pas bien ? parfaitement bien, & il y a de tres-belles prairies : mais il eft affez dangereux d'auoir le foin, tant que les Iroquois nous ferons la guerre, & fur tout aux habitations des Trois-Riuieres & du Mont-Royal : car les faucheurs & les feneurs font toûjours en danger d'eftre tuez par ces Iroquois. Voila la raifon pourquoy on fait moins de foin, quoy que nous ayons de belles & grandes prairies, où il y a de tres-bonne herbe propre à ce faire. Mais il y a encore vne autre raifon qui empefche d'auoir des cheuaux, c'eft qu'il couteroit beaucoup à les faire venir de France : il y a peu de perfonnes qui ayent dequoy faire ces dépenses ; & d'ailleurs l'on craint qu'eftans venus les Iroquois ne les tuent, comme ils font nos autres beftiaux, ce qui feroit bien fafcheux à celuy qui auroit fait la dépenfe de les faire venir. Et puis on efpere toûjours que noftre

bon Roy affiftera ce pays icy, & qu'il fera deftruire cette canaille d'Iroquois[1].

Y a-il bien des habitans ? A cela ie ne peux rien répondre d'affeuré, finon que l'on m'a dit qu'il y en auoit huit cent cens à Quebec, pour les autres habitations il n'y en a pas tant.

Les habitans ont-ils bien des enfans ? Ouy, qui viennent bien-faits, grands & robuftes, auffi bien les filles que les garçons : ils ont communément l'efprit affez bon, mais vn peu libertins, c'eft à dire qu'on a de la peine à les captiuer pour les eftudes.

Pourquoy ne fait-on pas quantité de chanvres puis qu'il vient fi bien ? La mefme raifon que i'ay apporté pour la vigne, ie l'apporte pour le chanvre, fçauoir que nous n'auons fongé qu'au bled iusques à maintenant, comme le plus neceffaire. I'ajoute feulement que nous fommes trop peu de monde : car apres la defaite de l'Iroquois, il ne manquera que des habitans icy, pour y auoir tout ce que l'on y peut fouhaiter.

Quelle boiffon boit-on à l'ordinaire ? Du vin dans les meilleures maifons, de la biere[2] dans d'autres : vn autre breuvage qu'on appelle du bouillon[3], qui fe boit communément dans toutes les maifons ; les plus pauures boivent de l'eau, qui eft fort bonne & commune en ce pays icy.

De quoy font bafties les maifons ? Les vnes font bafties toutes de pierre, & couuertes de planche ou aix de pin ; les autres font bafties de collombage ou charpente, & maffonnées entre les deux : d'autres font bafties tout à fait de bois : & toutes lefdites maifons fe couurent comme dit eft, de planches.

Le chaud en Efté y eft-il bien grand ? Il y eft enuiron comme dans le pays d'Aunis.

Les froids y font-ils grands l'Hyuer ? Il y a quelques iournées qui font bien rudes, mais cela n'empefche point que l'on ne faffe ce que l'on a à faire ; on s'habille vn peu plus qu'à l'ordinaire ; on fe couure les mains de certaines moufles, appellées en ce pays icy des mitaines : l'on fait bon feu dãs les maifons, car le bois ne coufte rien icy qu'à bûcher & a apporter au feu. On fe fert de bœufs pour le charrier, fur certaines machines qu'on appelle des traifnes : cela gliffe fur la neige, & vn bœuf feul en mene autant que deux bœufs feroient en Efté dans vne charette.

---

[1] Tel était le cri général des colons depuis plus de vingt ans. Les Cent-Associés, obligés par leur charte de pourvoir le pays d'une force armée suffisante, n'en faisaient rien et laissaient tout aller en ruine, même leurs propres affaires.

[2] Aussi du cidre, lequel était nécessairement importé comme le vin. Quant à la bière on en fabriquait à Québec et à Trois-Rivières dès les années 1636-7.

[3] Dans l'inventaire des meubles et marchandises de Jacques Hertel, en 1651, il y a un item de "cinq barriques de bouillon". Ce breuvage, qui n'est plus connu en Canada, était au dix-septième siècle très répandu parmi le bas peuple de la Picardie. Le dictionnaire de Trévoux dit qu'il avait beaucoup de rapport avec le *chousset* des Turcs, lequel est fait de pâte crue mais levée : on cuit cette pâte dans un chaudron plein d'eau et, quand elle est rassise puis séchée, on en prend la grosseur d'un œuf que l'on jette dans l'eau pour boire.

Et comme i'ay déja dit, la plufpart des iours font extrémement ferains, & il pleut fort peu pendant l'Hyuer. Ce que i'y trouue de plus importun, c'eft qu'il faut nourrir les beftiaux à l'eftable plus de quatre mois, à caufe que la terre eft couuerte de neige pendant ce temps-là : fi la neige nous caufe cette incommodité, elle nous rend d'vn autre cofté vn grand feruice, qui eft qu'elle nous donne vne facilité de tirer les bois des forefts, dont nous auons befoin pour les baftimens, tant de terre que d'eau, & pour autres chofes. Nous tirons tout ce bois de la foreft, par le moyen de ces traifnes dont j'ay parlé, auec grande facilité, & bien plus commodément, & à beaucoup moins de frais, que fi c'eftoit en Efté par Charette.

L'air y eft extremément fain en tout temps : mais fur tout l'Hyuer ; on voit rarement des maladies en ces Pays-icy ; il eft peu fujet aux bruines & aux brouillards ; l'air y eft extremément subtil. A l'entrée du Gulfe & du Fleuve, les bruines y font frequentes, à caufe du voisinage de la mer : on y voit fort peu d'orages.

Mais quel profit peut-on faire là ? Qu'en peut-on tirer ? C'eft vne queftion qui m'a efté faite fouuente-fois, & qui me donnoit enuie de rire, toutes les fois qu'on me la faifoit : il me fembloit voir des gens qui demandoient à faire récolte auant que d'auoir femé. Apres auoir dit que le Pays eft bon, capable de produire toutes fortes de chofes comme en France, qu'on s'y porte bien, qu'il ne manque que du monde [1], que le Pays eft extremément grand, & qu'infailliblement il y a de grandes richeffes que nous n'auons pas peu découurir, parce que nous auons vn ennemy qui nous tient refferré dans vn petit coin, & nous empefche de nous écarter pour faire aucune découuerte : Ainfi il faudroit qu'il fuft détruit, qu'il vint beaucoup de monde en ce Pays-icy, & puis on connoiftroit la richeffe du Pays : mais pour faire cela, il faut que quelqu'vn en faffe la dépence : mais qui la fera, fi ce n'eft notre bon Roy ? Il a témoigné le vouloir faire, Dieu luy veuille continuer fa bonne volonté.

Les Anglois nos voifins ont fait d'abord de grandes dépenfes pour les habitations là où ils fe font placez ; ils y ont jetté force monde, & l'on y compte à préfent cinquante mil hommes portans les armes : c'est meruille que de voir leur Pays à prefent ; l'on y trouue toutes fortes de chofes comme en Europe, & à la moitié meilleur marché. Ils y baftiffent quantité de Vaiffeaux de toutes facons : ils y font valoir les mines de fer : ils ont de belles Villes : il y a Meffagerie & Pofte de l'vne à l'autre : ils ont des Carosses comme en France : ceux qui ont fait les auances trouuent bien à prefent leurs comptes : ce Pays-là n'est pas autre que le noftre : ce qui fe fait là, fe peut faire icy.[2]

[1] L'auteur porte uniquement son attention sur la culture du sol, et laisse de côté à dessein le commerce des pelleteries, dont le Canada avait plutôt souffert qne bénéficié jusque-là.

[2] Toute l'histoire du Bas-Canada sous le régime français est résumée dans cette comparaison avec les colonies anglaises. Ici, l'imprévoyance et la chasse aux pelleteries ; là-bas, de solides établissements qui bientôt se suffisent à eux-mêmes.

Cela n'empefchera pas que ie ne vous dife ce que ie crois que l'on peut faire, & dont l'on peut tirer beaucoup de profit : premierement la pefche de la Moluë, qui eft abondante à l'entrée du Fleuve, aux enuirons de Gafpé.

Secondement les huiles, tant de Loups-marins, que de Marfoins, dont il y a abondance dans le fleuue Saint Laurens, comme j'ay defia dit. Il eft vray qu'il y a quelque dépenfe à faire pour cela mais elle ne feroit pas confiderable, à l'égal du grand profit qu'on en peut efperer.

Il y a des mines de fer, de cuiure, d'eftain, d'antimoine, & de plomb ; plufieurs croyent qu'il y a auffi des fouffrieres.

I'ay parlé à vn faifeur de falpêtre, qui m'a dit qu'on en trouueroit icy d'auffi bon, qu'en aucun lieu du monde & en quantité.

Pour le charbon de bois de Cedre, il eft fans comparaifon beaucoup meilleur qu'aucun, dans la compofition de la poudre & des artifices.

De plus, les bois qui font icy en fi grande abondance, ne peuuent-ils pas jetter vn grand profit, foit pour les baftiments de mer, ou autres ouurages, à quoy ils peuuent eftre vtiles.

La terre eftant bonne, ne peut-elle pas donner vn grand profit, non feulement pour toute forte de grains, qu'on en pourroit tirer abondamment ; mais pour les chanvres & lins, qui venans bien, on en peut faire en abondance, & en faire par confequent grand profit.

Ie ne parle point de l'abondance des Animaux qui s'y peuuent nourrir, comme de beaucoup d'autres chofes que vous voyez auffi bien que moy, apres la defcription que je vous ay faite.

Toutes les Riuieres font-elles nauigables ? Ie répons que oüy, auec les canots sauuages ; mais non pas auec nos baftimens. Les Nauires ne peuuent pas paffer Quebec, à ce que l'on croit, les Barques & Chaloupes ne peuuent pas aller plus loin que Mont-Royal ; du Mont-Royal jufques dans le lac des Iroquois, il se trouve quarante lieuës de rapides, que l'on no peut pas monter qu'auec des canots, & des bateaux plats : encore les faut-il tirer, comme on tire les bateaux en montant le long de la Sene. Apres quoy dans tous ces grands lacs, on y peut aller auec barques & chaloupes.

Ce qui empefche nos Riuieres d'eftre nauigables, fe font des cheutes d'eau qui fe rencontrent par endroits, ou des rapides : & cela aux vnes plus qu'autres ; car à la riuiere du Saguené, on va jufques à quarante ou cinquante lieuës auec vne double chaloupe ; & au contraire, dans la riuiere des Trois-Riuieres, l'on n'y va pas plus de quatre lieuës : Si ce Pays-icy eftoit habité, ie ne doute pas que l'on ne rendift nauigable plufieurs riuieres qui ne le font point, & cela à peu de frais : car il y a telle riuiere, où il n'y a qu'vn rapide d'vn quart de lieuë, apres lequel on pourrait aller bien loin : cependant, cela la rend inacceffible à nos baftiments.

Il me femble que j'entends quelqu'vn qui dit, Vous nous auez beaucoup dit de bien de la Nouuelle-France, mais vous ne nous en faites point,

voir les maux, ny les incommoditez : cependant, nous ſçavons bien qu'il n'y a point de Pays au monde, quelque bon qu'il puiſſe eſtre, où il ne ſe rencontre quelque choſe de fâcheux. Ie vous répons que vous auez raiſon : ç'a eſté auſſi mon deſſein dans tout mon diſcours, de vous en donner la connoiſſance : mais afin de vous les faire mieux conceuoir, ie mettray icy en détail ce que ie juge de plus incommode ou importun, que ie reduiray à quatre ou cinq chefs.

Le premier ſont les Iroquois nos Ennemis, qui nous tiennent reſſerrez de ſi pres, qu'ils nous empeſchent de jouyr des commoditez du Pays : on ne peut aller à la chaſſe, ny à la peſche, qu'en crainte d'eſtre tué, ou pris de ces coquins-là : & meſme on ne peut labourer les champs, & encore bien moins faire les foins, qu'en continuelle riſque : car ils dreſſent des embuſcades de tous coſtez, & il ne faut qu'vn petit buiſſon pour mettre ſix ou ſept de ces barbares à l'abry, ou pour mieux dire à l'aſuſt, qui ſe jettent ſur vous à l'improuiſte, ſoit que vous ſoyez à vôtre trauail, ou que vous y alliez. Ils n'attaquent iamais qu'ils ne ſe voyent les plus forts ; s'ils ſont les plus foibles, ils ne diſent mot : ſi par hazard ils ſont découuerts, ils quittent tout, & s'enfuyent ; & comme ils vont bien du pied, il eſt mal-aisé de les attraper : ainſi vous voyez que l'on eſt touſiours en crainte, & qu'vn pauure homme ne trauaille point en ſeureté, s'il s'écarte vn peu au loin. Vne femme eſt touſiours dans l'inquiétude que ſon mary, qui eſt party le matin pour ſon trauail, ne ſoit tué ou pris, & que iamais elle ne le reuoye : c'eſt la cauſe que la pluſpart des Habitans ſont pauures, non ſeulement pour la raiſon que ie viens de dire, qu'on ne peut pas jouyr des commoditez du Pays ; mais parce qu'ils tuënt ſouuent le beſtail ; empeſchent quelques-fois de faire les recoltes, bruſlent et pillent d'autres fois les maiſons quand ils les peuuent ſurprendre.

Ce mal eſt grand, mais il n'eſt pas ſans remede, & nous l'attendons de la charité de noſtre bon Roy, qui m'a dit qu'il nous en vouloit deliurer. Ce n'eſt pas vne choſe bien mal-aisée, puis qu'ils ne ſont pas plus de huit à neuf cens hommes portant les armes. Il eſt vray qu'ils ſont ſoldats, & bien adroits dans les bois ; ils l'ont fait voir à nos Capitaines venus de France [1], qui les mépriſoient : les vns y ſont demeurez, & les autres ont eſté contraints d'auoüer qu'il ne faut point ſe negliger, quand on va à la guerre contre-eux ; qu'ils entendent le meſtier, & qu'ils ne ſont point barbares en ce point ; mais apres tout, mille ou douze cens hommes bien conduits, ſeroient dire ; ils ont eſté, mais ne ſont plus : cela mettroit la reputation des Francois bien haut dans tout le Pays de la Nouuelle-France, d'auoir exterminé vne Nation qui en a fait tant perir d'autres, & qui eſt la terreur de tous ces Pays-icy.

[1] Les quelques escouades d'hommes armés venus de France entre 1636 et 1662 n'étaient pas des troupes royales, mais seulement des engagés de la compagnie des Cent-Associés, laquelle avait contracté l'obligation de défendre la colonie et ne le fit jamais. Les Cent-Associés sont coupables de toutes les horreurs commises par les Iroquois durant les " temps héroïques ".

La feconde incommodité que ie trouve icy, font des Maringoins, autrement appelez Coufins, qui sont en grande abondance dans les forefts, pendant trois mois de l'Efté : il s'en trouve peu dans les campagnes, à raifon qu'ils ne peuuent refifter au vent ; car le moindre petit vent les emporte : mais dans les bois, où ils font à l'abry, ils y font eftrangemẽt importuns ; & fur tout le soir & le matin, & picquent plus viuement quand ils fentent de la pluye, qu'en vn autre temps. Il s'eft trouué des perfonnes qui en auoient le vifage extremément enflé ; mais cela ne dure pas, car au bout de vingt-quatre heures, il n'y paroift quafi plus, la fumée les fait fuyr ; c'eft pourquoy on fait toufiours du feu & de la fumée proche de foy, quand on couche dans le bois.

La troifiéme incommodité que ie rencontre, c'eft la longueur de l'Hyuer, fur tout deuers Quebec. Je n'en parleray pas dauantage, veu que j'en ay dit affez cy-deffus : Ie diray feulement que les neiges y font de trois à quatre pieds de haut, ie dis à Québec : car aux autres habitations, il y en a beaucoup moins, comme j'ay defia dit.

Dans le pays des Iroquois, s'y trouuent de certaines couleuures, qu'on appelle des Serpens à fonnettes, qui font dangereufes pour leur morfures ; j'en ay defia parlé, ainfi ie n'en diray rien dauantage, finon qu'il n'y en a point dans ces quartiers-icy : Voila les plus grandes incommoditez dont j'ay connaiffance.

Voicy encore vne question qui m'a efté faite, fçavoir comme on vit en ce Pays-icy ; fi la Iuftice s'y rend ; s'il n'y a point bien du libertinage, veu qu'il y paffe, dit-on, quantité de garnemens, & des filles mal-viuantes.

I'y répondray à tous les points l'vn apres l'autre, & ie commencerai par le dernier. Il n'eft pas vray qu'il vienne icy de ces fortes de filles, & ceux qui en parlent de la facon fe font grandement mépris, & ont pris les Ifles de Saint Chriftophle & la Martinique pour la Nouuelle-France : s'il y en vient icy on ne les connoift point pour telles ; car auant que de les embarquer, il faut qu'il y aye quelques-vns de leur parens ou amis, qui affeurent qu'elles ont toufiours efté fages : fi par hazard il s'en trouue quelques-vns de celles qui viennent, qui foient décriées, ou que pendant la trauerfée elles ayent eu le bruit de fe mal-comporter, on les r'enuoye en France [1].

Pour ce qui eft des garnemens, s'il y en paffe, c'eft qu'on ne les connoift pas ; & quand ils font dans le Pays, ils font obligez de viure en honneftes gens, autrement il n'y auroit pas de jeu pour eux : on fçait auffi-bien perdre en ce pays-icy qu'ailleurs, & on l'a fait voir à quelques-vns, qui n'ont pas efté fages.

Pour la Iuftice, elle fe rend icy ; il y a des Iuges ; & quand on ne fe trouue content, on en appelle deuant le Gouuerneur, & vn Confeil Souuerain eftably par le Roy à Quebec.

---

[1] La toute petite population qui peuplait le Bas-Canada s'était recrutée par elle-même, et appartenait à un monde où le sentiment religieux dominait les moindres actions.

Iufques à cette heure on a vefcu affez doucement, parce que Dieu nous a fait la grace d'auoir toufiours des Gouuerneurs qui ont efté gens de bien, & d'ailleurs nous auons icy les Peres Iefuites qui prennent un grand foin d'inftruire le monde : de forte que tout y va paifiblement ; on y vit beaucoup dans la crainte de Dieu, & il ne fe paffe rien de fcandaleux qu'on n'y apporte auffi-toft remede : la deuotion eft grande en tout le Pays.[1]

Suite du mefme fujet.

Chapitre XIV.

Plufieurs perfonnes qui apres auoir entendu difcourir de la Nouuelle-France, foit qu'il leur prit enuie d'y venir, ou non, faisoient cette queftion : Penfez-vous que ie fuffe propre pour ce pays-là ? que faudroit-il faire pour y aller habiter ? fi i'y portois quatre ou cinq mille francs, pourrois je auec cela m'y accommoder honneftement ? & en fuitte beaucoup d'autres queftions que ie mettray les vnes apres les autres, apres auoir répondu à celle-cy.

Vous me demandez premierement fi vous eftes propre pour ce pays ? La réponfe que ie vous fais, c'eft que ce pays icy n'eft pas encore propre pour les perfonnes de condition qui font extrémement riches, parce qu'ils n'y rencontreroient pas toutes les douceurs qu'ils font en France : il faut attendre qu'il foit plus habité, à moins que ce ne fuffent des perfonnes qui vouluffent se retirer du monde, pour mener vne vie plus douce & plus tranquille, hors de l'embaras : ou quelqu'vn qui euft enuie de s'immortalifer par la baftiffe de quelques Villes, ou autres chofes de confiderable dans ce nouueau monde.

Les perfonnes qui font bonnes en ce pays icy, font des gens qui mettent la main à l'œuure, foit pour faire, ou pour faire faire leurs habitations, baftimens & autres choses : car comme les iournées des hommes font extrémement cheres icy, vn homme qui ne prendroit pas foin, & qui n'uferait pas d'œconomie fe ruineroit ; mais pour bien faire il faut touiours commencer par le défrichement des terres, & faire vne bonne métairie, & par apres on songe à autres chofes ; & ne pas faire comme quelques-vns que i'ay veu, qui ont dépenfé tous leurs biens à faire faire de beaux baftimens, qu'ils ont efté contraints de vendre apres, à beaucoup moins qu'ils ne leur auoient coufté.

Ie fuppofe que ie parle à des perfonnes qui ne viennẽt s'eftablir dans le pays à un autre deffein que pour y faire vn reuenu, & non pas pour y faire marchandise.

---

[1] Sans blâmer en rien cette dévotion, M. Boucher aurait pu dire que la colonie ressemblait à un couvent, ce qui ne suppose pas une réunion de gens de mauvaises mœurs, tant s'en faut.

Il feroit bon qu'vn homme qui viendroit pour habiter, apportaft des viures du moins pour un an ou deux, fi faire fe peut ; fur tout de la farine, qu'il aura à meilleur marché en France, & mefme n'eft pas affeuré d'en trouuer touiours icy pour fon argent ; car s'il venoit grand nombre de France fans en apporter, & qu'il arriuaft vne mauvaise année pour les grains, comme Dieu nous en garde, ils fe trouueroient bien empefchez.

Il eft bon auffi de fe fournir de hardes, car elles vallent icy le double qu'en France.

L'argent y est auffi plus cher, il y a hauffe du quart, en forte qu'vne piece de quinze fols en vaut vingt : ainfi à proportion du refte.

Vn homme qui auroit de quoy, ie luy confeillerois d'amener icy deux bons hommes de trauail, pour défricher les terres, ou dauantage mefme, s'il a le moyen : c'est pour répondre à la queftion, fi vne perfonne qui employeroit trois ou quatre mille francs, pourroit faire quelque chose ; il fe mettroit en trois ou quatre ans bien à son aife, pourueu qu'il veüille ufer d'œconomie, comme i'ay déja dit.

La plufpart de nos habitans qui font icy, font des gens qui font venus en qualité de feruiteurs, & apres auoir feruy trois ans chez vn Maiftre [1], fe mettent à eux ; ils n'ont pas trauaillé plus d'vne année qu'ils ont défriché des terres, et qu'ils recueillent du grain plus qu'il n'en faut pour les nourrir. Quand ils fe mettent à eux, d'ordinaire ils ont peu de chofe, ils fe marient en fuite à vne femme qui n'en a pas dauantage ; cependant en moins de quatre ou cinq ans vous les voyez à leur aife, s'ils font un peu gens de trauail, & bien ajustez pour des gens de leur condition.

Tous les pauvres gens feroient bien mieux icy qu'en France, pourueu qu'ils ne fuffent pas pareffeux : ils ne manqueroient pas icy d'employ, & ne pourroient pas dire ce qu'ils difent en France, qu'ils font obligez de chercher leur vie, parce qu'ils ne trouuent perfonne qui leur veüille donner de la befongne ; en vn mot, il ne faut perfonne icy, tant homme que femme, qui ne foit propre à mettre la main à l'œuure, à moins que d'eftre bien riche.

Le trauail des femmes confifte dans le foin de leurs ménages, a nourrir & à penfer leurs beftiaux ; car il y a peu de feruantes icy : ainfi les femmes font contraintes de faire leurs ménages elles-mefmes : toutesfois ceux qui ont dequoy prennent des valets, qui font ce que feroit vne feruante.

---

[1] Le réglement du conseil Souverain de cette année, 1663, prescrit que les nouveaux venus devront servir trois ans chez un cultivateur de la colonie avant que d'obtenir une terre à leur compte. Ce n'était pas une innovation, puisque M. Boucher en parle comme d'une chose déjà mise en pratique.